

n° 5

la lettre

CULTURE & PROXIMITÉ

PAROLES DE NOUVEAUX ACTEURS CULTURELS LOCAUX

N°5-Septembre 1997

● L'été de tous les appels

Les réseaux de l'économie
solidaire en mouvement

Les cafés-musiques
pour l'emploi des jeunes



● Télés libres

● Balade en région Centre

● L'Europe du Chapitô



Edito

Depuis le récent changement de gouvernement, des appels émanant de la société civile sont lancés de tous côtés. Les professionnels de l'action culturelle et de l'action sociale, en particulier, tiennent à témoigner de l'aggravation de leurs difficultés face à l'interminable crise du travail. Confrontés au quotidien à l'émergence de demandes et besoins nouveaux auxquels ils s'efforcent d'adapter leurs réponses, ils pensent être en droit de formuler des avertissements aussi bien que des propositions.

Au travers de ces appels, on sent que les acteurs de terrain manifestent une volonté d'agir sans attendre avec un sens accru des responsabilités.

Dans le cadre de la politique d'emploi des jeunes, les responsables de cafés-musiques ont la possibilité de proposer des emplois motivants, mais tiennent à ce que l'embauche se fasse sur la base d'un contrat clair avec le jeune, lui garantissant une formation adaptée prenant en compte ses projets personnels.

Les réseaux de l'économie solidaire, après avoir lancé un appel dans *Le Monde* du 18 juin dernier, se réunissent régulièrement pour accorder leurs positions. De leurs propos ressort avec force le besoin partagé de voir les professionnels œuvrant localement dans des secteurs divers, se rencontrer, mieux se connaître, avancer ensemble. À l'évidence, ne pas rester «emprisonnés» dans une filière ou dans un milieu professionnel est la condition *sine qua non* pour reconstruire ensemble une économie de proximité consacrée à l'amélioration du cadre de vie.

Dans le domaine culturel aussi, de nombreux acteurs œuvrent pour une communication élargie entre les différentes formes d'actions et disciplines artistiques : les centres chorégraphiques se tournent vers les danses de la rue, des associations de jeunes artistes s'impliquent dans le développement culturel et social des quartiers, des télélibres réinstaurent un dialogue de qualité entre les habitants.

À Lisbonne enfin, le Chapitô nous montre qu'une action d'éducation et d'insertion menée sur le plan local s'accorde pour le mieux avec des échanges internationaux de pratiques et de savoir-faire.

Bruno Colin, Réjane Sourisseau, Luc de Larminat

BALADE EN RÉGION CENTRE

| | |
|--|--|
| Regards sur la danse | |
| Isadora - Danses au Centre | 6 Construire le public de demain |
| Association Danse au Cœur | 8 Enfant danse... Danse à l'école |
| Centre chorégraphique régional d'Orléans | 9 Quartiers en danse |
| Centre chorégraphique national de Tours | 10 S'ouvrir à d'autres courants |
| Le possible des quartiers | |
| Emmetrop | 11 L'action culturelle « Pas Pareil » ! |
| DEFI | 14 L'outil du défi, la musique |
| Laissez-moi chanter | 14 |
| C'est comme ça | 15 Une friche pour les initiatives solidaires |
| Musées atypiques | |
| École du Grand Meaulnes | 16 Entre fiction... et réalité |
| Musée de la Sorcellerie | 18 Des superstitions... à l'Histoire |
| Brèves | |
| | 20 Aventures récentes et à venir |
| POINT DE VUE | 21 Patrice Angosto (Espace Julien, Marseille) |

DOSSIER : TÉLÉS LIBRES - LES VIDEOS DES PAYS ET DES QUARTIERS

| | |
|---|---|
| Vidéos des pays | |
| Télé Saugeais | 26 La proximité vue de l'intérieur |
| Vidéosol | 27 En voisins, plutôt qu'en visiteurs |
| Télé Millevaches | Des précurseurs |
| Trégor Vidéo | 28 Au service d'un pays |
| Aldudarrak Bidéo | 29 Une télévision qui riposte |
| Vidéos des quartiers | |
| Télé Centre Bernon | 31 À la recherche de personnes-relais |
| Canal Nord | 33 À l'écoute d'un quartier |
| Télé la Madeleine | 34 Au cœur de La Madeleine |
| Vidéon | 35 Les télé locales sur la Toile |
| La Fédération nationale des Vidéos des Pays et des Quartiers | 36 Une morale de la vidéo-communication locale |

LES CAFES-MUSIQUES ET L'EMPLOI DES JEUNES

| | |
|---|--|
| Préliminaires | 40 Reconnaissance accrue, allègement de contraintes |
| Propositions pour l'embauche de jeunes | 41 Des emplois pour soutenir des projets artistiques locaux |
| Conditions à l'embauche de jeunes | 43 Formations adaptées et soutien aux projets personnels |
| <i>Appel pour une nouvelle politique en faveur des musiques actuelles</i> | 44 |

| | |
|----------------------------|--|
| L'EUROPE DU CHAPITÔ | 45 Une école de cirque à Lisbonne, ses contacts avec d'autres compagnies et la Fédération Européenne Des Écoles de Cirque |
|----------------------------|--|

DÉBATS : CONTRIBUTIONS AU DEBAT DES "SOCIÉTÉS A BUT NON LUCRATIF"

| | |
|---------------------------------------|---|
| J.C. Wallach, consultant culturel | 50 La reconnaissance de l'intérêt général |
| Gilles Castagnac, directeur de l'IRMA | 52 L'utilité sociale a une valeur économique |

LES RESEAUX DE L'ECONOMIE SOLIDAIRE EN MOUVEMENT

| | |
|---|---|
| Appel en faveur de l'ouverture d'un espace pour l'économie solidaire | 54 Paru dans <i>Le Monde</i> du 18 juin 1997 |
| Propositions des réseaux de l'économie solidaire | 56 ADSP - ADEL - REAS - CNLRQ - Fonda - Partage - Artisans du Monde - Terre des Hommes - Peuples Solidaires |
| Essai de synthèse et prolongements à prévoir | 60 Renforcer les contacts intersectoriels au niveau local |
| Appel à projets | 62 La ville comme cimaise |
| Petites annonces | 65 Offres et demandes d'emplois |

Annonces

Balade en région Centre



Pour cette visite au pays des châteaux et des cathédrales, nos rédacteurs ont choisi de présenter des expériences qui les ont séduits.

Frédérique Planet nous propose des «regards sur la danse». La région Centre présente la particularité d'accueillir deux centres chorégraphiques nationaux, l'un à Tours, l'autre à Orléans. On y croise d'ardents défenseurs de la danse, de toutes les danses, de ceux qui ont des projets plein les valises et font de l'éveil artistique (sensibilisation à l'œuvre chorégraphique et apprentissage) la trace sensible d'une aventure artistique, à la portée de tous et en tout lieu du territoire.

Luc de Larminat tient à mettre en valeur les efforts et le travail quotidien d'associations qui, à Bourges, Blois et Orléans, valorisent les paroles et les pratiques culturelles des habitants des quartiers... des associations qui développent ce qu'il propose de nommer une «trans-action culturelle».

Patrie de nombreux écrivains, le Centre a conduit Réjane Sourisseau sur les chemins menant à des petits musées atypiques ; fondés à l'initiative d'habitants, ils se présentent comme leur singulière contribution au développement local sur le principe d'une réhabilitation du patrimoine «spirituel» ou légendaire en milieu rural.

Et pour prolonger la balade, le tableau de quelques aventures qui se vivent depuis peu ou verront prochainement le jour en région.

Regards sur la danse

Enquête de
Frédérique Planet

La danse contemporaine est en région Centre une aventure partagée.

Parce que la danse vue est encore trop labellisée et reste principalement l'affaire des théâtres équipés..., des artistes, des responsables d'association, des enseignants ou encore des acteurs institutionnels se mobilisent pour construire une dynamique de la danse qui irriguerait chaque coin et recoin du territoire.

Alors il faut imaginer, créer des lieux, mettre en réseau les acteurs culturels, créer des passerelles entre la danse et les autres arts, ouvrir la danse à l'école.

Construire le public de demain

Médiateur entre les compagnies de danse contemporaine et les acteurs culturels locaux, l'Isadora/Danses au Centre accompagne les démarches esthétiques originales.

Créée en 1985, l'Isadora/Danses au Centre mène, depuis 1992, une action de soutien à la création, la diffusion et la pédagogie de la danse contemporaine dans la région Centre. Cette dernière a signé un contrat régional d'initiative culturelle et artistique, en 1992, avec la DRAC Centre et le Conseil régional. Au cours de la saison 96/97, douze villes réparties dans la région ont accueilli quatorze compagnies dans le cadre de seize représentations et de deux résidences de création.

Entretien avec **Véronique Barcelo** et **Pascal Brunet**.

« Nous avons dans un premier temps privilégié la mise en réseau des partenaires sur l'ensemble des six départements, ainsi que l'ouverture de nouveaux lieux pour accueillir la danse contemporaine et créer une vraie dynamique. L'Isadora a d'ailleurs bénéficié du soutien de la DRAC et du Conseil régional du Centre qui désiraient se lancer dans un projet de structuration culturelle du territoire et de développement de la danse contemporaine. Aujourd'hui, au vu de l'évolution de

cet art en région, il nous semble important d'avancer une politique artistique de pair avec une politique d'aménagement du territoire. Nous cherchons surtout à élaborer des actions plus resserrées, tout en conservant une diffusion constante. C'est ce que nous avons essayé de faire cette année dans le cadre de la résidence de Christophe Haleb de février à juillet, dans le Parc naturel régional de la Brenne et la ville du Blanc. »

Résidence dans le Parc naturel régional de la Brenne

« Nous avons mis en réseau les collectivités de départ, c'est-à-dire la ville du Blanc avec le Parc naturel (au total 40 communes regroupant 35 000 habitants), et une compagnie de théâtre la compagnie Faust en Brenne qui depuis huit saisons contribue, avec son festival, à l'animation culturelle de la région. En milieu rural, il s'avère nécessaire de trouver des courroies de transmission, c'est-à-dire des porteurs de projets déjà existants pour assurer non seulement le succès de l'entreprise, mais permettre de la pour-

Corinne Miret dans *Le Chercheur dort*



©Laurent Lafolle



Christian Bourigault dans le Chercheur dort.

© Laurent Laballe

suivre. Il est vraiment difficile de dire "on déploie la tente, on fait le spectacle et puis on s'en va". *Le Festival Faust en Brenne*, qui a fait son ouverture avec la création de Christophe Haleb le 5 et 6 juillet, a programmé début août une pièce de deux danseurs du Centre chorégraphique de Montpellier. Il semble par ailleurs bien décidé à conserver une programmation danse, sous une forme légère, pour sa prochaine édition. »

Sensibilisation à l'œuvre

« Nos interventions n'ont pas pour but de former le public à une technique précise, mais de l'ouvrir à la connaissance d'un processus de création. Notre priorité est la relation à l'œuvre, c'est-à-dire une sensibilisation à l'univers du chorégraphe, à sa démarche esthétique et à sa trajectoire. Tous les chorégraphes que nous avons reçus en résidence, Christian Bourigault, Mark Tompkins, Sidonie Rochon ont, non seulement pu pro-

duire leur création, mais aussi présenter des pièces de leur répertoire. Une opportunité pour les compagnies indépendantes qui ont du mal à faire connaître leur répertoire ! Nous savons pertinemment que le public ne va pas voir forcément toutes les pièces, mais nous leur en offrons du moins la possibilité. Trois pièces du répertoire de Christophe Haleb et sa création *Re-pères* ont

drainé plus de 750 spectateurs, de 7 à 77 ans. Elles ont été présentées à la salle des Fêtes, ou encore dans la cour du Château Naillac au Blanc, dans un vieux cinéma à Tournon-Saint-Martin et au collège à Saint-Gaultier. Nous avons essayé au maximum de renvoyer les publics de lieu en lieu. »

Former les instituteurs et les enfants

« Être en résidence pour un chorégraphe signifie non seulement créer et danser, mais aussi mener des actions de sensibilisation qui prennent les canaux de la répétition publique, de projections vidéo, d'actions en milieu scolaire. Nous élaborons le chemin pédagogique en fonction du projet du chorégraphe, de sa sensibilité et des spécificités des acteurs locaux du territoire engagé dans la démarche. Dans le cas de Christian Bourigault, en résidence dans le Boischaud en 1995, l'action pédagogique a non seulement été menée en direction des écoles,

mais des instituteurs qui avaient envie d'approfondir leur connaissance de la danse pour développer ensuite les ateliers de pratiques artistiques. À l'occasion de celle de Christophe Haleb, ces classes ont été mises en place dans les villes du Blanc, Tournon-Saint-Martin, Migné, Luzeret et Saint-Gaultier et ont touché deux cents enfants et jeunes en milieu scolaire. Ces ateliers menés sur une semaine ont permis à ces jeunes, avec la collaboration des instituteurs et sous la conduite de deux danseurs de la compagnie, puis du chorégraphe, de se familiariser à l'univers de la danse, à sa pratique mais aussi de restituer par l'écriture et les arts plastiques le travail d'atelier. » ■

A PROPOS DE LA RESIDENCE DE LA COMPAGNIE LA ZOUZE

« Accueillir des artistes en résidence sur le territoire naturel régional de la Brenne c'est répondre à un double objectif :

- Affirmer que la culture peut être un moteur de développement (et ne plus la considérer comme un objet pour une consommation élitiste).

La culture seule n'est rien. Elle ne vaut que par les liens qu'elle tisse, les hommes qu'elle fait se rencontrer, les partages qui s'opèrent, la richesse qu'elle apporte aux adultes comme aux enfants et même les emplois qu'elle crée.

- Assurer une mission essentielle d'aménagement du territoire, loin des grands centres urbains, en offrant à tous une meilleure qualité de vie et un service à la population. »

Jean-Paul Chanteguet,
directeur du Parc naturel
régional de la Brenne

CONTACT

L'Isadora/Danses au Centre
Véronique Barcelo et Pascal Brunet
3, rue Louis Roguet
45000 Orléans
Tél : 02 38 62 01 31

Enfant danse...

Danse à l'école

À Chartres, l'association Danse au Cœur favorise la rencontre des élèves avec l'art vivant.

Qui es-tu ?
 Tu es comme moi.
 Je suis moi ou toi.
 Je veux t'attraper.
 J'avance.
 Je m'approche.
 Je te touche.
TU DANSES !
 Tu fais comme moi.
 Tu joues avec moi,
 Reste avec moi,
 On joue.
 Rapproche-toi...
 Suis-moi...



Alexandra.
 Centre de l'Enfance. IME Mainvilliers

Chaque année, le théâtre de Chartres ouvre pendant deux semaines ses portes aux *Rencontres nationales de la Danse à l'École*. Au fil des années, ce Festival des enfants devient une véritable plate-forme de découvertes et attire des chorégraphes professionnels de renom. Cette année, des fragments chorégraphiques *Paroles dansées*, filmographies, rencontres, ont été proposés par Odile Duboc, Jackie Taffanel, Régine Chopinot...

Cette manifestation est une initiative de Marcelle Bonjour, directrice de l'association *Danse au Cœur*, également consultante chargée de la danse au ministère de l'Enseignement. Cinq mille élèves d'une centaine d'ateliers artistiques de toutes les régions de France ont présenté devant un jury les chorégraphies courtes qu'ils ont réalisées, en alternance avec les créations des compagnies professionnelles qui ont travaillé avec eux.

Des enfants et des instituteurs rejoints par la danse et les danseurs

Mis en place en tout premier lieu dans le département de l'Eure-et-Loir, le dispositif imaginé par Marcelle Bonjour a rayonné dans tout l'Hexagone. Il touche, à titre d'exemple et pour le seul département d'Eure-et-Loir, 110 établissements (scolaires ou spécialisés) dont 30 % dans les zones d'éducation prioritaires (ZEP) et autres quartiers suburbains, et 70 % en zone rurale. Les ateliers de pratiques artistiques, conduits sur une période de six mois à raison de trois heures hebdomadaires, se sont ouverts à des danseurs professionnels et des chorégraphes ; les enseignants, véritables passeurs entre le système scolaire et le monde culturel, reçoivent également une formation pour accompagner le projet artistique et les enfants jusqu'à l'audition.

Justine et Odile Duboc



© Arnaud Hébert



S'il est besoin de dégager une ligne de force dans l'action de *Danse au Cœur*, elle peut être celle de « construire un espace créatif en danse à l'école, de la maternelle à l'université, en relation avec d'autres arts, de former des regards exigeants et critiques » pour déboucher, à terme, sur « un véritable espace de formation, de recherche et de ressources ». (Marcelle Bonjour)

Chemins de traverse

Inaugurés l'année dernière, les ateliers danse/arts plastiques ont été reconduits cette année en partenariat avec l'Atelier des Enfants du CNAC Georges Pompidou, avec les interventions de Marie-Claude Beck, artiste peintre et Murièle Venet, plasticienne. D'autres chemins de traverse, faisant le pont entre la danse et les autres arts ont été imaginés : les ateliers danse/littérature. Autour des œuvres d'auteurs contemporains comme Dominique Rebaud, Nancy Houston évoquant la danse ou le corps dansé, élèves, enseignants et artistes chorégraphes ont construit leurs chorégraphies. ■

CONTACT

Association Danse au cœur
 1, rue du 14 Juillet
 24000 Chartres
 Tél : 02 37 28 33 06



ENSEIGNEMENT DE LA DANSE : UN ENJEU POUR L'AN 2000



Depuis plus de dix ans, **Joël Forgues** conseiller pour la musique et la danse à la direction régionale des affaires culturelles du Centre, informe et conseille les partenaires locaux, dans la mise en place en région de politiques musicales et chorégraphiques. L'enseignement et la sensibilisation à la danse contemporaine est incontestablement pour lui un des axes prioritaires pour l'avenir.

« Le paysage de la danse s'est notablement modifié depuis une dizaine d'années. Nous sommes passés d'une programmation post-classique à l'époque du ballet de l'Opéra de Tours, dirigé par Jean-Christophe Maillot à une diffusion plus importante de la jeune danse contemporaine, avec l'implantation des deux centres chorégraphiques nationaux l'un à Tours, l'autre à Orléans, respectivement dirigés par Daniel Larrieu et Josef Nadj.

En outre, l'association Isadora (Dances au Centre) contribue notablement à l'aménagement chorégraphique du territoire régional, *Danse au Cœur* se consacrant à la pratique chorégraphique en milieu scolaire.

Il reste cependant toujours nécessaire de renforcer cette politique de diffusion et de sensibilisation qui ne repose pas exclusivement sur des festivals mais par des actions de formation. Il m'apparaît indispensable à cet égard, d'encourager l'enseignement de la danse contemporaine dans les écoles contrôlées, cet enseignement n'étant actuellement dispensé que dans une minorité d'établissements. Il en va d'ailleurs de même pour la danse jazz.

Il est nécessaire d'imaginer un centre de préparation au diplôme d'État de professeur de danse, vraisemblablement interrégional, en conjuguant nos efforts avec le Limousin, région voisine, également dépourvue de centre de formation, et trouver un lieu qui pourrait être Issoudun, entre Paris et Limoges. »

Quartiers en danse

Guidés par les danseurs de Josef Nadj, les jeunes des quartiers se frottent à la danse contemporaine.

Au carré Saint-Vincent à Orléans, le chorégraphe Josef Nadj, directeur du Centre chorégraphique national, répète sa dernière pièce, *Le vent dans le sac*, d'après l'œuvre de Samuel Beckett. Il vient de mener, dans le cadre des missions de formation des publics dévolues aux centres chorégraphiques nationaux et du contrat de ville, une action de sensibilisation dans quatre quartiers de la ville.

« L'objectif du Centre était de faire participer ces adolescents à un processus de création, et par là même les amener à porter un regard critique sur leur propre environnement comme matière à création » rappelle **Anne Kerzerho**, coordinatrice du projet au Centre chorégraphique.

En préalable à l'organisation des journées d'ateliers prévues, des échanges ont eu lieu entre l'équipe du Centre et les animateurs des quartiers de Saint-Jean-de-la-Ruelle, Saint-Jean-de-Braye, des Blossières et de l'Argonne. Comment prendre en compte au plus juste les désirs des jeunes, organiser l'échelonnement des ateliers, donner à chaque intervenant (danseurs de Josef Nadj) la possibilité de construire un projet ouvert ? Dans le même temps, les adolescents ont pu appréhender le travail du Centre, voir des pièces de Josef Nadj, rencontrer les danseurs de la compagnie ou encore voir des vidéos.

« Le projet s'est mis en forme doucement. Des jeunes ont abandonné, d'autres sont restés mobilisés, bien souvent sous l'action moteur des

éducateurs », souligne **Frédéric Lescure**, danseur de Josef Nadj. « En bout de course, le Centre a défini un planning d'ateliers resserré car il était difficile de maintenir une dynamique sur une longue période. Dans le quartier des Blossières, où les jeunes étaient plus sensibles à la danse urbaine, le Centre a fait appel à Jean-Claude Pampe-Wanyak, danseur hip-hop ; le danseur de la compagnie a travaillé essentiellement la dimension théâtrale et scénique. »

Pousser leurs désirs jusqu'au bout

« Nous avons essayé avant tout de favoriser la rencontre avec une esthétique, leur donner envie de se mettre en scène et de prendre la parole, finalement. Nous avons monté avec eux de courtes pièces qu'ils ont dansées dans les quartiers mais également devant un plus large public à la salle Vitez du Carré-Saint-Vincent. »

« De nombreux jeunes », conclut Frédéric Lescure, « sont prêts à continuer, ou d'autres à tenter l'expérience. À Saint-Jean-de-La-Ruelle par exemple, un groupe de filles pourrait très bien être catalyseur de cette envie. » ■

CONTACT

Centre chorégraphique
régional d'Orléans
Carré Saint-Vincent
45000 Orléans
Tél : 02 38 62 41 00

S'ouvrir à d'autres courants

Käfig est l'invité du festival *Le Choré-graphique*.

Käfig - Photo : Séverine Battisoldi



Pendant deux jours Mourad Merzouki, chorégraphe de Käfig et Chaouki Saïd ont animé l'atelier et mis au point avec ces danseurs pour la plupart initiés, une petite création de 15 minutes, en utilisant la matière qu'ils proposaient.

Un échange fructueux

« *Devant la pluralité de styles des groupes,* » rappelle **Mourad Merzouki**, « *j'ai cherché avant tout à trouver une unité de ton, donner une forme et inscrire leurs propos dans une mise en scène fluide. Cet échange a été très fructueux. Pour la compagnie, transmettre est aussi important que créer. Nous souhaitons aller à la rencontre des jeunes, transmettre notre expérience d'une danse qui cherche à faire dialoguer les codes du hip-hop avec d'autres formes de danse, comme la danse contemporaine, la capoeira ou l'acrobatie.* »

À l'arrivée, les jeunes ont dansé en première partie du spectacle de Käfig, au Vinci. Déjà, au Centre chorégraphique, il est question de poursuivre l'aventure, avec l'équipe de Mourad ou d'autres, dans le cadre du festival ou, pourquoi pas, durant l'année.

CONTACT

Centre chorégraphique national de Tours

Tél : 02 47 36 46 00

Compagnie Käfig

Tél : 04 78 20 88 57

Bourges :

les quartiers nord entrent dans la danse

Emmetrop, dont nous vous présentons l'action à la page suivante, sensibilise les jeunes à la danse.

« Notre rencontre avec la danse urbaine remonte à l'année dernière. Pour ce premier contact, nous avons invité sur les quartiers de la Chancellerie et de Gibjoncs la compagnie Accrorap de la région Rhône-Alpes, que quelques jeunes avaient déjà eu l'occasion de voir lors des Rencontres nationales de danses urbaines à la Villette au printemps 96. Ce groupe de la région Rhône-Alpes, qui allie danse de rue, acrobatie de cirque et danse contemporaine, a non seulement présenté des petits spectacles, mais monté des ateliers pour cinquante jeunes du quartier. Cette expérience a donné envie à tout le monde de poursuivre. Avec le soutien de la DRAC, de la région Centre, du FAS et de la ville de Bourges, nous avons proposé au printemps trois week-ends de danse aux jeunes et avec des compagnies différentes à chaque fois. C'est une manière de réactiver par des approches différentes le sens de l'exigence chez les jeunes, leur ouverture et la découverte des différents aspects de la danse urbaine et contemporaine.

Nous venons d'accueillir cet été, dans le cadre du festival Ziva, la compagnie originaire de Saint-Quentin-en-Yvelines *Illicit Danse*. Pendant une semaine, les murs du Centre culturel de la Chancellerie ont résonné musique hip-hop, jazz et soul et les jeunes des quartiers, inscrits aux ateliers, ont répété avec enthousiasme sous la houlette d'Olaf, de Sandra et Xavier des figures de break-dance, de smurf, hype et hop-rock... À terme, nous voudrions créer un atelier permanent sur l'année avec chaque mois un week-end en résidence. »

Frédérique Marciniak



Le possible des quartiers

Enquête de
Luc de Larminat



L'action culturelle "Pas Pareil" !

Emmetrop à Bourges,
DEFI à Orléans,
Laissez-moi chanter à
Blois, trois associations
qui réalisent des
interventions culturelles
dans des quartiers
d'habitat social. Leur
travail : faire voyager des
paroles et transmettre des
savoir-faire, mais aussi,
aider des jeunes à
se projeter dans l'avenir,
à être acteur.
Au travers de leurs
actions, elles rappellent
que ces quartiers ont une
histoire, que des cultures
et des pratiques artistiques
s'épanouissent et que
toute action culturelle dans
ces quartiers doit d'abord
s'enrichir de ces savoirs.

En zone périurbaine,
La Friche de Pont-Vert
propose un espace
pour la création
d'activités solidaires.

Depuis 15 ans, à Bourges, l'association Emmetrop développe un concept d'action culturelle particulièrement inventif, en particulier sur les quartiers d'habitat social urbain.

*Pour Emmetrop, l'action culturelle est un engagement citoyen, fait d'exigence artistique et d'une farouche envie de transmettre, un concept où l'art et la vie sont en étroite relation. Après plusieurs années d'études, de réflexion sur l'art et d'expériences artistiques, l'équipe d'Emmetrop décide d'expérimenter dans le quotidien son concept et de partager savoirs et savoir-faire avec tous ceux qui ne sont pas touchés par les œuvres, qu'elles soient classiques ou contemporaines. Véritable découvreur de talents, reconnu par ses pairs comme porteur d'une démarche particulièrement novatrice, Emmetrop occupe une position de résistance. Résistance contre le secteur marchand de la culture, contre les « professionnels » de l'action socioculturelle, contre les replis, qu'ils soient identitaires, artistiques ou politiques. Avec peu de moyens financiers, une reconnaissance timide de leurs élus qui n'ont pas encore accepté de mettre à leur disposition un lieu fixe, et une situation salariale plus que précaire (l'équipe est constituée de CES, CEC et d'un poste Fonjep !), leur travail est là pour témoigner qu'une attitude engagée et sincère ouvre des perspectives nouvelles de réflexions sur l'action culturelle. Et qu'ainsi il devient un outil effectif d'accès aux pratiques artistiques et à l'art, qui permet de penser le monde avec un peu plus de justesse et de générosité. Emmetrop, par la voix de **Karine Noulette**, décrit*

ici plus particulièrement le travail réalisé sur deux cités de Bourges, la Chancellerie et les Gibjoncs.

Le temps pour transmettre

« Avant de travailler sur le quartier, nous avons habité cette cité pendant deux ans. Nous avons rencontré les familles, les mamans, les jeunes pour faire connaissance. Il faut savoir être à l'écoute et ne pas renoncer quand il y a échec, mais en analyser les raisons et recommencer autrement. Le temps est nécessaire pour rentrer dans la quotidienneté des gens. Dans ces quartiers, elle peut être dure, faite de rapports de force, d'agressivité qu'il faut savoir assumer. Par exemple, lors des spectacles, nous ne prenons jamais de service d'ordre : nous voulons régler les problèmes autrement que par la répression même si parfois des actes violents nous dépassent.

Il faut du temps également pour transmettre des savoir-faire et pour permettre aux gens de s'impliquer et développer leur propre projet et non les nôtres. Nous sommes là juste pour leur donner des outils, pas pour faire du colonialisme culturel. Nous avons commencé par réunir des équipes de jeunes pour les former à organiser eux-mêmes leur concert et leurs activités. Certaines sont maintenant complètement autonomes (50 sur Cité Rock), réalisant de A à Z leurs projets. Nous ne sommes plus que des jardiniers heureux. ➔

*"Le métissage est notre
force et force le futur"*
Le groupe Assassin



Qualifier les pratiques artistiques

« Nous n'avons pas une vision sectorielle de notre travail, que ce soit dans le choix des disciplines artistiques abordées ou dans le type d'action (diffusion, performances, édition, création, aménagement d'espaces urbains, formations, résidences...). Nous nous préoccupons de théâtre, de danse, de musique, de pratiques amateurs, toutes ces actions sont indissociables, c'est la vie qui est comme ça.

Il ne faut pas marginaliser des pratiques culturelles, elles font partie de la culture commune. Il faut les qualifier, c'est pour cela que nous poussons leurs pratiques artistiques jusqu'au maximum. Nous appelons cela le travail vertical sur les pratiques. Par exemple autour du rap, nous faisons des ateliers sample, MAO, graph, danses urbaines. Le premier objectif a été de leur faire réellement découvrir ce courant musical, ce langage, en répondant au début à toute leur demande, en invitant des artistes tels que Fabe, La Rumeur. Et puis, petit à petit, nous les avons ouverts à d'autres choses.

"ZIVA" OU LE FESTIVAL DE L'AUTREMENT

Depuis trois ans à la Chancellerie et aux Gibjons, pendant huit jours se déroulent Ziva, manifestation multiculturelle qui mélange théâtre de rue, musique, danse, expositions, débats, ateliers créatifs, ateliers sportifs, artistes en résidence. Ce festival de quartier réunit dans l'organisation toutes les associations de Bourges à Vierzon participant toute l'année avec Emmetrop à cette aventure des cultures citoyennes et solidaires.

ASSOCIATION "PAS PAREIL"

Carrefour de nombreuses associations qui comme Emmetrop prennent une part active au combat contre les exclusions, qui luttent contre le racisme et la xénophobie. *Pas Pareil* lance des actions concrètes de soutien aux personnes victimes du racisme, ou des débats, des rencontres autour de films, de livres, de musique.



O. Mégaton - Photo : Sylvie Chasles

Nous mettons en relation des jeunes groupes de musique avec des chercheurs de l'Institut national de musique électroacoustique (stage sur le numérique, travail sur la recherche musicale...) et des échanges passionnants se font entre ces deux mondes très distincts. De même, en organisant des stages de calligraphie pour des grapheurs, ils ont redécouvert le pinceau, l'encre et pour certains leur écriture d'origine. Travail de longue haleine mais qui porte ses fruits, ce n'est en définitive qu'un problème d'éducation culturelle qui n'existe nulle part. Il n'y a qu'une exclusion, c'est celle du langage. »

Des rencontres artistiques à la création d'ateliers

« Des ateliers de toutes sortes ont été montés, qui répondent à chaque fois à trois critères inséparables : repérage d'une demande des jeunes et de leurs pratiques, projets de l'équipe, rencontre avec des artistes.

Pour les nouvelles technologies, nous sommes partis de la nécessité pour les jeunes de s'approprier absolument l'outil. La technique est telle-

ment sacralisée qu'ils ne voulaient pas en entendre parler au début. Nous commençons petit à petit avec de l'initiation et de la formation à Internet, et la production d'un CD-rom autour de la prévention de la toxicomanie avec Jeunesse & Sports. Les musiciens qui utilisent des machines, des samples ou encore des DJ ont bien compris que les nouvelles technologies offrent un espace de liberté de création musicale infini.

D'autres ateliers sont nés de la rencontre du travail d'artistes (la compagnie Accrorap) avec le public, comme les ateliers Danses urbaines. Quand Nicolas Peskine avec la Compagnie du Hasard est venu présenter son *Figaro* dans le quartier, ou encore la compagnie Misraïa, des jeunes de Dreux, cela a donné des envies de théâtre ; nous allons donc faire une résidence, avec le Théâtre de l'Opprimé.

Maintenant les ateliers sont disséminés sur la ville, ce qui permet de mélanger des jeunes d'origines diverses. Il faut qu'ils sortent de leur cité, qu'ils apprennent la mobilité, à consommer la ville, à aller à la Maison de la Culture ou à la médiathèque. »



Des artistes impliqués

« Les artistes qui interviennent sur le quartier doivent être impliqués dans le projet et avoir envie de transmettre. Certains étalent leurs interventions dans le temps comme O. Mégaton, qui encadre les grapheurs pendant trois ans. Des artistes d'art contemporain comme Claude Lévêque restent en résidence dans le quartier pendant un an et demi. Ils rentrent dans le quotidien des gens. Avec de la confiance et du respect, l'accès aux pratiques est facilité.

Les musiciens de Massilia Sound System, ou de Zebda viennent plusieurs années de suite plusieurs jours. Ils font un concert, jouent au foot avec eux, participent à leurs émissions de radio, encadrent les balances des jeunes groupes de quartier, les accueillent chez eux après. Ces artistes donnent non seulement un coup de soleil, mais essayent de faire rayonner l'image de ces jeunes au travers de leurs pratiques. Les gens qualifiés et connus sont importants pour réaliser ce type d'intervention.

Parfois, c'est trois ans de préliminaires avec l'artiste. Nous allons avec les jeunes les rencontrer, voir leur travail, et nous discutons beaucoup avec eux avant d'envisager une intervention de leur part. Nous avons besoin de ce travail de sédimentation avant de nous lancer dans une aventure d'artiste en résidence. Il faut qu'il y ait une aven-

ture humaine si on veut qu'il y ait une aventure artistique. Cela doit rester des expérimentations fortes. »

Travailler avec toutes les associations

« L'évolution d'Emmetrop ne peut pas être conçue s'il n'y a pas un développement sur notre bassin de vie des autres associations. Nous participons au renforcement de leurs projets par de l'accueil, du conseil, de l'accompagnement, ou de leur économie pour certaines. Nous sommes là pour développer nos projets mais aussi pour favoriser ceux des autres.

Cette année, avec le soutien du Conseil régional, qui commence à comprendre tout l'intérêt de ce travail dans les quartiers, avec l'association *Défi d'Orléans* et *Laissez-moi chanter* de Blois, nous avons proposé ensemble une mise en lien de toutes ces associations de la région avec un premier projet de sorties culturelles communes. Expositions, spectacles, rencontres avec des artistes, valorisation des pratiques artistiques des jeunes, mise en lien des jeunes de ces différentes villes furent la première expérience particulièrement réussie et plébiscitée par tous, jeunes, élus et organisateurs. La poursuite de ce travail est l'élaboration de projets communs et l'ouverture à d'autres associations qui se mobilisent pour une culture citoyenne. » ■

PAROLES CHOISIES PAR EMMETROP

*"Le silence et la mort :
si tu te tais, tu meurs
si tu parles, tu meurs
alors dit et meurs !"*

Tahar Djaout (poète algérien assassiné en 1993)

*"Ils viennent te parler de nationalité,
ils se sentent envahis, ils se sentent menacés,
pour eux l'identité, c'est ta carte d'identité Non !
L'identité n'est pas inscrite sur les papiers,
être marseillais, c'est vouloir être marseillais,
quel que soit l'endroit ou le pays où tu sois né."*

Massilia Sound System

*"... Le talent de ne jamais croire, le génie de pratiquer,
le savoir-être, l'insouciance de paraître, le pouvoir de
savoir le perdre, finalement nous sommes parfaits !
vendre sans être "vendus", passer, transmettre sans
paternaliser, innover sans prophétiser, proposer sans
"démagogicler", risquer sa misérable carrière,
 survivre à ce qu'on est né, survivre à ce qu'on n'est pas,
 survivre à ce qu'on est naze, ignorer le crédo centraliste,
 provincialiste, patoisant, passéiste,
 libéraliste, faux-cul capitaliste, crétiniste,
 résister à toutes les formes convenues, convenables,
 hypocrites, connes et terminées..."*

Bernard Lubat (extrait éditorial 20° Uzeste musical)

ACTIVITES

- Antenne Centre Réseau Printemps
- Accompagnement des pratiques amateurs
- Studios de répétitions
- L'*Antre peaux* (centre ressources cultures jeunes et nouvelles technologies, ateliers créatifs, accompagnement projets jeunes)
- Formations artistiques et techniques, stages
- Résidences d'artistes
- Concerts (2 à 3/mois), spectacles, festivals
- Actions de prévention SIDA et Toxicomanie

CONTACTS AVEC DES RESEAUX

CIR-IRMA, Réseau Printemps, Banlieues d'Europe, TransEurope Halles, REAS, Linha Imaginot, Ferarock, Fedurok, Hiéroglyphe, "Les périphériques vous parlent", tourneurs, labels, fanzines, groupes, artistes, Les réseaux underground et indépendants (Europe, USA, Japon...)

BUDGET 1996

Principales recettes :
DRAC 180 kF, DSU 115 kF, DDJS 65 kF,
Ville 245 kF, FAS 97 kF, Conseil régional 70 kF,
Réseau Printemps 133 kF, recettes propres 361 kF.

Compagnie Off - Photo : Sylvie Chasles



CONTACT

Emmetrop
K. Noulette, F. Marciniak, O. Lozat
26, route de la Chapelle - 18000 Bourges
Tél : 02 48 50 38 61 - Fax : 02 48 20 55 01
E-mail : emmetrop@easy.net.fr

L'outil du défi, la musique

L'association DEFI, dans les quartiers d'Orléans, s'efforce depuis 8 ans de faire reconnaître les musiques actuelles auprès de leurs élus, en tant que pratique artistique et comme outil d'insertion sociale.



En 1989, il y a Ismaël Kordjee qui monte un petit studio de répétition dans la cave d'un immeuble de la cité. La personnalité d'Ismaël et sa volonté d'aider les jeunes à se prendre en charge, à favoriser leur insertion sociale en attirent de plus en plus dans la cave devenue lieu de rencontre et de musique. « Éducateur bénévole » qui entend bien donner des clés aux jeunes pour s'en sortir, il est bientôt rejoint par des habitants du quartier.

Ils montent l'association DEFI qui va développer son projet autour des musiques actuelles. Ils se forment, et obtiennent en 1992 un début de reconnaissance des élus, qui leur confient la gestion de locaux de répétition (la Source, l'Argonne) : ateliers d'apprentissage, de création, formation, organisation de concerts, participation aux découvertes du Printemps de Bourges, encadrement de Cité Rock, organisation de sorties culturelles). Les activités s'enchaînent et se professionnalisent sans beaucoup de moyens (bénévoles, CES, 1 Fonjep), mais toujours avec la même volonté, essayer de faire reconnaître par les institutions les musiques actuelles et mener un combat pour désenclaver les quartiers en proposant des actions d'échanges et d'insertion par le biais de la musique.

Cité Rock est un exemple du type d'action qu'ils mènent tout au long de l'année. Trente quartiers en France participent à ce projet initié par le Réseau Printemps dont le but est de « valoriser les pratiques musicales amateurs des jeunes des quartiers, de les confronter à des pratiques plus professionnelles, et de favoriser l'échange et la rencontre entre des jeunes d'horizons différents. »



Cité Rock à Orléans

À Orléans, c'est l'occasion d'une grande fête, qui réunit plus de 3 500 personnes pendant trois jours, que DEFI prend en charge avec des jeunes du quartier, des professionnels et des associations. Cette année, il se déroulait au parc de la Charbonnière, extérieur à la cité. « Il est important, » explique **Bérangère Allimonier**, directrice adjointe, « de ne pas s'enfermer dans un seul quartier, de montrer que nos actions concernent, bien entendu les jeunes du quartier, mais également l'ensemble de l'agglomération. Notre travail est bien de "déghettoiser" le quartier ; DEFI, cela veut dire Dialogue Expression Formation Insertion, tout le contraire de l'enfermement et de l'exclusion ! » ■

CONTACT

Association DEFI
Bérangère Allimonier
106, rue de l'Argonne - 45000 Orléans
Tél/Fax : 02 38 83 70 07

Laissez-moi chanter

À Blois, des groupes de Raï partagent leur culture, et redonnent confiance et espoir aux jeunes du quartier.

Depuis 6 ans, l'association Laissez-moi chanter s'occupe des groupes locaux – en particulier Sawt el atlas et maintenant Ouled El Raï – pour faire connaître aux autres une culture musicale métissée. Elle mène également des interventions de développement culturel auprès des jeunes des quartiers périphériques de Blois, en partenariat avec Emmetrop et DEFI. Propos de **Hassan Mirghani**, fondateur.

« Une grande part de notre travail d'action culturelle se fait en lien avec Sawt el atlas et Ouled El Raï. Par exemple, nous avons mis en place une rencontre entre Sawt et des enfants en classes de CM1-CM2 : le groupe leur a présenté son histoire, ses influences musicales en jouant quelques morceaux. Les enfants ont immédiatement réagi avec enthousiasme, bien au-delà de ce que nous espérions. Pour nous, c'est l'occasion de faire découvrir à ces enfants qui ne viennent pas spécialement des quartiers Nord une autre culture, métissée, par le biais de la musique. Nous sommes tous bénévoles, l'association a peu de moyens financiers, mais nous avons tous envie d'améliorer le cadre de vie de notre quartier, de lui donner une image positive et surtout de faire en sorte que les jeunes ne s'y sentent pas enfermés. Nous multiplions des actions avec des lieux du centre-ville (la Halle aux grains, les studios Pôle Nord, l'École nationale de musique, la Maison de quartier Bégon ou avec le festival de quartier, Les ATIPIKS. Il est important de relier les gens et les cultures. »

Association Laissez-moi chanter
39, rue Dumont-d'Urville - 41000 Blois
Tél : 02 54 45 12 70



Une friche pour les initiatives solidaires

La Friche de Pont-Vert située à Marmagne, dans une zone pré-urbaine, à 10 Km de Bourges, propose à des personnes en situation de précarité (chômeurs longue durée, Rmistes, SDF...) un espace qui encourage l'initiative et l'activité solidaires



En 1988, **Brigitte Thévenard** et **Pascal Suquet** fondent l'association *C'est comme ça* et s'installent en 1990 sur une friche (1400 m²) dans une ancienne zone industrielle. Objectif : réunir ensemble des personnes voulant rompre avec l'isolement structurel et ayant besoin d'ateliers pour leurs activités (musiques, arts plastiques, trapèze, ferronnerie et mécanique).

Six associations s'installent à Pont-Vert. L'ARRMA (Aide à la restauration et à la réhabilitation de motos anciennes) ; *la Pierre qui tourne*, formant à la sculpture sur pierre ; une association de mécano-soudure, qui offre prestations en métallerie-ferronnerie d'art et initiation et auto-formation à la soudure et *les Chapitologues sans frontières*, SCOP construisant des chapiteaux.

Faciliter l'acquisition foncière

Avant de pouvoir progressivement accueillir du public, l'essentiel de l'énergie des six associations passe dans la réhabilitation des locaux, sa mise aux normes et la recherche de financement. En dehors de tout soutien institutionnel, l'association compte sur ses seules ressources financières et celles de ses adhérents (90) pour régler tous les problèmes fonciers. La création d'une SCI devrait permettre d'acquérir le lieu et ainsi de séparer les problèmes fonciers de l'activité.

Tout en menant un dialogue avec les pouvoirs publics sur l'aide à apporter à ces activités et emplois

nouveaux, au travers de la coopérative REAS (Réseau de l'économie alternative et solidaire, présenté dans les pages *Débats*), des outils financiers innovants viennent soutenir le projet : La Cigale du Pont-Vert qui est un club d'investisseurs alternatifs (actuellement vingt personnes) qui collecte en moyenne 2000 francs par mois pour aider au développement et à la création de petites entreprises locales et la Cagnotte



solidarité emploi Berry, système d'épargne de la Friche dont l'objectif est de soutenir son développement.

De l'activité culturelle à la pluriactivité

« Récemment ouvert, L'Atomic café est un petit équipement culturel de proximité, autogéré et convivial. Ce lieu accueille un public hétérogène, des jeunes qui viennent écouter des concerts de musiques actuelles, des enfants pour des spectacles de marionnettes, des personnes âgées pour des divertissements, des repas de quartiers, des débats. Les après-midi musique du dimanche sont un moment où les

familles se rencontrent, les adultes bavardent, les enfants s'amuse. Le 1^{er} Mai nous avons organisé une grande fête Faites autrement, qui interrogeait le concept du travail autour de débats, de livres, des films, de spectacles, des stands d'associations, un marché de producteurs biologiques, un vide-grenier, nous étions 2 500 ! L'objectif de la Friche, tout en essayant de régler les problèmes fonciers, est d'en faire un lieu de vie (et non pas de spectacle), d'accueil pour des formations en direction des jeunes, des écoles, des missions locales, des individus et d'utiliser les savoir-faire des différentes activités présentes sur la Friche, notamment la ferraille, la métallerie : notre prochain rendez-vous sera une foire à la Ferraille et à la Cochonnaille le 5 octobre. Il est urgent de faire comprendre aux pouvoirs publics que, dans une

période où le salariat perd du terrain et où l'avenir est la création d'activités nouvelles, il faut absolument avoir une réflexion sur l'aide à apporter aux personnes qui sont dans cette dynamique : financement pour le soutien de projets, droit à l'expérimentation, droit à une installation progressive, "libéralisation" du foncier... » ■

CONTACT

C'est comme ça !
Pascal Suquet, Brigitte Thévenard
25, Pont-Vert
18500 Marmagne
Tél : 02 48 26 06 17

Musées atypiques

Enquête de
Réjane Sourisseau

Fortement créative en ce domaine, la France compte plus de 8 000 musées*. Monuments emblématiques des stratégies de communication, des grandes villes, mise en avant excessive d'objets sans valeur artistique ou lieux privilégiés de transmission des connaissances... ? La *musémania* soulève ces questions et bien d'autres.

Un musée peut-il avoir un sens pour des habitants et conquérir des touristes ?

Qui décide de sa création, de sa gestion ?

Ce sont deux couples, qui désireux de mettre en scène le patrimoine légendaire et littéraire local, sont à l'origine de deux petits musées chaleureux aux confins de la Sologne et du Berry : celui du *Grand Meaulnes* à Épineuil et celui de La Sorcellerie à Blancafort.

* Source : Le Guide Renault des 8000 musées et collections en France, Le Cherche-Midi Éditeur, Paris.



Le musée école du
GRAND MEAULNES

Entre fiction...

Le couple d'instituteurs mutés dans l'école où vécut Alain-Fournier, auteur du *Grand Meaulnes*, à Épineuil-le-Fleuriel (Cher), est "victime" de la magie persistante exercée par ce roman culte : spontanément, des gens se présentent pour la visiter. Face à l'ampleur du phénomène, grâce à l'aide décisive du préfet, la petite commune (moins de 500 habitants) peut convertir les lieux en musée en 1994 et choisit d'en déléguer la gestion à une association.

D'étranges retrouvailles

Le Grand Meaulnes, un livre d'école au charme suranné ? Pas si sûr...

Andrée Lullier raconte : « C'est parce que nous désirions nous rapprocher de notre famille qu'avec mon époux, nous avons été mutés dans le sud du Cher en 1962, dans cette école où vécut Alain-Fournier, fils d'instituteur, entre 1891 et 1898. À peine étions-nous arrivés, qu'un couple belge est apparu pour visiter l'école où commençait *le Grand Meaulnes*, [cette "demeure où s'écoulèrent les jours les plus tourmentés et les plus chers" de la vie du héros]. Ils nous posaient de nombreuses questions auxquelles notre connaissance sommaire du roman ne nous permettait pas de répondre. Un peu vexés et piqués de curiosité, nous avons décidé de nous documenter. Nous avons rencontré les vétérans du village, j'ai lu et relu le livre. Passionnés, nous avons entrepris

de faire revivre cet endroit mythique. Avec un groupe d'élèves volontaires, mon époux a nettoyé les greniers, fait du tri. Nous étions prêts à recevoir les nouveaux visiteurs qui se présentaient sur notre lieu d'habitation et de travail. En 63 était célébré le cinquantenaire de la parution du *Grand Meaulnes*, en 64, celui de la mort d'Alain-Fournier. Nous pensions que, passé ces événements commémoratifs, l'attractivité du lieu fléchirait. Il n'en fut rien, d'autant que le tournage du film d'Albicocco, en 66, a fait connaître que le Saint-Agathe du livre était Épineuil. De notre côté, nous avons poussé plus loin les recherches pour guider encore mieux les curieux. Nous nous sommes mis à accueillir des scolaires. En 72, le bâtiment est classé. En 86, lui sont accordés les statuts de classe du patrimoine et de maison d'écrivain [Le Centre en compte



L'école



...et réalité

une quinzaine : George Sand, Ronsard...]. Depuis, le bouche à oreille n'a cessé de se propager. Pendant près de 30 ans, nous avons pu y faire face. Mais en 91, nous étions littéralement débordés. Plus de 5 000 visiteurs ont été reçus, ce qui absorbait tout notre temps libre ! »

De l'école au musée

« C'est à cette période que le préfet, M. Hodel, est intervenu. Se sentant le devoir d'encourager les activités dynamisant la région, avec l'accord du maire, il a pris les choses en main. Il a réuni des fonds. Deux fois par trimestre, un comité de pilotage à Bourges réunissait des professionnels du tourisme, un inspecteur d'académie, la municipalité et nous-mêmes. Car, même si mon mari ne dirigeait plus l'école depuis 86, nous nous sommes investis : le *Grand Meaulnes* était devenu notre fils adoptif. Lorsque les objectifs ont bien été cernés, onze cabinets spécialisés dans la valorisation de sites ont répondu à l'appel d'offres. Les votes ont élu l'agence Argos pour mener le projet de restauration. Pour que les lieux aient une âme, il fallait que soit respectée l'authenticité du moindre détail. Pour la convivialité, il fallait donner la possibilité de feuilleter les vieux livres, la liberté d'écouter ou non des commentaires, savoir rester disponibles parfois au-delà des horaires... »

Fermée en 1991, l'école voit ses salles remeublées en 94, comme à l'époque de Jules Ferry. Tout a été scrupuleusement reconstitué, avec une précision remarquable, de "l'étroite cuisine" au lit de fer dans la mansarde... Des casques portatifs permettent d'entendre des passages du roman (radioguidage). La poésie des textes anime la réalité visuelle. Le passé et le présent se superposent. Cette puissance d'évocation font que les lieux sont



La mansarde

comme habités de singulières présences.

Un bâtiment d'accueil a été construit à proximité, et la place du village rénovée d'après les photos d'Henri Fournier. L'école et le bâtiment d'accueil sont propriété communale mais le musée est géré par l'Association pour la gestion des intérêts littéraires d'Épineuil (A.G.I.L.E.). Andrée est salariée pour des vacances, tandis que trois jeunes femmes du cru ont été embauchées en tant que guides.

Des classes du patrimoine ludiques

Transposition onirique de souvenirs d'enfance et d'un amour déçu, le Grand Meaulnes emprunte à des lieux, des personnages et des événements ayant existé. « Tout ce que j'ai écrit se passe quelque part. [...] Mon livre sera peut-être un perpétuel va-et-vient insensible du rêve à la réalité » annonçait Fournier, telle une invitation à un mystérieux jeu de piste lancée aux générations futures. Les Luillier s'y sont livrés avec ardeur.

« Pour les animations destinées aux scolaires, nous avons imaginé un jeu qui consiste, livre en main, à retrouver les lieux du *Grand Meaulnes*, dans et aux alentours d'Épineuil (la maison du notaire...). Lire le livre, c'est visiter le village et réciproquement. » Ces animations, dont « les qualités pédagogiques font merveille » peut-on lire dans le

Magazine Littéraire, sensibilisent ainsi au travail d'écrivain. Tels de fidèles gardiens, les Luillier, aujourd'hui retraités, continuent à délivrer quelques clés de l'univers secret d'Alain-Fournier. Ils ont même publié un petit livret intitulé Sur les traces d'Augustin Meaulnes. À ce sujet, lire aussi le dossier paru dans le magazine Géo (novembre 1995). Car Épineuil n'est qu'une étape pour celui qui souhaiterait se lancer sur les traces du Grand Meaulnes. ■

QUELQUES CHIFFRES

- Coût total de l'opération de réhabilitation : 5 229 241 F. Financement : FEDER, FIDAR, conseils général et régional, ministère de la Culture, la commune d'Épineuil pour la TVA.
- Fonctionnement (96) : Dépenses = 302 554 F ; recettes = 441 451 F. Subventions du CNASEA (remboursement salaires CES, CEC), conseil général, commune d'Épineuil. Le produit des ventes de livres est réinjecté dans le fonctionnement du musée.
- Tarif = 20 F (scolaire), 35 F (adultes), 50 F (journée avec visite commentée).
- Ouverture : du 1^{er} mars au 30 novembre pour les scolaires, du 1^{er} avril au 15 novembre pour les touristes.
- 3 guides : 1 CES, 2 CEC, 30 h/semaine, salaires répartis sur 12 mois grâce à des contrats annualisés. Vacances pour les groupes assurées par les Luillier.
- Nombre de visiteurs : 6633 en 95, 7779 en 96 (30 % d'enfants, 220 étrangers).

CONTACT

École du Grand Meaulnes
18360 Épineuil-le-Fleuriel
Tél : 02 48 63 04 82



Musée
de la
Sorcellerie

Des superstitions...

Un couple de professionnels du tourisme ouvre le Musée de la Sorcellerie en 1993 à Concressault, village de 200 habitants du Berry. Le site est aujourd'hui l'un des plus visités du département. Enchantement, pédagogie et festivités ! - Entretien avec **Serge Van Poucke**.

« Lorsque, avec ma femme, nous avons hérité d'un corps de ferme du XIX^e à 50 km de Bourges, nous avons légué à nos employés l'entreprise que nous gérons depuis une dizaine d'années, spécialisée dans la promotion de sites touristiques (plus d'une vingtaine : gorges de l'Ardèche, Musée de la Soie...). Nous avons décidé de créer notre propre musée sur un thème qui aurait un sens pour la région et pourrait y fonctionner. Le Berry étant réputé terre des sorciers, l'idée s'est imposée d'elle-même. *[Dans le département, d'autres projets sur la sorcellerie existaient, mais n'avaient pas abouti]*. Grâce à des centaines d'heures de travail, à des trouvailles pour limiter les coûts (comme les mannequins que nous avons créés), nous avons pu ouvrir en avril 93. »

Des espaces enchanteurs

« D'une originalité incontestable, le site comporte un musée, sa boutique et un étrange jardin où sont cultivées des plantes aux vertus naturelles ou mystérieuses (mandragore, daturas...). Ouvert de Pâques à la Toussaint, ni "château des horreurs", ni simple alignement d'objets, le musée (1200 m² répartis sur deux étages) propose un étonnant voyage dans l'univers des mythes et de la Sorcellerie, de la préhistoire au XIX^e. Tableaux grandeur nature, animés ou sonorisés reconstituant de façon saisissante des procès ou des scènes de torture, personnages légendaires (Circée et Ulysse), illustration du Sabbat, collec-

tion de grimoires, diaporama sur l'art et la sorcellerie, salle d'expositions renouvelées chaque année... Le soin apporté aux compositions visuelles n'a d'égal que celui apporté aux explications qui les accompagnent. »

Tabous et vérité historique

« Au moment du dépôt des statuts de l'association Les Amis du Musée, de fortes oppositions se sont manifestées sur Bourges. Notre dossier était bloqué en préfecture. Nous avons reçu des lettres anonymes avec des têtes de mort ou autres symboles. Des bruits couraient que nous faisons partie d'une secte anticléricale, alors qu'un de nos membres est prêtre et que nous n'avons aucune croyance ésotérique. *[Les satans des campagnes n'auraient-ils pas cessé toute activité ?]* Bien

qu'elles soient minoritaires, ces réactions montrent que le musée soulève des tabous. Les gens connaissent assez mal leur propre histoire. Des milliers de femmes prétendues sorcières ont été brûlées et de nombreuses croyances restent vivaces. Nous cherchons à lutter contre les *a priori*, à la lueur de l'histoire. C'est notre rôle. Ainsi, pour notre dernière

Cité à la rubrique des musées les plus insolites du *Guide Renault des musées*, Blancafort est l'un des rares endroits au monde consacrés à ce thème avec le *Salem Witch Museum* (USA), un château fort autrichien sur la sorcellerie locale, un musée des masques à Mexico... Des origines de la chasse aux sorcières avec la parution du livre *Malleus Maleficarum*, au principe des *ordalies* (procès truqués), l'Histoire parle. De Merlin à Méphisto, les légendes se réveillent.

Tribunal - Scène de procès en 1486





...à l'Histoire

exposition *5 siècles, 5 histoires en Berry*, nous avons effectué des recherches dans les archives locales pour faire connaître des histoires authentiques de la région. Aujourd'hui, la matière ne gêne plus, le musée a été démystifié. »

Une vision d'entreprise

« Depuis ses débuts, le musée accueille des groupes d'enfants avec la formule "Journée magique" : visites du musée et du jardin, contes avec Daniel-Adrien Rol, conteur de Bourges (auteur de *L'hiver de l'aubépine*, *Histoire de sorcières*) pour rencontrer "dames blanches", "meneurs de loups" et autres "birettes"... Cette année, de nombreux groupes d'enfants, de la France entière, ont été reçus. Nos rapports avec les écoles du Cher sont excellents. Les enfants ont une vision de la sorcellerie différente de celle des adultes. Ils n'ont peur qu'avec leurs parents. Seuls, ils sont fascinés, d'autant qu'ils baignent dans le décor. »

Immédiatement affirmée, la vocation touristique du musée porte ses fruits. L'objectif de 30 000 visiteurs (seuil nécessaire pour amortir les investissements en fonction d'un tarif d'entrée de 33 F) est atteint dès la première saison (7 mois d'activité) et en augmentation régulière de 5 % par an. En 96, le site est plus fréquenté que la célèbre Abbaye de Noirlac [source : Centre Régional du Tourisme]. Le 150 000^e visiteur est enregistré en août dernier. Ce succès profite à tous. M. Van Poucke constate : « Depuis que nous sommes ouverts, certains des châteaux alentour ont augmenté leurs



Sorcière faisant tomber de la pluie

entrées. Plutôt que la concurrence, c'est l'émulation qui joue. En tourisme, il ne faut pas être seul dans le désert ! » *Par monts et par vaux, il diffuse des dizaines de milliers de tracts (hôtels, restaurants, offices de tourisme) de Chambord à Blois.*

Marché ésotérique, cracher de pépins...

« Nous cherchons aussi à nous faire plaisir et à faire plaisir aux gens. L'an dernier, nous avons organisé une foire aux livres avec la participation d'auteurs, un marché de produits ésotériques (cristal de quartz, poudre de mandragore). La saison passée a été clôturée par la fête d'Halloween grâce à la participation active des membres de l'association *Les amis du musée*. Plus de trois cents enfants déguisés ont joué : décoration de courges, cracher de pépins, lancer de balais, jusqu'à la tombée de la nuit avant le feu d'artifice. Tout était gratuit. Des entreprises locales m'avaient fourni des lots ou des boissons. » *Le Berry Républicain qualifiera cette journée de « rassemblement unique, véritable première en Cher-Nord ».* ■

TEMOIGNAGE ET AVIS A PROPOS DES SUPERSTITIONS ET FANTASMES

« Je ne connaissais pas le Berry, et j'ai pu constater que certaines superstitions y étaient plus ancrées que dans d'autres régions. Je ne m'en moque pas, je les prends au sérieux. J'ai été surpris de voir comment, en venant ici, les gens renouent avec des souvenirs personnels ou avec leur enfance. On me raconte régulièrement de curieuses histoires qui mettent le rationalisme à l'épreuve. C'est un lieu où tout cela peut s'exprimer. Les visites illustrent aussi les fantasmes collectifs : inmanquablement, quel que soit le public, les scènes qui captivent le plus sont celles de la torture. C'est une réaction, je crois, profondément liée à la nature humaine. »

M. Planet, guide

« Les plus hauts envols prennent leur essor à partir d'un appui solidement terrien [...] La peur remue en chacun de nous et la vieille superstition [...] marche encore d'un pas vigoureux le long des chemins sanglants de l'Histoire récente. »

(Préface du livre de Claude Seignolles *Le Rond des sorciers*, ed. Pocket)

QUELQUES CHIFFRES

- 4 salariés permanents : 3 guides + un gérant
- 250 à 300 visiteurs par jour :
Un étranger sur deux est hollandais.
- Personnes du département :
Environ un tiers des visiteurs.
- Représentant actuellement entre 15 et 20 % du chiffre d'affaires, M. Van Poucke estime qu'il faudrait tripler la surface de la boutique pour que la rentabilité de l'entreprise soit assurée d'ici deux ans.

CONTACT

Musée de la Sorcellerie
La Jonchère, Concressault
18410 Blancafort
Tél : 02 48 73 86 11
Fax : 02 48 73 77 90

Aventures récentes et à venir

Réouverture du cinéma

l'Apollo

La future Maison de l'Image de Châteauroux verra enfin le jour en décembre prochain avec la réouverture du cinéma l'Apollo. La salle, fermée depuis 12 ans, renouera avec l'esprit art et essai. Rendez-vous est déjà pris en décembre pour une première manifestation : les 11^{es} Rencontres du cinéma indépendant, hommage à l'association Bande à Part, organisatrice de ces rencontres et véritable cheville ouvrière de cette réouverture.

Le Centre d'art content

Un nouveau lieu d'art contemporain a ouvert ses portes, à proximité de Bourges, à Mehun-sur-Yèvre. Quatre artistes réunis au sein de l'association La vie de château, ont investi puis réaménagé, il y a 3 ans, une usine de porcelaine désaffectée. Objectif : « rendre l'art contemporain accessible à tous et non plus à un public de connaisseurs. » Pour ce faire, le lieu accueille en résidence d'autres artistes, propose un espace d'exposition, de production ouvert au public, et en projet, des cours et le café-galerie.

Contact : Centre d'art content
Association La vie de château
Rue du gué Marin
18500 Mehun-sur-Yèvre
Tél : 02 48 57 07 88 / 02 48 57 06 65

ADATEC

L'Association pour le développement des activités touristiques et culturelles du Centre contribue à mettre en œuvre la politique culturelle. Elle gère un parc de matériel scénique, organise des stages de formation artistique, des tournées régionales de spectacles et de concerts en région.

Elle édite le magazine *Régionales*, revue trimestrielle, culturelle, touristique et environnementale. Un numéro hors-série est proposé chaque printemps.

Contact : ADATEC
6, rue Jeanne d'Arc
45000 Orléans

Le Voyage des comédiens

Le Voyage des comédiens va à la rencontre de ceux qui habituellement sont éloignés des centres de diffusion du théâtre. Le Centre dramatique régional de Tours, le Théâtre du Lamparo d'Argenton-sur-Creuse, le centre de littérature Orale de Vendôme, la Compagnie du Hasard de Blois, depuis deux années se réunissent pendant deux mois et vont s'installer dans chaque département de la région Centre, douze jours dans une petite commune.

Ce sont 50 comédiens, musiciens, techniciens qui investissent la commune, le canton, le pays. C'est un vrai théâtre à l'italienne de quatre cents places (Le Théâtre mobile de la compagnie du Hasard) qui est construit sur la place du village pour accueillir les spectateurs. Des petites formes, spectacle à un, deux ou trois comédiens sont donnés dans les cafés, les jardins, sur les places des villages du secteur.

Des rencontres, des ateliers sont proposés aux écoles, collèges et lycées pour sensibiliser et former le jeune public. Théâtre classique, contemporain, conte, théâtre de rue...

Une véritable occasion de découvrir des formes aussi différentes du théâtre, de voir travailler les comédiens dans les répétitions ouvertes au public, d'établir un autre rapport entre artiste et public grâce à la proximité de l'action et au fait que l'équipe artistique vit sur place.

1998 va donner le jour à un projet renouvelé mais toujours au contact étroit du public. Pendant deux ans le *Voyage des comédiens* a réuni quatre troupes pour offrir une diversité artistique, une diversité de répertoires. Aujourd'hui *le Voyage des Comédiens* est prêt à créer une grande troupe régionale de 50 artistes d'horizons différents, pour proposer un projet dans lequel la création aura la place essentielle.

Contact : Françoise Roux
Voyage des Comédiens
8 rue du Lieutenant Godineau
41000 Blois
Tél : 02 48 20 40 09

Les Atipiks

Avec Ziva à Bourges, Les Atipiks, à Blois, est l'autre festival de la région organisé par les habitants des quartiers nord et les associations culturelles impliquées sur ces quartiers. Temps de rencontre entre les cultures, le festival a accueilli cette année des musiques savantes d'Afrique, du Moyent-Orient, mais aussi Mad in Paris, Gnawa Diffusion, l'Orchestre de Barbes... Trois espaces, dans la ville, consacrés à « l'écoute des autres ou de l'autre, au refus de l'indifférence, au plaisir de s'exprimer ou de rire tout simplement ».

Contact : Apach - Pierre Laulaney
Maison de Bégon
Rue Pierre et Marie Curie - 41000 Blois
Tél : 02 54 43 35 36

Les cinémobiles, le cinéma vient à vous !

Le *Jean Renoir*, le *Jacques Tati*, le *Jean Carmet*, trois cinémobiles qui permettent aux films de cinéma de voyager au travers des campagnes. De vrais cinémas ambulants construits dans des camions vont au-devant d'une cinquantaine de communes rurales. Et ce toute la semaine, proposant plusieurs séances dans chaque commune, des rendez-vous avec les scolaires (11 000 cette année).

Cinémobiles en chiffres : 35 000 km parcourus par an, 3,8 MF pour la fabrication du cinémobile *Jean Carmet*, 5 techniciens-régisseurs.

Contact pour la programmation :
ARCC (Association rurale
de culture cinématographique)
Tél : 02 38 42 08 34 / 02 38 86 21 89



Point de vue

L'avis d'un acteur culturel sur des notions qui lui sont chères, comme le lien social, la proximité, les rencontres artistiques, la médiation, les métissages, la solidarité, la démocratie, la participation, le bien collectif, le service public, la convivialité, le développement communautaire, l'alternative économique

Patrice Angosto, directeur de l'Espace Julien, Marseille

Patrice Angosto, 46 ans, travaille depuis 21 ans dans le secteur culturel. Issu de la fédération d'éducation populaire Léo Lagrange, il est de 1974 à 1979, directeur de la Maison des Jeunes et de la Culture d'Arles, puis jusqu'en 1983 coordinateur de l'action musicale de Hyères. Quand il prend en charge les destinées de l'Espace Julien en 1983, tout est à faire, notamment dans le domaine des musiques actuelles. Il reprend parallèlement une formation – DESS management du développement économique local et urbain – qui lui permet d'engager une réflexion approfondie sur la place de son projet culturel dans le développement social et économique de Marseille.

Plus de 900 000 spectateurs, 2 000 concerts, les résultats démontrent qu'exigence artistique et professionnalisme peuvent se conjuguer à une volonté d'être présent sur le terrain économique et social. Après onze ans de travail et d'expérimentation, le projet aboutit à ce que Patrice appelle...

Concert au Café Julien



Un écosystème de 100 emplois stables

Depuis onze ans, l'Espace Julien est géré par trois structures qui totalisent 40 emplois créés, sans CES, que des SMIC minimum. Les subventions municipales, de 1,6 MF, génèrent en réalité 12 MF annuels. « *En plus, les 10 MF – qui nous échappent mais se concrétisent dans nos murs, avec les 150 organismes qui produisent chaque année à l'Espace Julien –, génèrent à peu près 50 à 60 autres emplois. Ces emplois sont permanents et relativement stables.* » L'année 1997 est le théâtre d'une restructuration de cet écosystème dans le cadre d'une délégation de service public. Désormais deux structures participent à l'activité dont une d'insertion par l'économique.

Atteindre la richesse des cultures urbaines métissées

L'Espace Julien comporte deux salles (1 000 places et un café-musiques de 150 places) qui chacune reflète une manière de vivre la musique en public. La logique de production de l'Espace Julien a toujours été double : repérage et soutien à l'émergence de carrières d'artistes peu connus, locaux et internationaux, recherche-présentation officielle de formes artistiques polyculturelles issues des réseaux communautaires de Marseille et sa région.

« *Ces choix artistiques relèvent d'une volonté forte d'inscrire le projet de l'Espace Julien dans une immersion à l'environnement spécifique de Marseille. Ils expriment par ailleurs un souci de défendre la parole, le verbe comme expression artistique première dans les musiques actuelles. Ils soulignent un engagement ancien et à notre sens plus d'actualité dans le soutien des aventures artistiques et culturelles, qui transcendent les limites des cultures individuelles et communautaires pour atteindre ce qui fait la richesse et la singularité des cultures urbaines, métissées, fusionnées et inter-générationnelles.* »

Dans les pages qui suivent, Patrice Angosto nous donne son sentiment sur la place et le rôle d'un équipement culturel de proximité dans le développement local.

La mission de service public d'un équipement culturel

« Je crois qu'il y a actuellement un renversement de posture dans le milieu culturel de proximité.

L'équipement culturel de proximité doit assumer une fonction de tutorat de projets

Pendant des années, on a demandé aux équipes gestionnaires d'associer de multiples compétences, de manière quasiment monopolistique. Il y avait l'équipe de référence et le réseau des petites associations, fragiles, fondées sur le bénévolat. Aujourd'hui, un équipement culturel de proximité tire son économie de sa capacité à renforcer ses partenaires associatifs. Ce qui nous amène à créer, avec l'aide du Fonds d'action sociale, des postes concrets d'accompagnateurs, représentant des relais de terrain, d'accueil et de formation de porteurs de projets. Au premier stade, nous recevons des projets du style festival de Raï au Dôme, 2 jours de programmation, 2 MF de budget. Quand le porteur de projet repart, il a reformaté son action, le budget est descendu à 400 kF. Il viendra nous voir une dizaine de fois pour banaliser son opération, réalisera son projet et ne perdra rien au final. C'est du tutorat. C'est aussi ce que certains appellent le transfert de compétences, et qui d'après moi est l'enjeu des années à venir.

Il y a eu progressivement, ici c'est le cas, pénurie de porteurs de projet, à cause de la complication administrative des dispositifs. À force de soutenir une initiative locale spontanée, associative, par saupoudrage, on a laissé se développer une logique de l'offre sauvage auprès des pouvoirs publics. Des projets sont présentés à hauteur de 150 kF, les associations demandent une subvention de 20 kF... et on ferait mieux de ne pas la leur donner, ce qui leur rendrait service. Car le plus souvent cette subvention les met dans un système déficitaire de 40 kF, et elles en ressortent hors service pour 10 ans. Si l'on pouvait évaluer l'après-exécution du projet, on se rendrait compte que l'aide publique à été mal attribuée. En effet, les gens ont de bonnes idées de départ, du volontarisme, mais pas forcément la compétence technique.

Or, aujourd'hui, un porteur de projet peut passer rapidement à l'étape supérieure en rencontrant les

agents DSU. Quand il essuie un refus, il est rare que ce dernier soit motivé, expliqué. Il a donc travaillé pendant trois au quatre mois, a rencontré des décideurs, et un jour apprend qu'il n'a pas été retenu, sans savoir pourquoi, sans savoir ce qui était mauvais, faible ou fort dans son projet. Ce n'était donc pas la peine de l'inscrire dans un processus d'instruction de dossier, par lequel il aura dépensé beaucoup d'énergie et de temps. Il gardera simplement de la rancœur, persuadé que son idée était géniale mais que le pouvoir politique l'a empêché de naître.

Je pense qu'il faut donc substituer à la hausse sauvage de la demande sur les quartiers, celle de la commande, qui suppose une formation et un accompagnement du porteur de projet jusqu'à ce qu'il puisse offrir des garanties de bonne fin pour lui-même et ses partenaires.

Ni assistance, ni récupération mais coproduction

Il y a chez les personnes que nous accueillons une motivation qui se renforce avec le temps, car on les accompagne au départ de l'idée, sans les laisser louvoyer sur une pré-écriture qui les mettrait bientôt en constat d'échec... On a vu des porteurs de projets nous dire, au bout de quatre à cinq séances de travail : « Non, c'est trop tôt, on le refera dans deux ans, pour telle ou telle raison. »

Nous considérons même que lorsqu'il y a disparition de l'un de nos coproducteurs, c'est notre propre disparition qui est annoncée. À tout moment donc, nous avons le devoir de renforcer et de consolider notre partenaire. Nous ne disons jamais : « Nous, on sait faire mais vous pas, nous nous substituons à vous car vous n'avez pas la capacité de production. » Nous disons plutôt : « Vous allez coproduire avec nous à 10 % et nous à 90 %, mais il faut que ces 10 % soient impliqués et compétents. » Nous avons parfois quatre coproducteurs sur un concert à 10 kF. Il y a alors démultiplication des réseaux, réduction des risques, et pas pour autant démotivation.

Un espace public doit être ouvert au public

Cette démarche, qui conditionne notre avenir, répond aussi à la conception que nous nous faisons d'un service public, qui se doit d'être un



Concert au Café Julien

outil ouvert au public, et au service des initiatives locales. Quels sont les lieux publics aujourd'hui vraiment ouverts au public ? Dans de nombreux équipements culturels, quand la pièce est jouée, c'est fini, c'est fermé, on éteint. Il y a des répétitions trois semaines avant la représentation et pendant ce temps l'équipement est interdit d'accès. Où un artiste plasticien peut-il exposer ? Certainement pas dans un musée de bonne notoriété où les expositions sont programmées deux ans à l'avance. Quel est le lieu où deux familles arméniennes peuvent faire une noce de cinq cents invités avec un orchestre, où l'on pourra dîner, danser, écouter un concert, visionner des films ?

À l'Espace Julien, on est ouvert 7 jours sur 7. Et le mois où l'on ferme dans l'année, il y a des résidences, des stages. On ouvre le dimanche, tard le soir, entre midi et deux. La question est bien l'accès des gens aux établissements publics.

Nous avons une espèce de faculté d'adaptation pour répondre à la demande dans de courts délais, ce qui est très important.

C'est pour ça qu'on disjoncte au niveau de la charge de travail : dès que tu commences à accepter la logique de la demande du public, très nombreux, tu deviens un entonnoir dans lequel s'engouffrent tous ceux pour qui l'ensemble des autres équipements culturels sont fermés ou très difficilement accessibles.

Le culturel comme puissant moteur de développement local

L'accompagnement que nous proposons a concerné essentiellement au départ des projets culturels, mais commence à toucher maintenant au social et à l'économique. Tout projet de quartier trouve de la vigueur s'il devient tout à coup transversal, soit de manière vaste, mais surtout sur un site. J'ai vu à Londres, dans des quartiers très cosmopolites, des équipements culturels qui gèrent des équipes de football et des boulangeries pakistanaïses, et entre-temps font de la formation, des concerts, etc.

Mais en France, on ne considérera pas l'entreprise culturelle comme légitime à se diversifier sur d'autres secteurs : on a l'impression que le poli-

tique ne cesse de faire des déclarations sur le décroisement et la simplification des procédures, mais cela n'avance guère. Si j'observe de ma fenêtre un petit magasin fermé, situé à 10 m, je ne dois pas oublier qu'il y a, entre lui et moi, si j'ai l'intention d'y créer un petit commerce, une distance administrative de 150 km.

Il faut réhabiliter le culturel et que le politique reconnaisse sa capacité à générer du développement local, lui donne les moyens de se développer en dehors de la diffusion et de la seule production artistique.

La fin du discours sur l'excellence artistique face aux réalités sociales

Nous sommes des lieux de rencontres vivantes, avec des gens qui se parlent, dans un moment où la société affiche encore plus le délire Internet et ses excroissances tous azimuts. Nous sommes en train de défendre les derniers territoires démocratiques où des citoyens peuvent parler et échanger.

Et quelle est la plus grosse séquelle qui handicape la mutation nécessaire des logiques culturelles ? C'est le fait que pendant longtemps on a identifié les acteurs culturels plus par leur position symbolique que par leur position économique réelle.

C'était celui qui communiquait le mieux, pas toujours d'ailleurs sur les choses qu'il faisait bien, celui qui allait le plus dans l'excellence, donc celui qui collait le plus aux directives du discours esthétique dominant, et on fermait les yeux sur tout le reste.

Nous lisons parfois des projets artistiques relativement cohérents, mais il n'y a que ça. Derrière on s'aperçoit vite qu'il y a deux personnes qui vont se donner 30 kF par mois et embaucher 15 CES. Dès que l'on fouille ainsi dans la structure d'emploi, il y a tout et n'importe quoi, de l'intolérable à toutes les lignes. Mais il y a une espèce de discours esthétique qui dissimule toute la broussaille des contradictions sociales.

De plus en plus de jeunes viennent nous voir avec des projets culturels qui comportent une forte dimension sociale et économique.



.....→

NOS OBJECTIFS

- ◆ Développer la communication audiovisuelle de proximité par la diffusion d'informations sur la production, la promotion des exemples de TV locales et la mobilisation des acteurs politiques et économiques.
- ◆ Rassembler le plus grand nombre de structures en vue de faire évoluer, au plan national, l'idée d'un service public local de la vidéo-communication.
- ◆ Mettre en place un réseau d'échanges de programmes et de productions.
- ◆ Promouvoir, au plan international, les "pays" au travers des échanges et des collaborations avec les fédérations de télé locales et les groupes de production audiovisuelle alternative..

LES VIDÉOS DES PAYS ET DES QUARTIERS



.....→

Fédération Nationale
Les Vidéos des Pays et des Quartiers
Siège social : 11 route de Golgon
BP 24 - 22730 TREGASTEL - FRANCE
Tél (33) 02 96 23 82 10 - Fax (33) 02 96 15 32 38
Mél : vdh.@fc.net.fr. - vdpq@tpgnet.net

Le 3, 4, 5 Octobre 1997 à MONTBENOIT
Rencontres de la Fédération
Les Vidéos Des Pays et des Quartiers
“Les écrans de la proximité”
Téléphone et renseignements au 03 81 47 15 48



Télés libres

Les Vidéos des pays et des quartiers

Portés par la généralisation de l'audiovisuel léger, par les courants de décentralisation et par les différents plans gouvernementaux sur les nouvelles technologies, réseaux câblés, chaînes locales et télévisions associatives se sont multipliés.

C'est, dès les années 70, que conçues comme un outil de contre-culture face à des mass media dominants, sont apparues les télévisions de proximité, au sens où « la proximité n'est pas exclusivement spatiale, mais sert également, mais plus rarement, à désigner une notion de contiguïté abstraite, de ressemblance, de parenté spirituelle* ».

Présentes dans les campagnes et dans les villes, elles regroupent des activités de production et de diffusion. La plupart refusent la logique purement marchande et se heurtent à des difficultés juridiques.

Dans ce paysage audiovisuel renouvelé, où le local lutte toujours pour défendre sa légitimité, le mouvement des Vidéos de pays et des quartiers, né en 1989, a pris un essor qui ne pouvait manquer de nous passionner. La vingtaine de structures audiovisuelles qui se sont regroupées en fédération signent une charte d'adhésion, véritable credo d'une communication de proximité démocratique et indépendante.

Au-delà des images, elles affinent les démarches qui les font naître, s'attachent aux effets qu'elles produisent, et démontrent que l'audiovisuel, lorsqu'il est utilisé comme moyen de rencontre et de débat entre les habitants, permet à l'information et à la communication de prendre une place dans les processus de développement local.

Gros plans sur quelques-unes des Vidéos des pays et des quartiers avant que leurs ondes ne nous conduisent jusqu'à leur fédération.

* Guy Pineau, in *Les Dossiers de l'audiovisuel* n° 57, oct. 94
« La télévision de proximité », éditions la Documentation française



Sans lyrisme, sans nombrilisme, les vidéos des pays montrent ce que sont les campagnes : les traces que le passé y a laissées (les traditions, la langue...) et les voies possibles pour l'avenir.

L'audiovisuel crée des liens entre les habitants mais n'oublie pas de les relier au monde. Si la caméra s'attarde sur des individus, c'est aussi autour d'elle que des groupes se rencontrent et s'expriment.

D'Est en Ouest, Télé-Saugeais, Vidéosol et Tregor Vidéo captent avec délicatesse des images de leurs pays et offrent des ressources à ceux qui veulent pratiquer l'audiovisuel.

Nées à 10 ans d'intervalle, Télé Millevaches dans le Limousin, et Aldudarrak au Pays basque apportent une contribution majeure à la revitalisation de zones rurales.

Doubs



En 1978, sous la houlette de Dominique Garing, un groupe de bénévoles monte un circuit de cinéma itinérant sur le canton de Montbenoît, dans le Doubs.

Du ciné-club aux images d'ici

L'originalité est de proposer en avant-première du programme cinéma, des films d'événements du canton, kermesses, réunions agricoles... Rapidement, le nombre de villages concernés passe de 5 à une quinzaine. Les images du canton plaisent davantage que celles primées à Cannes. Finalement, la partie cinéma s'arrête et lors des séances, qui peuvent réunir jusqu'à 150 personnes, sont diffusés les reportages locaux. En 86, parallèlement à l'association se crée une société de production, dont Dominique Garing devient salarié. En 88, pour fêter ses 10 ans, Télé-Saugeais pendant 10 jours émet sur une télévision locale hertzienne, de midi à minuit avec des débats, des directs. L'expérience, quoique lourde financièrement ouvre les portes de France 3 Bourgogne. Pendant 5 ans, on peut y voir les images de Télé-Saugeais. Après un ralentissement d'activité, de nouveaux projets sont prévus dont l'objectif est bien de nouer contact avec « les gens d'ici autour des images d'ici ».

Audience et convivialité

« Nous montrons d'autres images. Nous n'avons pas de vocation journalistique, nous ne collons pas forcément à l'actualité. Les gens ont l'habitude de nous. Nous les connaissons. Ils sont en confiance, car ils savent qu'ils ne seront jamais ridiculisés. Nous ne faisons pas recommencer les scènes, nous filmons de façon naturelle. C'est une proximité vue de l'intérieur. Leur seule frustration, c'est que pour une journée de tournage,

La proximité vue de l'intérieur

le résultat dure quelques minutes. C'est agréable de retrouver des gens qui vous attendent. J'ai le souvenir de contacts permanents avec les gens. Ce quotidien est enrichissant. Quand je me promène, il m'arrive d'entendre : « *Tiens, pourquoi tu n'as pas ta caméra ?* »

L'expérience de la télé hertzienne, avec France 3 a augmenté notre audience. Notre magazine était autant regardé que les autres. L'avantage évident pour cette région, non câblée à l'époque, était que plus de gens nous voyaient. Ce que nous avons gagné en nombre de spectateurs, nous l'avons perdu en convivialité. C'est un regret, nous n'avions plus le contact direct avec les téléspectateurs. C'est pour cela qu'à la rentrée, nous envisageons trois circuits de diffusion : une reprise des créneaux avec France 3, éventuellement sur le câble nouvellement arrivé, et surtout, un retour aux circuits itinérants du départ. Pour les sujets, nous voulons creuser le thème des frontières artificielles. Nous sommes frontaliers des Suisses, mais nous les connaissons mal. On se moque de leur accent, les clichés persistent. À terme, pourquoi ne pas monter une télé locale franco-suisse ? » ■

FICHE TECHNIQUE

- 1 société de production et une association.
- Diffusion sur le France 3 Bourgogne-Franche-Comté de 1989 à 1995, créneaux mensuels de 15 minutes le samedi ou le dimanche.
- Les productions de Télé-Saugeais ont été plusieurs fois primées. L'ensemble des 50 magazines *La vie des Hauts* a obtenu le coq d'Or du meilleur magazine au Festival des médias locaux en 1991.
- Subvention de la mairie = 1F par an par habitant, soit 4637 F. Aide également de la DATAR et de la Région.

CONTACT

Dominique Garing
17, rue de Belfort - 25000 Besançon
Tél : 03 81 47 15 47 - Fax : 03 81 47 15 48

Limousin

Télé Millevaches...
des précurseurs

En 1986, dans la Creuse naît Télé Millevaches, connue comme l'une des premières télévisions de proximité en milieu dit « très rural » : faible densité, déclin économique de certaines activités... Aujourd'hui, le magazine du Plateau qu'elle réalise concerne 123 communes du limousin.

Marc Bourgeois, membre de Télé Millevaches raconte : « C'est autour du même désir de valoriser les richesses de la région que sont nées, il y a une dizaine d'années, Télé Millevaches, et la société *Ambiance Bois*, coopérative ouvrière, fabriquant des planchers, des bardages avec le bois d'ici. » L'idée au départ était un projet économique d'un groupe de personnes issues de la région parisienne : développer des activités autour du bois. Rapidement, dans ce milieu isolé, a émergé le besoin de faire naître un système de communication contemporain qui les a amenés, avec plusieurs habitants de la région, à créer Télé Millevaches. Au départ, basés sur trois communes, l'envie nous est venue de parler de l'ensemble de la zone (aux limites de la Corrèze, de la Haute-Vienne et de la Creuse). Les objectifs sont de diffuser l'information entre les communes, de développer la communication entre les gens, susciter la réflexion et le débat sur les questions qui touchent au présent et à l'avenir du pays. Des espaces sont toujours réservés pour donner la parole à un groupe. Chaque sujet donne lieu à une enquête approfondie où sont « sélectionnés » les gens de terrain, les intervenants. « Nous ne nous faisons pas d'illusions sur la viabilité économique du magazine du Plateau. L'essentiel est que Télé Millevaches reste l'œuvre d'une petite équipe d'habitants. »

FICHE TECHNIQUE

- Objectif : information entre les villages, les gens, susciter réflexion et débat sur le présent et l'avenir du pays - 1 émission mensuelle régulière
- Budget annuel = 700 kF.
- Films de commande = 30 % du budget
- 2 emplois, + 2 objecteurs et 12 bénévoles
- Diffusion : 123 communes reçoivent gratuitement 1 cassette pour la mettre à disposition des habitants + 80 relais volontaires pour assurer des diffusions et du prêt auprès du public.
- Partenaires financiers : conseil régional, Conseil général de la Creuse, syndicat mixte du Plateau de Millevaches depuis 1997.

Télé Millevaches - Marc Bourgeois
23340 Faux-la-Montagne
Tél : 05 55 67 94 04 - Fax : 05 55 67 97 36

Alpes de Haute Provence

VIDEOSOL

*F*ervent militant d'une télévision décentralisée, amoureux des Alpes-de-Haute-Provence où il a choisi de vivre, **Jean Dasque** quitte son poste de réalisateur à France 3 pour monter Vidéosol en 1986 avec deux compagnons. Les objectifs sont de garder une trace du monde rural, de l'initier à l'audiovisuel... malgré les vicissitudes.

De FR3 au vidéobus

« Vidéosol s'est monté pour accomplir petitement, à son niveau, ce que la télévision soi-disant décentralisée ne fait pas. Les sujets intéressants ne sont pas traités comme ils devraient. Une fois, une chaîne nous a acheté un sujet qui durait 15 minutes. Au final, il a été réduit à 4 minutes. Gardons un peu d'humour : le cheval de trait ne mérite-t-il pas qu'on lui consacre un quart d'heure ? Quand les cameramen de FR3 viennent filmer les gens, ils sont en visite ; nous, nous venons en voisins. Le plus souvent, nous les connaissons. Je ne peux pas dire que ce sont des copains, puisqu'il y a toujours la caméra entre nous, mais enfin, nous savons qui ils sont.

C'est face à cette difficulté de trouver de réels débouchés à la télévision, que nous avons monté un vidéobus, par frustration pourrait-on dire, avec un téléprojecteur, un écran, des Caméscope, un banc de montage. Tout en prenant le temps de diffuser des sujets dans leur intégralité, nous proposons aussi des initiations à l'audiovisuel pour des adultes ou des enfants. »

Des images, pour quoi faire ?

« Nous réalisons des films sur des événements marquants de la vie des villages qui sont diffusés chaque année à l'occasion des vœux du maire. Ce n'est

En voisins,
plutôt qu'en
visiteurs

pas forcément très brillant du point de vue de la création, mais ces images ont un impact réel. Les municipalités qui nous sont fidèles depuis le début se sont aperçues qu'elles constituaient un témoignage précieux. En les revoisitant, elles se rendent compte de leur utilité quasi historique et sociale. À nos débuts, nous avons conçu un petit film, plutôt rapidement, sur un des villages. Il fut diffusé pour les vœux du maire et je m'amusai à observer les participants. Connaissant bien le village, je repérai ceux qui venaient pour le pastis et ceux qui venaient par amitié. Je constatai notamment la présence d'un des ennemis farouches du maire. À la fin de la séance, il me fit un des plus beaux compliments sur le métier : « *Après ce film, ce p... de maire, c'est la première fois de ma vie que je le crois !* » Ces images avaient eu un pouvoir de conviction, d'explication plus fort qu'un discours.

Pour l'avenir, il me tient à cœur de réaliser *Le geste et l'outil*, reportage sur la mémoire du monde rural. Aujourd'hui, nous avons la chance que soient vivants des anciens qui savent utiliser les vieux outils. Laissons-les nous raconter avant de les mettre dans un musée avec une étiquette. » ■

FICHE TECHNIQUE

- Téléprojections : une trentaine par an
- Tirage : environ 500 cassettes par sujet
- Clients : « Méthodes et communication » (relais avec les Chambres d'agriculture), les hameaux voisins dont Vidéosol fait la promotion, les offices de tourisme (sujets sur les Gorges du Verdon...)
- Budget moyen : 1 MF (subvention du conseil général : 5 %)
- Location du Vidéobus : environ 1 000 F/jour

CONTACT

Jean Dasque
Rassain des Collines
04190 Dabisse
Tél : 04 92 34 00 36 - Fax : 04 92 34 17 08

Bretagne

Au service d'un pays

**TREGOR
VIDEO**

Fin des années 70, un petit groupe achète en commun un magnétoscope pour diffuser des reportages à caractère militant (lutttes sociales, environnement, identité bretonne). Sous la forme d'une association Loi 1901, le groupe crée très vite un centre de ressources et de production vidéo, au service du pays du Trégor. Viendront ensuite les Classes de découverte scientifique sur les thèmes des télécommunications, de l'audiovisuel et du multi-média. En 1985, Trégor Vidéo accède à un réseau câblé expérimental avec le CNET (Centre national d'études de France Télécom) et les élus de trois communes (Lannion, Perros-Guirec et Trégastel) Cinq lieux publics sont câblés. Trégor Vidéo a pour mission de les animer jusqu'à la fin de l'expérience en 91. L'équipe planche alors pendant un an à la préparation d'une semaine de préfiguration de télévision locale qui n'aboutira pas, faute d'autorisation du CSA. Malgré cette déception, les productions, dont le magazine *Télé Trégor*, se développent. Le but premier est de faire de la vidéo un véritable outil de communication de proximité. *Propos de Jean-Marie Monier.*

Centre de ressources, classes découverte...

« Le centre de ressources fait partie de notre vocation de départ. Nous louons du matériel, aidons à la réalisation, organisons des ateliers de formation. Nous sommes au service de la vie associative très intense en Trégor pour permettre au plus grand nombre l'accès aux nouveaux outils de production audiovisuels et aux médias. [En 96, plus de 70 structures ont fait appel à Trégor Vidéo.] Nous jouons la proximité, nous sommes proches de

nos adhérents, qui n'ont pas à parcourir des kilomètres pour trouver matériel et compétences. Par choix, nous travaillons peu avec les entreprises, nous n'avons pas une vocation commerciale.

Les Classes de découverte scientifique permettent à des enfants de manipuler la fibre optique, de recevoir et d'exploiter les images de Météosat, de comprendre la révolution du multimédia. Elles attirent des classes de toute la France, surtout la région parisienne. Les ressources en matière de découverte scientifique sont très importantes en Trégor (télécommunications, astronomie, environnement). Nous profitons du site. »

Caméra et agora

« Depuis 97, le magazine *Télé Trégor* a changé de formule. La moitié de l'émission est consacrée à un canton ou une communauté sur lequel nous travaillons pendant trois mois. On propose désormais un débat dans le cadre de l'émission qui est enregistrée en publique (plateau multi-caméra) dans une salle des fêtes. On parle toujours à la place des gens. En dehors des tribunes libre de la presse locale, où sont les espaces de dialogue sur la vie locale ? Alcatel licencie, la CGT réagit, les deux parties doivent se rencontrer. Les élus doivent favoriser le dialogue direct plutôt que d'éditer des plaquettes luxueuses. Le manque de dialogue n'aboutit qu'à des oppositions extrêmes et des débats stériles. On réfléchit pour que les gens participent davantage aux débats. Ils s'engagent dans la préparation de l'émission, le point d'orgue étant son enregistrement. Les cassettes sont ensuite distribuées ou projetées en public. On voit bien que les émissions provoquent

des discussions. Nous souhaitons plus de moyens pour être encore plus sur le terrain, rencontrer plus de gens, identifier des thèmes de débats sensibles. »

Télé brouette et réseau futuriste

« Pour certains, la télévision, c'est le rêve. Ils nous arrive de vendre des sujets à des chaînes. Dans le cadre du programme national des autoroutes de l'information, le CNET teste de nouvelles techniques de transmission, sur le réseau Tamaris, qui permet à 250 abonnés de recevoir Internet haut débit, télévisions numériques, et vidéos à la demande, dont les programmes de Télé Trégor. Mais si l'on veut toucher tous les trégorrois, c'est encore la télé brouette la plus efficace... (diffusion consistant à se déplacer d'un lieu public à un autre pour diffuser les programmes à l'aide d'un magnétoscope). » ■

FICHE TECHNIQUE

- Autofinancement = 70 %
- Subventions : communes, département, région, Europe
- Diffusion : projections publiques dans les bars et les salles des fêtes, vente de cassettes (100 à 300 par numéros)
- 97-98 : Réseau expérimental "Tamaris" (France Télécom)
- Classes de découverte scientifique : 350 à 400 élèves par an
- Personnel = 2,5 emplois salariés, intermittents, stagiaires, 20 bénévoles
- Exemple de débats : Commerce en zone rurale, tourisme vert, crise Alcatel...

CONTACT

Trégor Vidéo
11, route de Golgon - BP 24
22730 Trégastel
Tél : 02 96 23 82 10 - Fax : 02 96 15 32 38

Pays Basque

Une télévision qui riposte

Au Pays basque, depuis la création d'Aldudarrak Bidéo, l'audiovisuel accompagne les évolutions de la vallée des Aldudes, où sont nichés trois villages de 400 habitants. Pour que vive la vallée et qu'on y parle basque !

Pôle culturel reconnu, l'association paroissiale (mais sans contenu culturel) Aldudarrak anime depuis 50 ans la vallée des Aldudes, à 70 km de Bayonne, regroupant trois petits villages, en organisant spectacles, séances de cinéma... **Mikel Erramouspé**, enseignant de métier et

intéressé de longue date par l'audiovisuel (création d'une radio locale en 81...), y monte une section vidéo en 87, qui s'agrandit et s'équipe progressivement. En 1990, à l'initiative du sous-préfet une étude est réalisée pour que cette structure amateur se professionnalise et serve au développement de la vallée. En juin dernier, Aldudarrak Bidéo sort le numéro zéro d'un magazine local grâce au soutien technique d'Airelles Vidéo, également membre de la fédération des Vidéos des Pays et des Quartiers.

« Ma rencontre avec les fondateurs de Télé Millevaches fut déterminante. Leurs analyses, leur démarche d'intégrer la vidéo à la dynamique locale correspond exactement à ce que nous souhaitions faire. On le sentait sans pouvoir l'exprimer. Ils nous ont convaincus, que c'était possible. » Aldudarrak Bidéo, association loi 1901, est créée en février 1997.

De sérieux espoirs économiques

« L'activité principale des Aldudes est l'élevage. Les fermes ont souffert de leur éloignement, de l'économie productiviste.

Aujourd'hui, ça change. D'abord, parce que les agriculteurs ont suivi des formations alternatives, dont la pédagogie était de les faire participer à la gestion de leur exploita-



tion, de les faire réfléchir. On en recueille les fruits. Les impasses de l'agriculture classique, l'ouverture du marché commun, la vache folle, le succès de la création d'une filière race porcine en Pays basque sont autant d'éléments déterminants dans l'évolution des mentalités des agriculteurs.

Ils sont au courant de ce qu'il se passe, ici et ailleurs. Ils ont une vision planétaire. Ils ont compris que même nichés dans la vallée, ils pouvaient avoir un rôle à jouer.

Ils sont très intelligents, leur capacité à raisonner est étonnante. Ils réalisent que les savoir-faire qu'ils ont conservés au départ par archaïsme peuvent tourner à leur avantage, que la région possède des richesses extraordinaires. Avec la conscience de tout cela, ils peuvent devenir maîtres des choses. »

Garder vivant le souci de la vallée

« C'est dans ce cadre-là que nous avons organisé un débat, filmé en direct, entre agriculteurs, artisans, hôteliers, associations... Des heures de réunions préalables, passion-

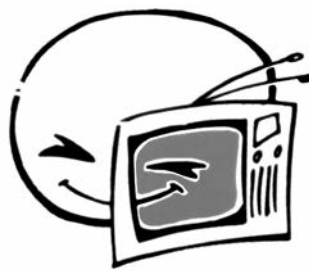


Pays Basque (suite)

↳ nantes, ont eu lieu pour dégager le fil du débat, le structurer, pressentir les invités, les réunir, retravailler le fil conducteur avec eux. Des personnes de tous milieux ont été associées à la préparation pour que ce débat soit le leur. Elles se connaissaient, mais nous leur avons donné l'occasion de faire le point, d'exprimer des idées, de les approfondir. Le jour J, une quarantaine de personnes se sont déplacées. Ça a créé l'événement. Le débat a eu lieu en direct, tandis que les spectateurs le visionnaient sur grand écran dans la salle du petit cinéma [90 places, utilisé en l'état et aujourd'hui en cours de rénovation]. Même un peu intimidés par l'ambiance studio, les participants étaient rassurés car ils savaient de quoi ils allaient parler. Pour la présentation du numéro zéro, le visionnage de la cassette a permis de prolonger encore les réflexions, de garder vivant ce souci de la vallée pour continuer à réfléchir ensemble à son développement. Tout le monde doit s'y mettre pour gagner. »

Rencontres en cascade... en basque !

« Notre vallée est vivante. Même sans nous, les gens se rencontrent, mais nous amenons un plus dans le sens où on accélère tous les contacts. Ainsi, nous avons eu l'idée de faire un reportage sur les



rapports entre générations. Deux jeunes sont partis à la rencontre de leurs aînés. Tandis que les échanges étaient filmés, des relations humaines se vivaient.

Notre souci est aussi de faire s'exprimer les gens sur leur vie quotidienne, de suggérer la citoyenneté. Par exemple, comment vivent-ils l'annonce du projet du transfert du bureau de poste ?

Le projet culturel sous-jacent est bien entendu de mettre le basque en avant. La langue est malade, elle est ignorée des médias classiques. Nous voulons l'utiliser, la transmettre, pour qu'elle soit un support de communication dans la vie de tous les jours. [La cassette est diffusée sous deux versions : une bilingue sous-titrée et une en basque.] »

Ne pas batailler seul

« Autrefois, l'animation culturelle était considérée comme un passe-temps, agréable, certes, mais qui ne pouvait en aucun cas être intégré dans une vision plus globale. La grande révolution, c'est que les acteurs économiques comprennent qu'elle est un plus indispensable dans la vallée. Aujourd'hui, nous

sommes intégrés aux projets du Conseil de développement du pays basque [près de 150 communes]. Nous sommes soutenus par des élus qui ont une vue d'ensemble du schéma d'aménagement du pays. Nous attendons de signer un contrat avec eux avant de lancer le prochain numéro. Pour l'instant, les deux jeunes sont en contrat CES et CEC.

Et puis, bien entendu, pour que ça marche, le réseau naissant de bénévoles, une trentaine de personnes, est à consolider et à structurer. Pas question de batailler seul dans notre coin ! » ■



Quelques titres de leurs productions

CONTACT

Aldudarrak Bideo-Mikel Erramospé
Bourg - 64430 Aldudes
Tél : 05 59 37 55 50



Tact, modestie et pudeur sont des qualités rarement associées aux médias de l'audiovisuel.

Les télé de quartier, comme les télé de pays, s'intéressent au quotidien le plus proche, aux tracas les plus minuscules.

Une famille se voit, à l'écran, interpellé un élu sur l'entretien du bâtiment, un enfant regarde le dessin animé réalisé par sa classe, un émigré suit l'information dans sa langue : soucis et plaisirs que seule une caméra constamment présente à la réalité des habitants peut prendre en compte.

Nombre d'initiatives s'inscrivent dans des projets de développement (DSQ, DSU), et assument un rôle de système d'alerte des tensions sociales.

La plupart de ces structures offrent également des formations aux techniques de l'audiovisuel, qui sont pour elles une autre occasion d'entretenir l'interrogation sur la qualité de l'image et le rapport écran/spectateur.

Épernay

À la recherche de personnes-relais



En plein été et en plein jour, les tours du quartier Bernon soustiennent presque la comparaison avec les tourelles disneyennes qui ornent les grandes maisons de champagne d'Épernay, à quelques minutes de là. Les studios de TCB, discrètement installés dans un des immeubles de Bernon, ont récemment été agrandis. Au mur, le programme annonce les horaires des émissions en arabe et en turc : à Bernon, 20 % des familles sont d'origine étrangère, et la première mission que s'est donnée TCB à sa création en 1985, favoriser les échanges interculturels, reste d'actualité. Même si ses activités se sont diversifiées, et que l'équipe, dans son projet actuel, aborde une phase de réflexion et de réorientation.

Créée à l'initiative de l'organisme HLM, TCB assure la production hebdomadaire d'un magazine d'information, et met son matériel et ses compétences au service des associations du quartier et du dispositif DSU. Elle diffuse, également, des chaînes reçues en clair par une parabole : musique, sports, une chaîne maghrébine, et deux chaînes turques.

Fred Voulyzé et Philippe Manceau, issus tous deux des Beaux-Arts d'Amiens, approfondissent, d'un projet

à l'autre, la réflexion sur le rôle social de TCB.

Des émissions trilingues

« Nos émissions s'adressent à tous les habitants du quartier Bernon, de tous âges et de toutes ethnies. Elles prônent le mélange culturel et l'échange. C'est un lieu de prise de parole – et non de revendication – pour affirmer son identité.

Nos outils d'information sont la production de l'émission *Le Nouvel Hebdo*. Des émissions thématiques, et des informations pratiques tout au long de la semaine par télétexte. *Le Nouvel Hebdo* est un magazine d'une durée d'une heure et demie, diffusé deux fois dans la semaine. Il présente les événements marquants du quartier et de la ville, et des documents réalisés par les associations partenaires. Ses rubriques



Épernay (suite)



régulières sont *Le journal de l'emploi*, *La Parole est à vous*, *La Cuisine dans tous ses états*, *les Potins d'abord...* »

ZEP, vidéo et environnement

« Pour faire comprendre aux enfants qu'une image n'est pas seulement le fruit d'une caméra, mais qu'elle dépend de la personne intelligente et sensible qui compose et construit l'image derrière la caméra, TCB intervient dans les écoles primaires d'Épernay, avec les ateliers VidéoKids et Environnement. Dans le cadre du projet ZEP de sensibilisation à l'environnement, nous avons travaillé, en 1996-1997, avec trois classes de CM : reportages sur les différentes actions du projet, rubrique sur l'antenne de TCB, création de clips, et courts-métrages d'animation. Les personnages des dessins animés étaient conçus pour être facilement animés (image par image). Ils ont aussi inspiré les poubelles créées dans l'atelier Arts Plastiques du projet – poubelles dont on espère qu'elles recueilleront désormais la pluie de détritiques qui, dans une scène du film, ensevelissait la jeune présentatrice de la "séquence météo".

En dehors du temps scolaire, nous proposons une animation, *Z comme Vidéo*, aux jeunes du quartier Beausoleil entre 8 et 12 ans. Les enfants, répartis en équipes de tournage, de montage et de présentation des sujets, réalisent à chaque séance un journal télévisé. Acteurs et réalisateurs de leurs propres images, ils arpentent leur quartier à la recherche de la moindre information, et portent un autre regard sur leur environne-

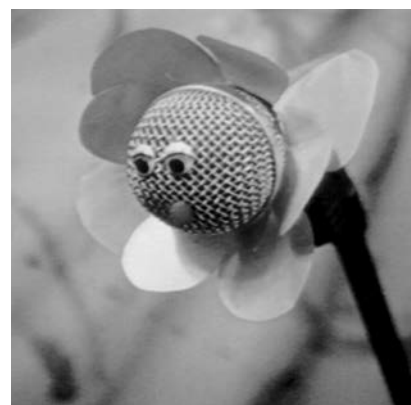
ment le plus quotidien, ou plus élargi, comme la caserne des pompiers ou la résidence des personnes âgées. »

Vers un outil interactif

« L'information implique transparence et homogénéité, alors que la communication amène aussi bien l'opacité que la connivence.

Les micros-trottoirs, les rubriques comme la rubrique Cuisine... associent régulièrement les habitants à la télévision. Cependant, aujourd'hui, nous nous interrogeons sur les limites du dispositif en place, et sur une certaine perte de sens. L'information ne reste-t-elle pas à sens unique, dans la mesure où c'est nous qui interpellons les structures sur les sujets à diffuser aux habitants, ce qui est déjà évaluer l'information utile ? Il ne s'agit pas d'augmenter le nombre de messages transmis par TCB, mais bien de s'arrêter sur la nature du message, de s'interroger sur son sens. La communication peut rester réduite à une simple transmission d'informations et, dans ce cas, l'améliorer consiste à limiter autant que possible les distortions du message initial. Si on étend, en revanche, son sens vers une "mise en relation", l'objectif recherché devient la qualité de la relation établie. Qualité qui ne peut être atteinte que si les protagonistes s'approprient – et, partant, l'altèrent – le message.

Sous-utilisée par les partenaires sociaux et les institutions, TCB propose aux habitants d'être les moteurs mêmes de la communication. Car une personne directement touchée par un problème du quar-



tier est la plus habilitée à collecter des éléments d'information, en formant un groupe de volontaires. Le travail sur les débats et sur le montage sera l'occasion d'explorer la libre expression et ses limites. Il ne s'agira pas de "libre expression sauvage", mais de débats en différé, dont le montage sera fait avec les protagonistes, TCB garantissant, outre la maîtrise technique, une déontologie citoyenne. » ■

FICHE TECHNIQUE

- Date de création : décembre 1985
- Public touché : 1 340 logements, environ 4 000 habitants.
- Équipe : 8 personnes à plein temps dont deux professionnels de la vidéo
- Équipement : Hi 8, U.MATIC

CONTACT

Télé Centre Bernon
Frédéric Voulyzé, Philippe Manceau
1, square Offenbach
51200 Épernay
Tél : 03 26 54 25 95
Fax : 03 26 54 60 01

Amiens

À l'écoute d'un quartier



Un long travail préparatoire avec les habitants, une écoute respectueuse de leur parole, un porte-à-porte systématique avant et après les émissions, font de Canal Nord l'exemple auquel se réfèrent volontiers les télévisions de proximité plus récentes.

Ses émissions sont suivies par plus de la moitié des habitants des HLM de trois quartiers d'Amiens. Les plateaux en direct, qui accueillent parfois des invités prestigieux (Hubert Reeves, Cheb Khaled, Higelin...) mettent en relation le public et les responsables locaux, alternent avec les petits sujets filmés et les magazines culturels, scientifiques ou touristiques. Quarante heures de programmes originaux sont ainsi réalisées. La diffusion a lieu trois ou quatre fois par an et se prolonge pendant plusieurs jours.

Cette chaîne pionnière, qui a intéressé les médias nationaux (Le Monde, Télérama, France 2...), existe depuis 1985. Sa vie est toujours faite de beaucoup de bénévolat, de peu d'argent, et d'une grande liberté. Sans concession ni propagande, Canal Nord restitue à ses spectateurs une image positive de la vie du quartier.

La télévision est une des activités – la plus connue – de Carmen, association qui forme aux métiers de la vidéo, anime des stages dans les classes Terminales ou en milieu carcéral, produit des films, et fournit conseil et assistance à la création d'autres télévisions de quartier, à Beauvais, Chartres ou Abbeville. Parmi les stagiaires et membres, plusieurs sont devenus des professionnels de l'image. **Claude Bury**, responsable de Carmen, et

Geneviève Bury, de l'association Porte-à-Porte, sont à l'origine du projet. Geneviève et son équipe assure un porte à porte systématique sur les zones de diffusion afin de déterminer avec les habitants les sujets à traiter et le contenu des débats à venir avec les élus, HLM, etc.

Trouver les gens là où ils sont

« Ce qui nous intéresse », déclarent Geneviève et Claude, « ce n'est pas de "faire de la télé", c'est de faire avancer les choses. Avec mon équipe de travailleurs sociaux, on a réalisé un beau jour que les gens de ces quartiers oubliés ne participaient plus aux associations diverses. On a décidé d'aller les chercher là où ils sont : devant leur téléviseur. Et de les faire parler. On est une des rares télés qui est regardée en famille, les parents et les enfants savent qu'on va leur parler d'eux. Dans ces quartiers où il y a au moins deux ou trois télés par foyer, quel que soit le niveau de vie, Canal Nord est regardée par toute la famille en même temps : ça peut provoquer des débats intéressants.

Il est fréquent que Canal Nord soit le premier alerté des problèmes. Chaque fois qu'il se passe un événement, on nous appelle, pas forcément pour filmer, parce qu'on ne filme que rarement les événements qui font la "une" des journaux, mais pour témoigner, pour qu'on sache réellement ce qui s'est passé. On a donc un rôle social au-delà de la TV : c'est parfois lourd à porter, mais en même temps c'est ce qui fait notre différence d'avec les autres médias.

Nous essayons de donner aux habitants une image positive d'eux-mêmes. Sans nier les problèmes qui se posent :

des sujets difficiles, comme la drogue, permettent de briser les tabous et la loi du silence qui entourent ces problèmes tant au niveau des élus que des habitants. Canal Nord n'a pas pour vocation de montrer à chaud ce qui sur d'autres télés ferait l'événement d'un soir. Notre rôle, c'est de provoquer le débat, des questions calmes et précises. Si nous avons abandonné les questions directes sur le plateau, c'est pour éviter le malaise, les difficultés d'expression qui surgissent dans l'émotion. Nous avons des quantités d'images que nous ne diffuserons jamais, ou peut-être à une seule personne : le décideur qui peut vraiment intervenir pour soulager une détresse. Jamais nous ne montrerons une bagarre ou une scène de vol – en revanche, nous la présenterons peut-être aux élus ou à l'office HLM pour les alerter. »

Qualité de l'image

« Nous avons des critères de qualité qui nous ont fait abandonner la vidéo légère de nos débuts. On se sert encore de la V-8 pour certains tournages, des repérages. Sinon, on tourne en Béta, et c'est matérialisé en U-Matic. La télé-miroir camescopée ne suffit plus pour attirer les gens devant leur écran. Notre principe, c'est une obligation de qualité à l'œil autant que dans le contenu : le message ne passe qu'à la condition d'un certain professionnalisme. » ■

CONTACT

Canal Nord/Carmen
Geneviève et Claude Bury
19, rue Saint-Hubert - 80000 Amiens
Tél : 03 22 91 20 64 - Fax : 03 22 91 68 32

Chartres

Au cœur de

La Madeleine

Au Forum de La Madeleine, le centre socio-éducatif proposait, depuis plusieurs années, des stages d'initiation à la vidéo, pour différents publics (jeunes, retraités, détenus), et réalisait des reportages sur les événements locaux, et des films éducatifs. En janvier 1996, la presse locale salue la première émission de *Télé Locale Madeleine*, qui diffuse sur seize barres d'HLM : « TLM a sorti la Madeleine de sa léthargie, l'a bousculée et a révélé un quartier palpitant d'initiatives. »

Depuis, TLM poursuit la production au rythme de deux séries d'émissions par an, précédées d'une semaine de diffusion de soirées à thème. La prochaine aura lieu le 26 septembre 1997. *Propos de Véronique Grudet.*

Télé-passerelle

« Le quartier, récemment encore sans histoire, sans problème particulier, était froid, sans âme. L'équipe d'animation du Forum a décidé de le faire bouger, en créant une télévision de quartier. Nous avons réussi à impliquer les habitants dans la vie de La Madeleine. Pour monter le projet, nous avons rencontré d'autres villes qui ont créé des télé "pas comme les autres", des télé-passerelles indispensables entre les habitants et les acteurs locaux, Abbeville, Châteauroux, Amiens.

La communication de proximité favorise le rétablissement du lien de confiance et d'une cohésion sociale. Chez l'ensemble des habitants se fait ressentir le besoin de promouvoir l'image de leur quartier, d'instaurer un espace de rencontre et de dialogue entre eux et le monde extérieur, de rétablir la mémoire de leur quartier pour affirmer leur identité.

L'émission commence à être rodée. Nous suivons un schéma à peu près identique : des invités en direct (comme le directeur de l'office HLM, qui répond à des questions préenregistrées des locataires, ou le groupe de rap Killer Street), des rubriques régulières (comme *le Quart d'heure du demandeur d'emploi*, réalisé par un groupe d'adultes en insertion). Et puis, des séquences réalisées par des équipes du milieu associatif, sur des sujets qu'elles ont choisis, comme la construction du quartier de la Madeleine, traité par le club du troisième âge, ou des clips. Le milieu scolaire est très présent, avec des films (fictions, adaptation des contes de Perrault, films d'animation), ou par la réalisation des décors du plateau, par l'atelier Arts Plastiques du collège Mathurin-Régnier. Et en juin dernier, nous avons largement couvert les fêtes de fin d'école.

Lors des émissions en direct, l'association Carmen d'Amiens gère – ou plutôt gèrait, puisque nous allons le faire nous-mêmes désormais, en louant une partie du matériel – la partie vidéo. L'équipe technique du théâtre de Chartres s'occupe de la régie son et lumière. »

Jours tranquilles à la Madeleine : suite ou fin ?

« Au début, nous avons fait du porte-à-porte pour mesurer l'impact des émissions. L'effort que ces enquêtes représentaient était trop grand, pour un résultat qui concordait avec les estima-



tions. Depuis, nous nous basons sur la participation des habitants au jeu que nous menons en direct. Nous avons chaque fois une trentaine d'appels pour répondre à des questions qui portent sur la connaissance du quartier (quelle est la tour la plus haute, ou quel arbre est planté sur telle place ?...). Les échos que nous obtenons sont très favorables. Quant à moi, je trouve notre action passionnante ! Et d'autant plus nécessaire qu'on est en train de perdre l'impression de tranquillité que donnait le quartier : malheureusement, il se durcit, des tensions s'installent. » ■

FICHE TECHNIQUE

- Diffusion : réseau des antennes collectives HLM du quartier de la Madeleine
- Public touché : 1 800 foyers - 9 000 habitants
- Financement : contrat de ville (État, ville, conseil général, HLM)
- Budget : environ 50 000 F par émission
- Matériel de prise de vue : HI 8
- Équipe : la directrice de la structure, un directeur de conscience, un contrat de qualification, un vacataire.

CONTACT

Claude Theil - Véronique Grudet
Forum de La Madeleine
Mail Jean-de-Dunois - BP 8802
28011 Chartres Cedex
Tél : 02 37 35 08 83
Fax : 02 37 90 76 61

Ris-Orangis

Les télé locales sur la Toile



Vidéon, association implantée à Ris-Orangis en Essonne, a une activité de production et de diffusion. Depuis 1990, elle diffuse des magazines vidéos locaux, Ris Tourne puis RisTiVi ; Les Sentiers d'Ishtar a été sa première émission thématique régulière. Plus récemment, une émission musicale, Clap'Notes, a vu le jour à l'occasion du Festival de Musiques Vivantes de Ris-Orangis ; une autre sur l'astronomie est produite en partenariat avec la Société astronomique de France, l'Aérospatiale, l'ACDS et l'observatoire de Triel-sur-Seine : Christian Huygens, à la découverte de Saturne. De plus, Vidéon est en train de créer un réseau de télévisions et de producteurs associatifs, qui regroupe déjà Pyramide TV à Évry, INTV (télévision des élèves de l'Institut national des télécommunications), RisTiVi, la propre télévision de Vidéon, et plusieurs associations, comme Cyclop, Grain d'Orge Vidéo, ou Le Moulin à paroles.

Tournée vers les technologies d'avant-garde, l'équipe a développé un site Internet, où les informations sur ses activités sont constamment remises à jour. Les membres de l'équipe présentent leurs activités.

Production de films amateurs

« Nous mettons nos moyens techniques à la disposition de nos adhérents, pour qu'ils réalisent aussi bien des films personnels (dans ce cas, le prix des services couvre les frais de fonctionnement du studio), que des projets produits par Vidéon. Les propositions faites par les adhérents sont sélectionnées par le bureau de l'association ; si le projet est retenu, nous prenons en charge les coûts de

production, dans la limite du budget approuvé, et nous nous occupons des moyens humains et matériels nécessaires à la réalisation.

Nous produisons une quinzaine de reportages, documentaires, fictions et plateaux multi-caméras par an. Aujourd'hui, nous avons en chantier, dans la section Court-métrage, un film vidéo sur la lutte contre le sida, un conte, *le Chocolat enchanté*, et deux documentaires (dont un sur une bananeraie à la Guadeloupe). »

Formation

« Vidéon propose à ses adhérents des stages d'initiation à la réalisation, mais aussi des stages de montage et de post-production (le montage avec le logiciel Première, la retouche photo sur Photoshop, les génériques sur 3D FX). Des stages de journalisme, conçus par RFI, et des plateaux écoles permettent de s'initier aux techniques d'investigations journalistiques, d'interview, et de prises de vue multi-caméra. »

Le réseau : Centre d'information, banque d'images et réseau de correspondants

« Depuis 1991, nous cherchions à coopérer avec d'autres petites télévisions. Ne trouvant à l'époque aucun groupement de télévisions entièrement bénévoles, nous avons fondé le réseau Vidéon. Il ne s'agit pas de concurrencer les télévisions publiques ou commerciales, mais de proposer un moyen d'expression et d'échange aux particuliers et aux associations.

Chaque personne ou association produisant des films intéressants à diffuser peut les proposer à la banque d'images, les droits de diffusion étant gratuits pour les télévisions membres du réseau. Bien sûr, le créateur conserve ses droits artistiques et la propriété du film. Les films sont conservés chez leur auteur ou chez nous, et nous espérons les proposer dans un proche avenir directement en ligne, sur l'Internet, au format MPEG.

Le Centre d'information propose des guides et fiches pour aider les télévisions qui se montent, et un suivi de la diffusion des films des adhérents.

Un réseau de correspondants se met également en place sur Internet. Il rassemble ceux qui proposent des images, ceux qui veulent en diffuser et plus simplement ceux qui, connectés à l'Internet, souhaitent servir de lien entre le réseau et des passionnés de vidéo et de proximité. » ■

CONTACT

Vidéon - Jean-Michel Cornu
BP 221 - 91133 Ris-Orangis
Tél : 01 69 25 83 55 - Fax : 01 69 43 34 71
E.mail : videon@hol.fr
<http://www.mygale.org/11/videon/>



Une morale de la vidéo-communication locale



La fédération VDPQ (d'abord Vidéos des pays, puis, depuis 1994, Vidéos des pays et des quartiers), rassemble, autour de l'idée de service local de vidéo-communication, une vingtaine de structures. Elle publie une lettre d'information, *Micro-ondes*, et un catalogue de films et de programmes réalisés par ses adhérents. Elle organise régulièrement des rencontres, dont la prochaine édition aura lieu du 3 au 5 octobre, à Montbenoît, dans le Doubs.

Les contacts avec l'étranger sont nombreux : la fédération est membre d'une coalition internationale, *Vidéazimut*, qui œuvre, partout dans le monde (80 membres dans 40 pays, pour huit ans d'existence !) pour « une communication démocratique au service du développement ». Télévision de rue au Brésil, ou télé de banlieue de Lima, confrontent leurs luttes aux actions de Offener Kanal de Berlin ou de Down Town Community TV de New-York.

Michel Rebourg, coordinateur, revient sur les fondements de ce mouvement.

« La Fédération est une sorte de puzzle, dont les structures sont les morceaux indissociables, différents mais cohérents. Ce qui nous réunit, c'est une éthique, un engagement. La charte d'adhésion est un moyen de reconnaissance autour d'une exigence morale, et un guide qui définit notre engagement.

Quel est le point de vue moral des images produites ? C'est cette question qui prime, et qui explique le choix des sujets, et le temps qui y est consacré. Pas de recherche systématique ni de l'audience, ni du profit. L'objectif n'est pas d'occuper le terrain, mais d'être porteur de quelque chose. C'est une

prise de position militante sur le terrain de l'audiovisuel. »

Témoigner sans vampirisme

« Lorsqu'on visionne les images des VDPQ, on voit qu'elles ont demandé un véritable investissement, on sent que le regard qui est porté est soucieux de rendre compte d'une réalité, de témoigner, sans vampirisme. La distance avec le sujet n'apporte pas de distorsion. Le travail de nos structures, c'est du journalisme au sens noble du terme. Pour comprendre ce qui se passe, les enquêtes sont longues, approfondies. Ce journalisme-là ne sert pas de faire-valoir personnel. Dans les reportages classiques, on arrive à faire briller ce qui n'a pas forcément de brillant. L'honnêteté apporte une autre lumière, plus juste.

Nous tenons énormément à faire entendre qu'on est "de quelque part", qu'il y a enracinement : on parle de ce qui se passe là où on se trouve. D'ailleurs, l'engagement affiché de nombreuses structures sur le terrain du développement local, et pas seulement sur celui de l'audiovisuel, joue parfois en notre défaveur. Même si nos structures sont considérées, dans l'ensemble, avec bienveillance, à quelle reconnaissance peuvent-elles prétendre, si elles ne sont pas reconnues comme interlocuteurs d'instances comme le CSA ? » ■

CONTACT

Fédération nationale
Les Vidéos des Pays et des Quartiers
Siège social : 11, route de Gologon
BP 24 - 22730 Trégastel
Tél : 02 96 23 82 10 - Fax : 02 96 15 32 38
E-mail : vdh.@fc.net.fr-vdpq@tpgnet.net

CHARTRE D'ADHESION A LA FEDERATION VDPQ

Préambule

Face au développement des médias audiovisuels, la Fédération les Vidéos des pays et des quartiers entend faire reconnaître son identité et ses spécificités. Elle se situe en dehors des circuits commerciaux qui ont pour essentiel de faire de l'audience et du profit. Afin de préserver une ligne de conduite envers ses adhérents actuels et futurs, il est demandé à chaque structure de s'engager sur une charte. Les différents points présentés dans cette dernière sont aussi pour notre Fédération l'occasion de montrer qu'il existe un espace de communication différent des grands médias nationaux et de se faire reconnaître auprès des différentes instances (ministères, CSA, collectivités territoriales...).

Communauté d'appartenance

La définition du territoire comprise sous l'appellation de pays et de quartiers fait partie intégrante du projet de la Fédération. Elle correspond soit à une cité, à un canton, à un immeuble, à une ville, soit encore à une communauté culturelle ou ethnique.

Projet social

Les structures adhérentes au sein de la Fédération poursuivent un but autre que commercial. Il peut s'agir de participer au développement local, d'animation, de sensibilisation des habitants, de leur mobilisation sur tel aspect de la vie quotidienne, de l'expression de revendications, de l'affirmation des identités...

Indépendance

Les structures adhérentes à la Fédération les Vidéos des pays et des quartiers se placent en dehors de tout clientélisme. Elles sont avant tout indépendantes, ne sont ni confessionnelles, ni politiques. Mais elles se préoccupent surtout de choses de la cité.

Démocratie

L'un des objectifs primordiaux des structures adhérentes est le souci d'une démocratisation de l'expression audiovisuelle locale. Il faut pour cela, mettre la télévision et la vidéo au service de la démocratisation, de la liberté et de l'égalité des droits. Il faut promouvoir la démocratie d'accès aux technologies de la communication.

Séminaire national ARISTEE

Organisé localement par CREFAD et Foyers Ruraux d'Auvergne



**Culture
et
développement
local en
milieu
rural**

**Louchy-
Montfand**

**Allier
(Auvergne)**

**27 et 28
octobre
1997**

Avec le concours du Fonds Social Européen (Programme d'Initiative Communautaire ADAPT), du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR) et de l'Agence Nationale pour le Développement Agricole (ANDA).

Annonces



Les cafés-musiques pour l'emploi des jeunes

Enquête de
Luc de Larminat

Dans le cadre de la politique sur cinq ans proposée par le gouvernement pour l'emploi de 700 000 jeunes, nous avons consulté des responsables de Scènes de Musiques ACTuelles (cafés-musiques, petits lieux musicaux, équipements de taille moyenne dédiés aux musiques actuelles et amplifiées) pour évaluer les conditions à partir desquelles ces équipements culturels de proximité, de création souvent récente, seraient susceptibles d'accueillir des jeunes au sein de leur équipe.

Vingt-huit chefs d'établissement ont répondu à notre appel avec célérité, intérêt, et un sens particulier des responsabilités si l'on en juge au lien qu'ils établissent naturellement entre l'étendue de leurs revendications et la portée des engagements qu'ils se déclarent prêts à tenir en retour.

L'emploi est au cœur des préoccupations de ce secteur à l'économie précaire bien qu'en pleine évolution. Les fonctions d'accueil en particulier, accueil du public, accueil des artistes, soutien aux pratiques amateurs, aux projets de jeunes, peuvent être des ferments de lien social et de développement local, mais ne peuvent être renvoyées au Marché et nécessitent pour leur financement des soutiens publics.

Voici donc quelques éclairages sur un champ socio-économique particulièrement attirant pour les nouvelles générations, composé de propositions d'acteurs locaux pour l'emploi de jeunes, et d'un appel à une meilleure reconnaissance du secteur par les pouvoirs publics signé par bon nombre d'acteurs locaux représentatifs.

Le projet de loi sur la création de 350 000 emplois pour les jeunes

Le projet de loi sur le « développement d'activités pour l'emploi des jeunes » a été adopté le 20 août 1997 en Conseil des ministres. Ces emplois devront répondre à des besoins qui ne sont couverts ni par le secteur marchand, ni par l'État. À la fin du mois de septembre, les dix « personnalités qualifiées » chargées d'alimenter la réflexion rendront un rapport complet au ministre de l'Emploi et de la Solidarité en prévision de la discussion parlementaire.

Extraits de l'introduction du rapport *Nouveaux services, nouveaux emplois*

« Aujourd'hui les besoins prioritaires touchent d'abord les services. (...) Le maintien de liens sociaux, dans la ville, à l'école, entre les générations implique le développement d'activités nouvelles de médiations, d'animation, de prévention. (...) L'épanouissement de la personne, la maîtrise d'un monde de plus en plus complexe et l'exercice de la démocratie impliquent de développer fortement l'accès à l'information, à l'éducation, à la culture, tout au long de la vie. (...) Dans tous ces domaines, des associations, des collectivités locales, des entreprises ont déjà développé des initiatives. Elles se heurtent à deux difficultés en particulier : la structuration de l'offre et la solvabilisation de la demande. (...) Il a été décidé d'impulser fortement au sein de ces activités la création de 350 000 emplois pour les jeunes par une aide financière sans précédent – en règle générale 92 000 francs par poste et par an pendant 5 ans. (...) Ce programme s'adresse en priorité aux jeunes, quel que soit leur niveau de qualification. Cela permettra à des jeunes âgés de dix-huit à vingt-six ans – et même à moins de trente ans lorsqu'ils n'ont pas travaillé suffisamment pour bénéficier des allocations d'assurance-chômage. »

La notion de nouvelles activités est importante dans le projet de loi. Pour juger de leur caractère novateur, les préfets auront un droit de conventionnement au nom de l'État. Ce sont eux qui estimeront si les dossiers d'embauches qui leur seront adressés sont conformes ou non avec le texte de loi. Par ailleurs, il devra être prévu par les structures bénéficiaires qu'à l'issue des cinq ans, la création de ces emplois aient permis de générer leur propres ressources (contributions privées individuelles, comités d'entreprise, ou encore des ressources induites par le service rendu).

Les établissements qui ont répondu à notre questionnaire développent tous un projet artistique (principalement autour de la musique) comportant une part d'activités marchandes et une large part d'activités non-marchandes : diffusion de spectacles, bar-restauration, création artistique, soutien aux artistes entrant dans la profession et aux amateurs, stages, formations, ateliers, insertion professionnelle, débats, écoute, conseils à des porteurs de projets... Ils se présentent comme de véritables lieux de vie culturelle aux multiples ramifications sociales et économiques.

Ces lieux ont connu ces dix dernières années une activité et une professionnalisation croissantes malgré des financements publics relative-

ment faibles comparativement à d'autres équipements culturels plus « institutionnalisés », ce qui est le sens premier de l'appel à une reconnaissance du secteur que nous publions en fin de ce dossier. Certains de ces établissements rencontrent actuellement des difficultés économiques notables (dépôt de bilan, chômage technique pendant plusieurs mois, arrêt de la programmation, situation économique et sociale très précaire...). Leur premier souci est d'obtenir des pouvoirs publics une reconnaissance suffisante pour leur permettre de stabiliser leur fonctionnement.

Les 28 personnes interrogées attirent donc notre attention sur la situation d'ensemble de ce secteur, comme préliminaire espéré à toute discussion plus approfondie.

En préliminaire

Une reconnaissance accrue du secteur par l'État et un allègement des contraintes réglementaires

Les demandes des responsables d'équipements, qui reprennent pour partie ou accentuent les commentaires que nous avons déjà pu faire sur ce sujet en plusieurs occasions (Livre Blanc des cafés-musiques en 1994, Bilan économie et programmation des cafés-musiques édité en 1996), sont centrées sur :

- la reconnaissance publique de leurs actions dans le domaine culturel et social ;
- une intervention de l'État comme médiateur entre le secteur commercial de la musique et le secteur à caractère fortement non-marchand qu'ils représentent (taxation sur le disque par exemple, avec reversements aux associations locales de diffusion selon des critères objectifs) ;
- la simplification des procédures administratives (déclarations sociales pour l'embauche des artistes, des vacataires, des CDD, mode d'attribution des subventions...) avec notamment un souhait de voir s'ouvrir un guichet unique pour les déclarations sociales ; et la mise en œuvre d'un système de type chèques emploi-service pour faciliter les embauches occasionnelles (par exemple de quelques heures par semaine, pour de jeunes artistes, techniciens, chargés d'accueil...) ;
- résoudre la question des artistes au RMI qui voient leurs droits suspendus pour quelques

heures de travail, et dont le montant de ces droits sera réduit de la valeur de leur cachet, ce qui ne les incite pas à rechercher des compléments de rémunération par l'exercice d'une activité professionnelle, même si elle est occasionnelle ;

- modifier le système de la taxe professionnelle qui, calculée sur la masse salariale pénalise durement une structure de spectacle. Trouver un calcul non basé sur la masse salariale, ou prévoir un mode d'exonération ;
- faciliter le détachement auprès des associations de personnel de la fonction publique territoriale ;
- prévoir des exonérations de charges sociales en fonction du type de postes occupés par les salariés. Certains postes de travail, en effet, concernent une activité marchande (bar/restauration par exemple) et par conséquent ne justifient pas d'exonérations spécifiques hormis les aides de droit commun existante). En revanche, les postes concernant les services non marchands rendus aux personnes (de type animateur, accueil du public, accompagnement de projets de jeunes...) pourraient bénéficier d'exonérations significatives.

De même, des exonérations importantes devraient être prévues pour les artistes amateurs et/ou débutants (par exemple pendant leurs cent premières représentations).



Propositions pour l'embauche de jeunes

Emplois qualifiés et postes à compétences relationnelles pour soutenir des projets artistiques et associatifs locaux

La quasi-totalité des équipements culturels de proximité auxquels nous nous intéressons fonctionnent en sous-effectifs (évalué à 50 % pour certains !). La professionnalisation et la demande du public à laquelle ils répondent sont telles que de nouveaux postes de travail se créent, ou évoluent, deviennent spécialisés et ne peuvent plus être occupés par des emplois occasionnels ou des bénévoles. La forte augmentation du nombre de personnes ayant une pratique musicale régulière nécessite notamment de structurer plus formellement ces activités d'accompagnement.

Des emplois qualifiés consacrés pour partie au "confort" des structures, et pour partie à l'accompagnement de projets d'habitants

Ce sont ceux qui semblent le plus faire défaut actuellement. S'ils sont liés pour certains à des fonctions principales déterminant la bonne marche des structures, ils peuvent correspondre à des tâches lourdes pour lesquelles les responsables ont besoin d'assistants dotés de compétences. Mais si ces compétences sont en partie tournées « vers l'interne », c'est-à-dire exploitées pour consolider le fonctionnement général de l'entreprise associative gestionnaire de l'activité, elles sont présentées par toutes les personnes interrogées comme également tournées, pour un temps de travail égal, « vers l'externe », c'est-à-dire en accompagnement des porteurs de projets s'adressant naturellement aux équipements culturels de proximité pour solliciter de leur part un soutien.

L'administrateur

— La professionnalisation des lieux va de pair avec une gestion financière plus rigoureuse, un suivi de la conformité des conditions d'exercice des activités avec l'évolution des contraintes réglementaires imposées par les administrations (législation du spectacle, de l'accueil du public, gestion de différents types de contrats d'embauche), le besoin de dresser des bilans moraux et financiers plus précis et complets pour les divers partenaires (dossiers de demandes de subventions en particulier).

— L'assistant administrateur s'occupe des ressources humaines de la structure, mais est également la personne qui va pouvoir renseigner tous les porteurs de projets sur les problèmes administratif (législation, formations, comment remplir un dossier...) et servir d'interface pour soutenir l'éla-

laboration de partenariats locaux en vue de la réalisation de ces projets (contacts avec des associations locales, négociations avec les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'État).

Le programmeur

— Dans des établissements culturels de proximité souvent initiés par des amateurs (au sens premier du terme, « celui qui aime ») issus de mouvements associatifs, la fonction de programmation se professionnalise avec le temps pour conduire aux compétences de direction artistique. Pour être efficace et en accord avec son temps, temps moderne qui connaît des évolutions variées et rapides, le programmeur devient un professionnel largement documenté et recevant de multiples sollicitations d'artistes en devenir. Pour suivre correctement ces évolutions, en tenir compte et adapter l'offre à construire de spectacle vivant à une demande mouvante, le travail devient vite considérable.

— L'assistant programmeur, dans la plupart des cas, est également la personne disponible pour suivre de près les projets artistiques locaux, afin de les intégrer de manière judicieuse dans la programmation, ou de prévoir un accompagnement artistique adapté (master-classes, ateliers de production...).

Le régisseur

— C'est l'emploi cité comme faisant en premier défaut aux petits lieux musicaux, des ressources insuffisantes grevant en général leur capacité à se doter d'une telle ressource humaine. A ce poste correspondent néanmoins des embauches récentes, sur l'année écoulée,



dans plusieurs établissements. Il s'agit de la personne chargée du son, des lumières, de la régie générale de l'espace de diffusion de spectacles, mais aussi des multiples tâches liées à l'entretien de la salle et à la maintenance technique du matériel. Pour un équipement de capacité moyenne (500 à 1000 places) ce poste est occupé par plusieurs personnes (un pour le son, un pour la lumière, des assistants). Pour des salles de moindre capacité, on trouve plutôt la formule du régisseur polyvalent prenant en charge plusieurs fonctions.

— Ce technicien est aussi, pour les lieux musicaux qui ne disposent pas de salles de répétition comme pour ceux qui en sont dotés, un animateur chargé de l'accueil, du conseil technique voire artistique aux groupes de musique locaux prenant des cours ou répétant leurs prestations scéniques sur la scène ou dans les locaux aménagés à cet effet.

Ces trois postes de travail potentiels pour des jeunes qualifiés (ou à qualifier progressivement) représenteraient, pour une part, un facteur de consolidation de l'activité globale, et pour l'autre part un apport significatif à l'accompagnement de projets (la plupart du temps artistique) développés localement par de petites associations ou des collectifs plus informels réunis autour d'un même objectif ou d'une même passion.

Suivant la taille de l'équipement et le contexte local, les profils de poste et leur nombre peuvent varier.

Mais globalement l'évolution de l'activité de ces équipements culturels et des métiers qui y sont à l'œuvre vers un service rendu aux projets d'habitants ouvre des possibilités nouvelles.

Des emplois moins qualifiés mais valorisant des compétences relationnelles pour renforcer la convivialité, le dialogue, le lien social.

Certaines tâches continuent à être prises en charge dans de nombreux équipements par des bénévoles. Parmi eux, on distingue des personnes à la situation sociale relativement stable par ailleurs, qui désirent effectivement donner de leur temps pour contribuer à l'expansion d'une activité utile, agréable, motivante, mais aussi des personnes sans emploi – ce que nous nommons parfois un « *bénévolat forcé* » –, qui souhaiteraient faire de leur participation un travail reconnu comme tel et rémunéré. Des emplois peuvent donc être créés pour ce second type de bénévoles.

Pour certains établissements peu soutenus par les pouvoirs publics, un bénévolat, ou plutôt un travail non rémunéré, s'exerce sur des fonctions de base comme celles précédemment décrites de l'administration et de la programmation artistique.

Mais dans leur majorité les tâches accomplies par des bénévoles ne sont pas, sur le plan strict des moyens devant être consacrés à la production de l'activité, « indispensables ». Leur action est pourtant, de l'avis des chefs d'établissement, l'une des conditions principales du succès de ces petits équipements qui se veulent ouverts aux rencontres intergénérationnelles et interculturelles. Schématiquement, la plupart des ces tâches concernent des fonctions d'accueil, d'information, de conseil et d'animation.



Accueil du public

Il ne concerne pas seulement celui des visiteurs lors de la diffusion de spectacles, qui peut être collégialement prise en charge par l'équipe avec le concours de bénévoles et d'emplois occasionnels. Il concerne également, et surtout, l'accueil du public hors des temps de diffusion. À ce propos, c'est l'accueil des jeunes ou des associations qui veulent développer un projet artistique qui est le plus souvent évoqué par les personnes que nous avons consultées. Cet accueil se prolonge souvent par l'organisation de nouvelles activités au sein du lieu (des expositions par exemple, ou de petites manifestations tels des débats ou des animations culturelles orchestrées par les associations qui participent à la vie de l'établissement). Cette fonction d'accueil peut aussi recouvrir un secteur qui relève en général de la communication, à savoir la recherche et la relation avec des publics nouveaux, promotion des spectacles et des activités...

Information-conseil

Ces fonctions sont complémentaires à la fonction d'accueil, associant au rôle de contact et d'écoute celui de guidage vers les bonnes sources de renseignements ou d'alerte sur des questions de méthode dans la conduite des projets envisagés. Ces fonctions peuvent également se prolonger sur un soutien à l'organisation d'activités projetées par des associations locales partenaires, ou simplement accueillies, sur d'autres espaces que le lieu de diffusion lui-même. La personne en charge de cette tâche peut mobiliser les compétences de l'administrateur, du programmeur et du régisseur pour aider à une bonne consolidation du projet, allant parfois jusqu'à une véritable fonction de tutorat de projet, comme nous en parle Patrice Angosto dans la rubrique *Point de vue* (voir page 21).

Animation

Cette fonction concerne plus particulièrement la prise en charge du développement d'activités complémentaires aux activités principales de l'équipement de proximité pour répondre à des besoins ou à des demandes locales. Ce travail est recherché par les responsables d'établissement qui dans leur grande majorité cherchent à construire des prolongements, des extensions de leur offre pour faire de leur lieu un espace complet de rencontres et de création autour de différentes disciplines artistiques. On retrouve comme idées d'activités actuellement montées ou en projet :

- points d'**informations-ressources**, de documentation, en particulier sur les **métiers de la musique** ;
- organisation d'**ateliers de création** : expression hip hop, ateliers d'écriture, cours de musique, ateliers MAO (musique assistée par ordinateur), interventions de chorégraphes et régisseurs son-lumière pour l'amélioration des prestations scéniques ;
- ouverture d'espaces de **sensibilisation** et d'initiation à l'exploitation des **nouvelles technologies** de l'information : espaces de type cyber-café pour le *surfing* sur Internet, voire création graphique ou sonore...

Cette évolution des métiers à l'œuvre dans les équipements culturels de proximité correspond à une adaptation aux demandes et centres d'intérêt nouveaux du public. Ainsi se dessinent des emplois qualifiés et d'autres qui font appel à des compétences liées à la personnalité de ceux qui chercheront à les occuper. De tels postes pourront-ils correspondre au plan « *Emploi jeunes* » ?

Si tel est le cas, les responsables d'établissement que nous avons consultés souhaitent que cette intégration de jeunes à leur équipe puisse se faire selon certaines conditions, que nous allons maintenant développer.



Conditions à l'embauche de jeunes

Prévoir des formations adaptées et s'engager à soutenir "leurs" projets

Dans la perspective d'une ou plusieurs embauches, les responsables d'équipements souhaiteraient que de tels emplois soient réservés à des jeunes connaissant des difficultés particulières d'accès à l'emploi, et en particulier à ceux qui exercent déjà une activité bénévole dans leur association culturelle.

Comme nous l'avons déjà remarqué, le bénévolat dans une salle de spectacle est pluriel, pouvant être motivé par différentes raisons : désir de participer à un projet collectif, de se former, espoir d'aboutir à un emploi... Les responsables d'équipement notent qu'une partie non négligeable de leurs bénévoles sont, soit sans emploi, soit employés par d'autres organismes mais sur des contrats précaires ou sur la base de temps partiels (les artistes faisant partie de ce groupe). Dans ces cas, ils sont en recherche d'un emploi s'offrant en complément de leur première activité.

Pour la majorité des personnes consultées, l'embauche de jeunes grâce à des contrats au financement soutenu par l'État peut donc correspondre à une demande existante et réelle. Mais la condition serait que les employeurs puissent en contrepartie s'engager à apporter aux jeunes embauchés des compléments de formation et un travail de soutien à leurs propres projets individuels. Ils rappellent à l'occasion que ce sont des options sur lesquelles ils s'investissent déjà mais avec des moyens insuffisants, que l'apport en financement du salariat pourrait combler.

Il serait essentiel de proposer une vraie formation au salarié sous la forme d'une contractualisation claire avec l'employeur. Salarié à part entière, le jeune pourrait bénéficier entre autres des fonds de formation accessibles à l'entreprise (on peut rappeler à ce propos que peu d'établissements utilisent réellement les possibilités offertes par le fonds d'assurance formation auquel ils cotisent).

Différentes formations sont possibles suivant le type de qualification requise et le type de poste occupé :

- Élaboration d'un plan de formation contractualisé en interne, de type apprentissage. Les jeunes recrutés s'engageant, comme la structure, à travailler sur plusieurs années, il devient possible de les faire passer sur plusieurs postes de travail (travail de terrain, administratif, communication...) de façon qu'ils puissent appréhender l'ensemble des fonctions concourant à bâtir le fonctionnement général de l'équipement. À son départ, le jeune dispose alors d'une notion complète de la gestion d'un petit lieu de spectacle.

- Élaboration d'un plan de formation de type « Formation continue » sur cinq ans, en vue de l'acquisition de qualifications sur l'un ou l'autre des métiers auxquels nous avons fait référence. Sur ce point, tout reste à élaborer.

- En complément du plan de formation contractualisé avec le jeune, les responsables d'équipements estiment souhaitable d'affirmer une prise en compte de leur projet personnel s'ils en ont un, en intégrant dans le plan de formation l'objectif d'une acquisition de compétences servant directement ce projet, ou en complétant le plan par des ateliers, des stages, ou une démarche d'accompagnement suivie, prise en charge par un membre de l'équipe, centrées autour de ce projet.

Ces projets peuvent être de toute nature mais les plus fréquemment rencontrés sont des projets artistiques : montage d'un festival, création d'une entreprise de services autour du spectacle (affichage, promotion, catering, etc), professionnalisation de pratiques artistiques amateurs ou semi-professionnelles (organisation de rencontres avec des professionnels, perfectionnement de la prestation scénique, enregistrements...)



Les idées proposées par les cafés-musiques et les scènes de musiques actuelles rejoignent sans nul doute des préoccupations partagées par différents types d'équipements culturels de proximité. Elles donnent une image de l'évolution des activités et des métiers dans ces équipements, d'une extension de la variété des demandes du public, notamment sur la diffusion et sur l'encadrement des pratiques amateurs. Elles montrent également la maturité de ces agents locaux de développement socio-économique et culturel, qui n'hésitent pas à prôner la nécessité d'établir, en contrepartie d'aides gouvernementales à l'emploi, des engagements pris par l'employeur de respecter et s'intéresser de près aux objectifs que les jeunes concernés se sont eux-mêmes donnés, ou se donneront peu à peu au fil de leurs découvertes.



APPEL POUR UNE NOUVELLE POLITIQUE EN FAVEUR DES MUSIQUES ACTUELLES

Adressé le 21 Juin 1997 à Madame Catherine Trautmann
Ministre de la Culture et de la Communication

Madame le Ministre,

Le secteur des musiques actuelles est aujourd'hui en quête d'identité vis-à-vis de votre ministère. L'intitulé du Département *Chanson, jazz et industries musicales* tend à considérer qu'il existerait d'un côté la musique classique et la danse (97 % du budget de la Direction de la Musique et de la Danse) et de l'autre côté une sous musique industrielle vaguement orchestrée par 3 % du budget de cette Direction.

Cette situation n'est pas tenable. Elle maintient la sacralisation d'une musique « noble » au détriment de la musique populaire et vivante, créant ainsi des mécanismes d'exclusion indignes d'une politique culturelle démocratique.

En matière d'enseignement, à quoi servent les conservatoires ? Totalemment inadaptés aux demandes spécifiques des musiques actuelles, ils absorbent la quasi-totalité des fonds publics. La pratique, sans cesse croissante, de centaines de milliers d'amateurs de musiques actuelles est reléguée au rang de pratique sociale, sans doute indigne de fonds publics.

Sur la diffusion, la situation des scènes de musiques actuelles, véritables lieux de citoyenneté et de découverte artistique, est plus que préoccupante. Elles ne reçoivent de l'État que des gestes qui frisent au mieux la condescendance, au pire l'hostilité affichée.

Au rayon discographique, la concentration industrielle des moyens de production et surtout de distribution, asphyxie peu à peu toute création musicale qui ne répond pas aux formats médiatiques.

Considérer comme certains que les musiques actuelles ne relèvent que du secteur marchand, est une véritable escroquerie intellectuelle qui consiste à traiter de la même manière Madonna et n'importe quelle jeune formation musicale.

Votre nomination soulève, pour ce secteur, un immense espoir d'une politique en faveur de la démocratie culturelle, mais aussi l'inquiétude que nos élites bien-pensantes, fussent-elles de gauche, ne vous conduisent à continuer la politique ségrégationniste de vos prédécesseurs, détachée de la réalité de la pratique culturelle et artistique d'aujourd'hui.

Aussi nous souhaitons que soit mise en œuvre une politique cohérente, globale et spécifique en faveur des musiques actuelles. Cette politique doit bien sûr se traduire en terme financier, mais aussi démontrer sa capacité à restaurer le dialogue avec les représentants de ce secteur.

« Cet appel a été lancé en dehors des réseaux ou fédérations existants par des individus, acteurs du secteur des musiques actuelles venant d'horizons divers : musiciens, organisateurs, producteurs, professionnels du secteur culturel et représentatifs de la diversité des différents courants musicaux actuels. Ici pas de guerre de chapelle. Nous voulons simplement, en tant que citoyens de ce pays, demander que le ministère de la Culture prenne mieux en compte la réalité et la richesse des pratiques des musiques actuelles.

Si nous sommes entendus, le Ministère saura se tourner vers les différents organismes représentatifs (syndicats, fédérations, associations, collectifs...). Nous n'avons pas vocation à devenir un interlocuteur de plus. Nous voulons simplement participer à une dynamique qui permette aux acteurs de la base de s'exprimer. Rien de plus, rien de moins, si ce n'est que la pluralité soit prise en compte. »

Extraits du communiqué accompagnant l'appel

Coordination

Samia Djitli
La Scène et Marnaise
de Création Musicale
Tél : 01 60 60 10 18

Signataires

Achème, "Festival de Marne" Ivry — Sandrine Alexandre, musicienne — Jean-Christophe Aplincourt, responsable de l'Abordage et du festival "Le Rock dans tous ses états" Évreux — Ann Ballester, pianiste — Manuel Barros, "18 Marches" Moissy-Cramayel — Michel Barrot, directeur Institut Musical de Formation Professionnelle — Éric Basset, directeur de "Déclit" — Laurent Bataille, musicien — Julien Bassouls, président Life/live in Thebar — Francis Bébéy, musicien — Pierre Beltani, "La Tête des trains", café-musique de Tousson — François Bensignor, journaliste — Rolande Bergeron, "Cœur Tempo Paris" — Marc Berthoumieux, musicien, compositeur — Pierre de Bethmann, musicien — Radio Béton, Tours — Mélanie Betzenschlager, Cœur Tempo Paris — Jean-Jacques Birgé, compositeur — Black Foot Productions — Didier Boire, président du CDMDT — Tony Bonfils, musicien — Christophe Bosq, groupe "3 C" — Bruno Boulay, directeur Totem Records — Vincent Bourlhonne, Caravane des Quartiers — Alain Bourven, Club Coatléan, Plougven — Nelly Brun, présidente Musiseine — Florence Cabret, Studion des Variétés, Paris — Olivier Cachin, rédacteur en chef de *L'Affiche* — Harold Camus, musicien — Carrousel Sarl, Brest — Laure Chailloux, l'ARA, Roubaix — Centre départemental des musiques et danses traditionnelles de Haute-Loire — Sophie Chemin "Cœur Tempo Paris" — Daniel Chenevez, musicien — André Clavel, directeur "Quand la Ville dort", Nîmes — Bruno Colin, Opale — Gérard Daguet, président association Talents d'Ozair — Hervé Deiranoux, directeur général d'Island-Remark — Vincent Di Salvo, musicien — Samia Djitli, La Scène et Marnaise de création musicale — José Dubreuh, directrice de l'A.M.T.A — Bertrand Dupond, "Daw Festival d'été" et

association Musiques d'Aujourd'hui en Bretagne — Olivier Durif, président de la Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles — Véronique Eber-Kauffman, V.E.K. Production — Andy Emler, musicien — Béatrice Fay, "Cœur Tempo Paris" — Marianne Feral, Service culturel de la ville de Pontault-Combault — Le Glaz'art, Paris — Glenn Ferris, musicien — François Fichu, American School of Modern Music, Paris — Dominique Floch, président de l'association RAOUL, Nord-Pas-de-Calais — Marc Forest, La Courée, Collégien — David Fourier, directeur "Rock Festival" Fontenay-le-Comte — Geneviève Girard, "Azimuth Productions" — Laurence Guerrini, CIM Paris — Claude Guerrini, CIM Paris — Yannick Guillo, compositeur — Jakez l'Haridon, directeur du "Run Ar Puns" — Charles Hurbier, gérant Mixit, Paris — Serge Hureau, artiste et directeur Centre National des Variétés — Manuel Ibot, directeur des "18 Marches" — Étienne Imer, Art Trafic, Marseille — François Jeanneau, musicien-compositeur — Guillaume Jullien, CIAM, Bordeaux — Jean Kergrist, Théâtre National Portatif, Glomel — Jean-Michel Kozak, musicien et président de "BK Sax" — Philippe Krumm, "Cinq Planètes", Paris — Pascale Labbé, musicien et association Nûba — Luc de Laminat, Opale — Isabelle Lemann, directrice Salammbô — Magali Levy "Cœur Tempo Paris" — Maurice Lidou, directeur du "Médiateur" Perpignan — Bruno Lion, directeur développement "Déclit" — Ramon Lopez, musicien — Ludwig Von 88 — Mamie Productions — Frédérique Marciniak, "Emmetrop" Bourges — Daniel Marty, direction de développement culturel, Mairie d'Argenteuil — Méhenna Mahfoufi, "Omime" Paris — Christine Marienval, présidente de l'Institut Art Culture Perception — Sandrine Marrel, "Azimuth Productions" — Christian Maugein, directeur du Centre Culturel, Massy — François Méchali, musicien — Paul Monnoyer, "La Cigale Musclée" Epemay

— Éric Morand, F Communications — Jeran Morières, musicien et association Nûba — Jacques Panisset, directeur du Grenoble Jazz Festival — Jean-Marc Padovani, musicien, compositeur — David Patrois, musicien — Petesoh, musicien et association Buzz Off — Éric Plaine, Atla-École — Patrick Plumier, directeur "Festival de musiques de traverses" Lille — Olivier Poubelle, Astéries Productions — Vincent Priou, Lola label — Fernand Richard, directeur "Friche Belle de Mai", Marseille — Luis Rizzo quintet, musicien — Jany Rouger, directeur de la Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles — François Roumengou, La Tête des trains", café-musique de Tousson — Yves Rousseau, musicien — Christian Roux, studios de répétitions CCM, Brest — Éric Roux, directeur Barbey Rockschool, Bordeaux — Julien Rufie, musicien — Stéphane Le Sagère, directeur de la FNEI — Marie-José Salabert, directrice adjointe de l'Irma — Sarah Sanders, professeur de chant — Bruno Louis Seguin, CIR Bourgogne — Philippe Sellam, musicien — Corinne Serres, Mad Minute Music — Louis Servant, administrateur EDIM, Paris — Jéf Sicard, musicien — Nicolas Smallwood, musicien — Benoît Sourisse, pianiste — Sylvie Teste, Azimuth Productions — Henri Texier, musicien — Jean-François Tisnèr, président du Carrefour aquitain des Musiques et Danses Traditionnelles — Philippe Triché, le Rack'am, Brétigny-sur-Orge — Voraveng Sourya, musicien — Marc Tison, directeur du "Grand Mix" Tourcoing — Jean-François Tisnier, président du Carrefour Aquitain des Musiques et Danses Traditionnelles — Bruno Tocanne, vice-président de l'UMJ — Trempolino, Nantes — Didier Turba, Maire adjoint de Moissy Cramayel — Malo Vallois, musicien et président de l'Union des Musiciens de Jazz Michel Vautrot, gérant de "Blue Line Productions" — Didier Veillaut, directeur du "Plan" Ris-Orangis et président fondateur de la "Fédurock" — François Verly, musicien...

Une expérience européenne

Circulation des artistes et des idées, échanges entre professionnels hors des frontières nationales, activités des réseaux culturels européens, forums interculturels, nouvelles formations, nouveaux métiers... d'un bout à l'autre de notre communauté de nations, des paroles, porteuses des diversités humaines, résonnent avec celles des "nouveaux acteurs culturels locaux" français.



L'Europe du **CHAPITÔ**

Au Chapitô à Lisbonne, Teresa Ricou a créé une école professionnelle des Arts et des Métiers du cirque ; elle travaille également dans le champs de l'animation urbaine, croisant culturel, éducatif et social pour prévenir, lutter contre toutes les exclusions. Européenne convaincue, la directrice de Chapitô multiplie les projets communs avec le Danemark par exemple, où Frank Thierry, directeur de l'école de cirque Klowne & Artistiskolen, met tout en œuvre pour offrir à ses élèves une formation qualifiante, maintenir la spécificité d'une culture de cirque danoise, sinon scandinave. Le Chapitô est aussi membre de la FEDEC, la récente Fédération européenne d'écoles de cirque, dont le vice-président, Bernard Turin, nous rappellera les enjeux et les priorités.

Enquête de Frédérique Planet

« **J**e me suis offert à moi-même ce plaisir de faire plaisir aux autres » dit Teresa Ricou, fondatrice de Chapitô, en préambule de notre entretien. « J'ai eu envie de monter une école de cirque, offrir une expérience éducative et ouvrir un espace culturel polyvalent autour du pôle du Cirque. » Une expérience originale et unique en Europe. Teresa Ricou, "Tété", quand elle n'est pas occupée à mille choses, continue son métier de clown au sein de la troupe du Chapitô : « Je suis clown. J'amuse les gens pour lutter contre une société complètement injuste, bourrée de contradictions et pour œuvrer à une société différente, plus attentive aux droits de l'homme, plus dynamique, plus animée, et plus gaie. » Elle n'hésite d'ailleurs pas à dire qu'« elle ne veut pas savoir qui est en souffrance », même si quotidiennement elle répond présente. Elle veut surtout

que l'on entende « qu'il est urgent de prévenir et de ne pas laisser tomber ce qui peut devenir une souffrance. »

Le Chapitô a déployé sa tente dans une ancienne prison de femmes, à la "Costa do Castelo" (quartier du château), au pied des escaliers de São Crispim, au cœur de Lisbonne. Installée dans ce quartier populaire, qui a su aussi bien garder des familles de la haute bourgeoisie traditionnelle qu'attirer des intellectuels, Teresa Ricou souhaite rester auprès d'une population déshéritée, près de ces jeunes des garderies (ceux dont personne ne veut) « car si les utilisateurs du Chapitô peuvent se situer dans toutes les classes sociales, l'expérience récente suggère que les habitants des périphéries sont au centre des intérêts des professions du spectacle et de l'animation. » ➤

Teresa Ricou





L'art contre l'exclusion

« Chapatô est une organisation non gouvernementale pour le développement local et culturel et nous affirmons avec force sa vocation cosmopolite. Nous combattons chaque jour pour maintenir nos objectifs debout. Notre force est dans le mélange des cultures et des différentes ethnies, dans le renouvellement des langages et de la communication, "corps à corps", dans la solidarité. Nous sommes convaincus que le futur des démocraties les plus directes et participatives (en Europe et dans le monde entier) passe surtout par l'intervention socio-culturelle et socio-éducative et que les différentes formes d'expression artistiques sont déterminantes.

Notre association a été reconnue officiellement comme compagnie artistique l'année dernière, ce qui nous a permis de recevoir une aide de l'État. D'autre part, nous avons reçu des subventions du Fonds social européen et des différents programmes européens auxquels nous avons participé. Notre objectif est de devenir une institution autofinancée de solidarité sociale. Nous sommes en relation très étroite avec le ministère de la Justice, l'Institut portugais de la jeunesse (pour l'intégration professionnelle des jeunes), le ministère de l'Emploi, la municipalité

de Lisbonne, et le ministère de l'Éducation, qui nous appuie financièrement de façon régulière. »

Au cœur de l'animation urbaine

« Le Chapatô reçoit en moyenne cinq cents usagers par jour (réguliers et occasionnels) et emploie plus d'une centaine de personnes dans différents sec-

teurs. Un ensemble apparemment hétérogène d'initiatives et d'activités font partie de ce projet intégré : l'animation urbaine, la formation professionnelle dans le domaine des arts et métiers du spectacle, l'intervention socio-éducative auprès des jeunes en difficulté et l'engagement progressif dans un réseau de contacts avec d'autres agents culturels au Portugal et ailleurs. De façon plus pragmatique, le Chapatô se compose d'un studio audiovisuel, d'un chapiteau de cirque, d'un espace de loisirs pour les enfants, d'un bar/bibliothèque et d'un restaurant. Cela constitue le côté rentable du projet. Nous essayons à ce niveau de trouver une nouvelle économie sociale. Tout se tient, cependant. Une interdépendance féconde ne cesse de s'établir, dont le secret se trouve peut-être quelque part entre l'attrait universel du cirque, la composante artistique et féminine du projet, et l'ouverture permanente aux apports provenant d'horizons culturels les plus divers. L'enthousiasme et la promotion des sub-cultures et des cultures minoritaires, c'est la solidarité constamment renouvelée. »

Les conditions de l'apprentissage

« Quant à la formation, notre école professionnelle d'Arts et des Métiers du Spectacle, qui compte 80 élèves d'origines sociales et eth-

niques différentes, organise deux cours qui sont équivalents aux trois dernières années du secondaire. Les élèves reçoivent un enseignement très large, qui va des techniques du cirque (jonglage, techniques de la scène (costume, décor, éclairage) à des cours de psychosociologie, histoire de l'art, théâtre, et une langue étrangère. Le Centre propose aussi le soir des cours pour les amateurs sur les arts du cirque, mais également de claquettes et de capoeira. Nous avons ici constamment une réflexion sur l'enseignement car il s'agit d'un domaine professionnel en pleine expansion, mais encore très peu structuré. Face à la complexité du système éducatif, mais aussi au regard des enjeux du renouvellement culturel, nous essayons à tout prix de mettre en valeur, et plus encore que la transmission des savoirs et des techniques, les pratiques individuelles et collectives, des rapports entretenus, au Chapatô et à l'extérieur. »

Rendre visible le monde du "vrai travail"

« Le partage des lieux, la proximité des échanges quotidiens entre le monde de l'école et l'espace d'animation permet aux apprentis, jeunes et moins jeunes, non seulement d'utiliser l'équipement disponible et d'accompagner de près ses productions et événements culturels, mais aussi d'affronter un premier public, tout en participant aux programmes d'animation en cours. Ce sont des échanges continus entre étudiants, artistes, professeurs, animateurs, jeunes en difficulté, chercheurs, employés, visiteurs habituels ou de passage, portugais et étrangers. Ils

font partie de la magie du lieu, à la fois domestique et cosmopolite. »

Au cœur de l'Europe

« Nous avons de nombreux projets d'échanges avec des partenaires européens. Certains ont démarré d'ailleurs dans le cadre de programmes européens, comme celui du Programme Horizon en 1992 avec le cirque français Bonjour et Opgan 2 au Danemark avec qui nous continuons de travailler. Notre inscription dans le programme Kaléidoscope en 1994 nous a permis de réunir des artistes en début de carrière, ceux de l'association des Malabaristas (Madrid) et le Goglerskolen (Danemark) avec qui nous avons monté un spectacle. En 1995, toujours avec le soutien de Kaléidoscope, nous avons développé un projet autour de la formation dans le cadre du spectacle de rue, selon différentes perspectives : formation, intervention, provocation et animation. Cette fois-ci avec des artistes espagnols, français, belges, allemands, danois, italiens, anglais et portugais. Nous avons aussi travaillé dans le cadre des programmes européens Youthstart et Shortcut. Nous faisons partie du réseau pilote de service

volontaire européen. C'est ainsi que deux jeunes du Chapitô travaillent au centre culturel Schleschiche 27, à Berlin, deux autres à Amsterdam et un à Montpellier. Et nous recevons de notre côté quelques jeunes de ces trois pays partenaires. »

Sur le terrain de l'Europe, des débats en cours autour du pluralisme culturel, de l'art, de l'éducation et de l'identité culturelle, Teresa Ricou est presque toujours là. On la rencontre dans les colloques soit seule, soit au côté de Joao Senna, Albertine Santos, Helena Gelpi... membres de la direction du Chapitô, mais aussi avec des artistes et des élèves de l'École professionnelle des Arts et des Métiers du spectacle avec qui elle présente des spectacles. Ses interventions sont toujours marquantes et remarquées. Dans le cadre du programme "Éducation des adultes" en 1994, Teresa Ricou a présenté au Conseil de l'Europe l'expérience du Chapitô comme « projet pilote, intégré, professionnel, social et culturel, dans un espace ouvert à tout le public ».

Plus récemment, elle est à Copenhague 96, à Strasbourg pour Banlieues d'Europe, à Wiesbaden également en novembre 1996 pour le Festival européen des jeunes artistes de cirque.



Clowns & Artistskolen



Frank Thierry, directeur de Klowne & Artistskolen, défend les couleurs d'une culture du cirque danoise, ouverte à l'Europe et à la coopération internationale.

« Klowne & Artitskolen est la première école de cirque née au Danemark, mais aussi dans l'ensemble des pays scandinaves. Une culture du cirque existe ici dans le Nord. Elle est vivante et créative, elle est aussi différente de celle du Sud et doit être préservée. À l'Arhus Entertainment school où j'étais enseignant, j'étais souvent confronté à la déception d'élèves qui souhaitaient devenir des professionnels de cirque et n'avaient, comme unique solution, que celle de partir étudier à l'étranger.

Klowne & Artitskolen est une école moderne, dans le sens où nous essayons de donner un enseignement de pointe et de qualité à nos élèves. Ils doivent arriver avec un bagage artistique, une expérience par exemple de l'acrobatie, de la danse, du théâtre... Notre exigence est qu'ils puissent à la sortie intégrer une école de cirque internationale ou créer leur propre troupe. Si nous avons eu une aide de l'État pour l'installation des lieux en 1995, nous nous débrouillons seuls maintenant, avec les frais d'inscription de nos élèves et les recettes des spectacles que nous donnons. Après deux années d'existence, nous commençons à être reconnus, mais nous ne recevons toujours aucune subvention. Nous avons le projet d'une formation sur trois ans, mais sommes confrontés à un problème de reconnaissance et de légitimité. Nous sommes à la fois une jeune école et la discipline du cirque elle-même n'est pas reconnue à part entière. Alors pour le moment, nous avons un cursus d'une année et nos élèves continuent leur formation au Circomedia à Bristol, à l'École de cirque de Bruxelles ou encore au Staatliche Ballettschule für Artistik à Berlin.

L'univers du cirque est ouvert sur l'international et solidaire. Les artistes travaillent ensemble. Nous avons déjà des contacts avec la Chine. L'Europe ? Nous y pensons fortement. Les jeunes aiment aller à la rencontre des autres artistes, échanger des expériences et travailler ensemble. En 1995, dans le cadre du programme européen Shortcut, les jeunes de l'École ont fait un travail d'atelier avec l'école portugaise du Chapitô. Dans le cadre de cet échange, deux de nos étudiants sont allés travailler dans l'École des arts et des métiers du cirque de Lisbonne. »

Clowns & Artistskolen
Ormslevvej 2, 8260 VIBYJ - Danemark
Tél : 0045 86 14 58 13



Elle est aussi l'invitée en avril 1996 de l'assemblée générale du comité de liaison des ONG pour le développement auprès de l'Union Européenne. Elle est enfin un peu porte-drapeau de la femme, artiste, militante, de toutes les femmes. À Paris, en décembre 95, elle participe au séminaire "Femmes de l'Europe méridionale dans une Union élargie".

Teresa Ricou, qui vient tout juste d'arriver d'Amsterdam, nous confie qu'il faut à tout prix que la culture au Portugal sorte dans la rue, qu'elle est encore trop élitiste. Bien sûr, la révolution des Œillets est encore proche et il faut du temps pour que les choses se mettent en marche. C'est pour cela qu'elle croit à l'Europe, à l'échange entre les cultures, que le futur est aussi l'Afrique et l'Amérique latine, des pays qui sont en train de naître et avec lesquels il faut communiquer. Que l'art soit le fil conducteur. ■

CONTACT

Chapitô
Colectividade Cultural e
Recreativa de S. Catarina
Costa do Castelo n° 1/7
1100 Lisboa - Portugal
Tél : 00 351 1 887 82 25

UNE FEDERATION EUROPEENNE DES ECOLES DE CIRQUE

Avec Bernard Turin, vice-président de la FEDEC et directeur général du Centre national des Arts du cirque

« La Fédération européenne des écoles de cirque (FEDEC) a été créée en 1993 à l'initiative d'EFECOT, la Fédération européenne pour l'éducation des enfants de travailleurs itinérants. Ses trois membres fondateurs sont le Centre national des Arts du Cirque (Châlons-sur-Marne), de l'École de Cirque (Bruxelles) et du Staatliche Ballettschule für Artistik (Berlin). La fédération compte aujourd'hui 25 membres représentatives de 9 pays européens, et est présidé par Raf de Zuter, président de l'enseignement catholique en Belgique. Dans ses statuts, la FEDEC a défini trois objectifs :

- regrouper les responsables de l'enseignement des arts du cirque en Europe
- encourager les échanges dans le domaine de la pratique des arts du cirque
- promouvoir le travail des jeunes artistes de cirque

Ces objectifs sont toujours valables aujourd'hui. L'effort doit plus se faire maintenant dans le domaine de la formation et de la professionnalisation. Les deux colloques organisés à Wiesbaden en 95 et 96 ont eu d'ailleurs ces thèmes de réflexion, avec ce souci constant d'établir des ponts entre les écoles et renforcer la dynamique européenne. Nous sommes subventionnés par la Commission européenne, et mettons en place dans le cadre des programmes européens, Leonardo (95) et principalement Socrates, des actions de formation pour les élèves et les formateurs des 3 écoles de cirque européennes. Nous éditons un magazine, et avons pour intention de mettre en place le service de documentation du CNAC sur Internet.



Association d'écoles menant à la profession des Arts du Cirque, la FEDEC accueille également des écoles de loisirs pratiquant les disciplines de cirque avec des enfants. Cette proximité favorise la mise en place d'une déontologie indispensable dans ce secteur qui nécessite un encadrement spécialisé soucieux de la santé physique des pratiquants. De même, les échanges pédagogiques entre les écoles professionnelles et les écoles de loisirs permettent de faire évoluer cette jeune profession. Avec le développement des écoles, il devient nécessaire d'instituer des règles à l'échelon européen et, en particulier, de définir le profil des enseignants. La Fédération doit participer à ces réflexions. Enfin, en matière de déontologie, la FEDEC doit constituer un barrage à l'utilisation des jeunes enfants dans les spectacles de cirque lorsqu'ils pratiquent une discipline inadaptée à leur développement. Au contraire, la pratique des arts du cirque par les jeunes enfants doit être orientée vers leur développement harmonieux physiquement et moralement constituant ainsi une des meilleures activités qui puisse leur être proposée. »

FEDEC
Rue de la Limite 6 - B - 1210 Bruxelles
Tél : 00 32 2 227 40 60
Centre Nationale des Arts du Cirque
1, rue du Cirque - 51 000 Châlons-sur-Marne
Tél : 03 26 21 12 43

« Le cirque est une école permanente. Le spectacle n'a ni début, ni fin, il est toujours insatisfaisant, donc stimulant pour ce qu'on retient de la sensibilité et pour ce que la pensée, subrepticement, voudra élaborer à partir de cette expérience. »

Joao dos Santos (écrivain portugais)

Contributions au débat

Sociétés à but non lucratif



En réaction au texte de débat sur les sociétés à but non lucratif paru dans notre précédent numéro, Jean-Claude Wallach, consultant culturel, et Gilles Castagnac, directeur de l'IRMA (Centre d'informations et de ressources pour les musiques actuelles), nous livrent leurs critiques et leurs positions. Sans prétendre les résumer, en voici quelques éléments essentiels :

Pour Jean-Claude Wallach, la question importante ne consiste pas à prendre en considération l'aspect économiquement «déficient» de certaines activités, mais de protéger celles-ci des logiques du Marché, en particulier la production artistique. Dans ce but, les responsables politiques élus sont garants de la reconnaissance de l'intérêt général de ces activités et des processus de redistribution leur permettant de fonctionner.

Pour Gilles Castagnac, le rejet de la notion de profit, sous-entendu dans le terme «non lucratif», est à proscrire. Le bénéfice peut être l'utilité sociale d'une activité, utilité qui devrait pouvoir se mesurer au travers de son incidence sur le développement de l'économie locale.

La reconnaissance de l'intérêt général

Jean-Claude Wallach, consultant culturel

En conclusion d'une étude⁽¹⁾ pertinente et fort documentée portant sur la question du cadre juridique à imaginer pour faciliter - et, bien souvent, pour clarifier - la gestion d'activités développées aujourd'hui - à défaut de structure juridique mieux adaptée - sous le couvert d'associations régies par la loi du 1^{er} juillet 1901, Bruno Colin propose des éléments de synthèse qui, comme il le suggère lui-même, invitent à débattre... c'est-à-dire, en l'occurrence, à exprimer quelques désaccords et quelques inquiétudes.

On le sait, ce débat est ancien. Pour n'évoquer que la situation française, le socialisme utopique de la deuxième moitié du 19^e siècle, le mouvement coopératif et/ou mutualiste du début du 20^e ont, chacun à leur manière, cherché des voies alternatives à l'entreprise capitaliste au sein de laquelle le "producteur-vendeur de sa force de travail" ne tire pas profit des richesses qu'il contribue à produire, puisque, pour le décrire d'une façon quelque peu caricaturale, l'objectif principal est d'extraire la plus-value la plus importante possible, le plus rapidement possible et pour un temps aussi long que possible.

Dans une période plus récente (les années soixante et soixante-dix de ce siècle), nombre d'économistes et/ou de militants associatifs et politiques (dont les figures emblématiques se nomment Michel Rocard, et, surtout, Jacques Delors) ont cherché à formaliser une théorie de l'économie du secteur non marchand, parfois appelé tiers secteur. Dans l'actualité immédiate, le plan pour l'emploi élaboré par Martine Aubry⁽²⁾ est largement fondé sur l'hypothèse selon laquelle des besoins sociaux non couverts par le marché pourraient générer des emplois au sein du secteur public ou d'un secteur de droit privé proche du secteur public. On pense immédiatement aux associations.

Par rapport au débat relancé par Bruno Colin sur la définition d'une forme juridique nouvelle, c'est en effet plus l'évolution récente de la vie associative, et surtout son insertion de plus en plus grande dans le champ économique qui pose question que le développe-

ment d'une économie sociale fondée sur d'autres finalités que la recherche du profit (au sens de la rémunération d'un capital, propriété des actionnaires de l'entreprise) pour lesquelles des formes juridiques adaptées existent⁽³⁾.

Le problème se pose dès lors que les activités de l'entreprise⁽⁴⁾ ne peuvent pas (provisoirement ou dans le long terme) trouver un équilibre d'exploitation sur les seuls usagers (bénéficiaires ou clients, peu importe) et qu'elles répondent à un besoin - social ou autre - nettement identifié.

Cette situation peut également être celle de l'entreprise du secteur marchand : on sait, par exemple, qu'une nouvelle publication⁽⁵⁾ mettra un certain temps à trouver son lectorat, à atteindre son point d'équilibre, puis à rapporter de l'argent (produire des excédents transformables en dividendes).

Dans le cas du secteur marchand, les choses sont relativement simples : le capital versé est là pour constituer une garantie (voire une réserve de trésorerie) et le système bancaire sait apporter son concours (dès lors qu'il peut obtenir des garanties souvent exorbitantes, mais c'est une autre histoire).

Dans la partie associative du secteur non marchand, les choses sont plus complexes. Le système bancaire est plus que réticent : il assimile absence de capital et absence de responsabilité dans la gestion. Encore faut-il bien définir ce dont nous parlons : le secteur associatif s'est engagé dans des actions à caractère économique (voire en concurrence avec le secteur marchand) pour deux raisons essentielles.

- La première est une recherche de moyens financiers pour ses besoins propres : on se livre à des actes de commerce (ou à des activités assimilables) pour affecter les excédents ainsi réalisés aux actions relevant des finalités propres à l'association. Ce type d'engagement a donné lieu - parfois, mais au fond assez rarement - à des excès ou a été - bien plus souvent - détourné par des gens peu scrupuleux qui ont utilisé la forme associative pour échapper à la réglementation fis-

cale ou pour parer des habits de l'action désintéressée ce qui n'était que recherche de profits. On ne peut guère reprocher à l'administration fiscale d'avoir cherché à mettre de l'ordre dans tout cela. Elle l'a fait avec ses méthodes qui ne sont pas toujours les plus empreintes de capacité de négociation...

- La seconde motivation de l'action économique des associations se trouve dans le prolongement logique des objectifs qui ont présidé à leur création.

Dans la tradition française, les associations ont inventé des besoins sociaux, des activités, des services, des modes d'action relevant de ce qu'il est convenu d'appeler l'intérêt général. Pour différentes raisons (au premier rang desquelles il faut placer la recherche de la plus grande justice sociale possible, donc la lutte contre les inégalités de toutes sortes, mais ces aspects déontologiques ne sont pas les seuls à devoir être pris en considération), elles se sont tournées vers les collectivités publiques (l'État, les communes, les départements et, depuis leur création récente, les régions) pour rechercher des financements complétant (voire remplaçant) ceux d'origine caritative (dans le cas de ce qu'on appelle aujourd'hui l'action sociale) ou provenant des bénéficiaires eux-mêmes.

De ce point de vue, j'estime qu'il est à la fois erroné et dangereux d'affirmer que « la notion de but non lucratif doit être mise en valeur comme contrepoint de la volonté de porteurs de projets à développer des activités par essence déficitaires ». Pris dans son sens premier, le mot "déficit" évoque un fait : l'absence de couverture de la totalité des charges par les recettes. Mais dans le discours quotidien, il est connoté négativement : un déficit est considéré comme provenant d'erreurs de gestion, voire d'actes délictueux. En termes d'histoire, les activités dites d'intérêt général prises en charges⁽⁶⁾ à l'initiative des associations ont souvent été érigées en services publics, certaines d'entre elles étant ensuite directement gérées par une collectivité, mais dans nombre de domaines, le secteur associatif est l'unique (ou presque) gestionnaire du service public.

Dès lors, la question n'est plus de savoir si ces activités sont ou ne sont pas déficitaires par essence. Elle devient celle des conditions de financement des services et des activités d'intérêt général et/ou de service public et des politiques redistributives que la puissance publique assume dans une perspective de maintien de l'équilibre social. Dans ce raisonnement, la subvention (qui est une libéralité qui ne revêt aucun caractère d'obligation) devient une modalité caduque - et génératrice d'effets pervers - d'intervention de la puissance publique.

Le conventionnement sur la base d'objectifs lorsqu'il s'agit d'accompagner l'initiative citoyenne, la délégation de service public⁽⁷⁾ lorsqu'ils s'agit d'enjeux et d'activités considérés comme tels par la (les) collectivité(s) publique(s) concernée(s) m'apparaissent être des instruments d'équilibre économique (et politique) à privilégier.

Notons au passage que les activités de services de solidarité ou de proximité ne sont pas les seules à pouvoir être analysées comme proposé ici.

Contrairement à ce qu'écrit Bruno Colin, le spectacle vivant (au même titre que nombres d'autres domaines de la création artistique) ne peut pas s'assimiler aux services de proximité. La production artistique répond à d'autres logiques⁽⁸⁾ et son économie d'ensemble ne peut donc être que différente, même si l'équilibre général de l'économie de ce secteur ne peut être obtenu que grâce à des financements publics importants. Ils se justifient non pas parce que ces activités sont déficitaires par nature, mais parce que les formes les plus exigeantes de la production artistique ne peuvent/doivent pas être subordonnées aux logiques de marché et que la tradition française (que d'autres pays ignorent et, souvent, nous envient) considère qu'il est d'intérêt général de protéger des logiques de marché par l'affectation de ressources publiques (c'est-à-dire par un effort de la collectivité tout entière)⁽⁹⁾.

Dans ces conditions, ce n'est pas le fait qu'une société (au sens «forme juridique de l'entreprise») soit à but non lucratif (qui devrait induire avec un certain automatisme des allègements de charges, c'est la nature et les finalités artistiques, culturelles, sociales, etc. et leur importance pour l'intérêt général et le service public (définis, à partir de critères précis, par des assemblées élues⁽¹⁰⁾ et politiquement responsables, chacune pour leur territoire) qui devraient ouvrir droit à l'inscription dans un droit (fiscal avant tout, mais aussi social, pourquoi pas ?) spécifique (c'est-à-dire différent de celui qui s'applique à l'entreprise à but lucratif) et protecteur.

Il faut toutefois être très prudent sur les spécificités de ce droit. En matière de T V A, par exemple, le fait que certaines activités soient assujetties à des taux réduits constitue déjà un avantage important qu'il ne faudrait pas perdre au nom de la recherche d'exonérations trop systématiques. Par ailleurs, une application stricte de la législation actuelle éviterait d'ores et déjà certaines dérives. Par exemple, il n'y a pas automaticité entre assujettissement à la T.V.A. et à l'impôt sur les sociétés⁽¹¹⁾.

C'est du point de vue de la gestion désintéressée et du point de vue de celle qui fait appel aux citoyens souhaitant accompagner bénévolement le développement de (ces) activités qu'il y a à inventer des formes juridiques mieux adaptées⁽¹²⁾.

Enfin, il faut insister sur le fait que la création d'une forme juridique nouvelle de société non profit, véritable entreprise n'ayant pas pour vocation de rémunérer un capital apporté par des actionnaires ne doit pas porter atteinte à la loi du 1^{er} juillet 1901.

La forme associative doit demeurer un instrument privilégié pour que deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que le partage des bénéfices⁽¹³⁾, car toutes les associations n'ont pas vocation à intervenir dans le champ économique ou à gérer des activités d'intérêt général ou de service public. ■

(1) voir la lettre Culture & Proximité, n°4, juin 1997

(2) qui connaît bien, et pour cause d'héritage intellectuel et de pratique personnelle, ce tiers secteur.

(3) la mutuelle, la SCOP, évoquées par Bruno Colin.

(4) au sens étymologique du terme, quel que soit le statut juridique.

(5) je prends ici un exemple dans la presse par clin d'œil au champ culturel élargi. Toutes les entreprises de production de biens (durables ou non) ou de prestation de service peuvent être concernées par le raisonnement tenu ici.

(6) voire totalement inventées : le secteur associatif a entièrement produit de nouveaux métiers comme ceux de l'éducation spécialisée, de l'animation socioculturelle voire (mais dans une moindre mesure) de l'action culturelle. Les associations ont ouvert la voie à de nouveaux services aux personnes et à la société, non satisfaits par le secteur marchand (parce que non rentables selon ses critères propres) en prenant en charge de réels besoins sociaux non (encore ?) considérés comme tels par les collectivités publiques : ce qu'on appelle aujourd'hui les services de proximité ou de solidarité, ceux liés à l'environnement, etc.

(7) dont la loi du 29 janvier 1993 (dite loi Sapin) a largement clarifié les modalités d'attribution, et dont les associations devraient revendiquer l'application à nombre de secteurs dont elles ont la charge.

(8) l'artiste est mû par une nécessité intérieure qui lui est propre. Elle peut avoir une dimension sociale ou s'inscrire dans des logiques d'affirmation de type politique, mais elle peut aussi être très personnelle. Le soutien public à la production artistique n'a pas à entrer dans ces considérations : on ne soutient pas un artiste parce qu'il s'engage dans le débat social, mais parce qu'il est artiste, au sens professionnel de ce mot.

(9) dans d'autres domaines de la production artistique, on utilisera d'autres modes d'intervention que la subvention : le système des taxes parafiscales, par exemple, est mieux adapté aux champs ayant une dimension industrielle forte (les formes françaises de soutien public à la production et à la diffusion du cinéma ont largement contribué à maintenir l'existence de notre industrie cinématographique, ce qui n'est pas le cas dans la quasi-totalité des pays européens).

(10) conseils municipaux, généraux, régionaux pour les collectivités territoriales, gouvernement ou parlement pour ce qui est de l'État.

(11) sur ces questions, voir Xavier Delsol et Alexis Becquart. Pour y voir clair dans la fiscalité des associations, Juris-Associations, numéro 162, 1^{er} juillet 1997.

(12) le problème se pose aussi pour l'administration. Deux propositions de loi d'origine parlementaire (celle de Christian Vanneste et celle d'Ivan Renar) proposent la création d'établissements publics adaptés à la gestion de services culturels. L'adoption d'un texte (issu de la fusion de ces deux propositions, la seconde améliorant sensiblement la première) serait un progrès pour une grande partie du secteur culturel, mais serait encore insuffisante (à mes yeux) pour faire face aux difficultés rencontrées par le spectacle vivant.

(13) loi du 1^{er} juillet 1901, article 1^{er}

L'utilité sociale a une valeur économique

Gilles Castagnac, directeur de l'IRMA,
Centre d'informations et de ressources pour les musiques actuelles

Je réagis pour alimenter le débat sur l'économie solidaire, car je pense que cette notion dispose de multiples échos dans le domaine culturel. Pour moi, ce pourrait être une manière de redynamiser un véritable discours socioculturel, à condition qu'on y inclue des enjeux économiques.

C'est pour cela que je crois nécessaire de s'entendre au préalable sur les mots. L'option de « société à but non lucratif » m'apparaît trop connotée par son origine associative. Dans le dictionnaire, la lucrativité est ce qui procure un gain, des profits, des bénéfices. Si l'état d'esprit de la loi de 1901 rend critique l'idée de profit, c'est parce que cette notion reste à (re)définir. L'image de non-lucrativité renvoie l'activité dans un domaine purement caritatif, déconnecté de toute conscience économique. On imagine tout de suite des systèmes au rabais, l'assistantat, tous les aspects péjoratifs d'une approche purement « sociale », telle qu'on essaie parfois de l'imposer aux « cultures jeunes ».

Dans l'activité, un progrès du service rendu amène logiquement un gain. C'est heureux. Mais à qui doit-il profiter dans un contexte culturel ? Comme dans le cadre associatif où c'est la répartition des bénéfices qui pose problème, c'est sur la définition, l'utilité et l'utilisation du profit qu'il faut se pencher.

Dans votre dossier, le système britannique propose une notion de « bénéfice au service de la communauté » (for the benefit of the community) qui se distingue de celle de « charity ». Comme René Rizzardo (directeur de l'Observatoire des politiques culturelles) qui, dès lors qu'on aborde le champ culturel, explique qu'il faut privilégier la notion d'utilité sociale, je pense qu'il faut aussi se démarquer du contexte « service public » ; on a trop de mal à y envisager l'exceptionnel, qui est pourtant un moteur de l'artistique.

Dans une lecture socio-économique, le profit n'est pas forcément pécuniaire. L'utilité sociale doit pouvoir être considérée comme un béné-

ficé. Reste qu'il faut alors mesurer cette utilité avec des instruments économiques, ou en tout cas la mesurer aussi en terme d'impact socio-économique. Ce « plus », cette valeur ajoutée, c'est une amélioration de la qualité de vie, la capacité à se construire une culture commune, à partager, à vivre mieux ensemble... Seuls ceux qui veulent contenir la culture dans un cadre exclusivement marchand peuvent se permettre de trouver cela ridicule. La confrontation de l'économie à la culture peut se limiter à une lecture univoque fondée sur les valeurs marchandes ; c'est le degré zéro de la politique. Défendre l'exception culturelle, c'est aussi accepter de se confronter et d'innover, avec fierté, sur ce terrain.

Cette volonté rejoint la nécessité d'une « économie plurielle », telle que défendue dans votre appel⁽¹⁾ à propos de l'économie solidaire. Explication des principes d'échanges, le principe économique ne peut être évacué. Reste à penser – et à mesurer – différemment la valeur de ces échanges, en n'oubliant pas que la « gratuité » se paie toujours quelque part.

Dans le secteur « assisté », une œuvre acquiert de la valeur parce que des experts décrètent (avec ou sans public) : l'échange est rare. À l'inverse, le secteur industriel explique que ses produits sont bons parce qu'ils disposent d'un impact de masse (quitte à y mettre un coût de marketing prohibitif) : l'échange est virtuel.

La valeur culturelle est évidemment plus complexe. Elle implique un feedback permettant l'investissement. Aujourd'hui, un disque acheté impulsivement dans un supermarché « vaut » autant qu'une commande réfléchie chez un disquaire spécialisé. Il existe pourtant un univers de différence pour lequel les outils d'analyse restent à inventer. Or, on en reste au stade de l'impalpable, comme pour passer de l'audimat à l'indice de satisfaction...

Il existe pourtant des pistes, comme la fonction patrimoniale par exemple. Mais là encore, cette notion doit être extraite de ses carcans

actuels. Le patrimoine ne se limite pas aux « vieilles pierres ». Il prend sa source dans le bien commun. Penser la culture en terme de patrimoine en constitution, c'est exprimer une solidarité contemporaine de la société. La fameuse démocratisation existe si on accepte de désacraliser et de permettre à la pratique de s'appropriier un héritage.

Autour des musiques populaires se montent des activités, des entreprises, pas forcément rentables, à dominante artistique. Ce sont des cellules de personnes qui s'associent pour entreprendre et transmettre, ensemble, une création ou simplement un ensemble de valeurs. Ces initiatives ont d'autres objectifs que de répondre aux critères marchands, même si cette résultante peut en faire partie. Le rock a fait très fort dans la constitution de ces micro-économies. Le mouvement alternatif a été particulièrement porteur de cet état d'esprit, notamment à travers ses « fans-clubs ». Là, ce n'est pas l'économie d'échelle qui prédomine, mais la préservation d'objectifs, de principes, de valeurs communes.

Donner du sens implique passer du stade de consommateur à celui d'acteur, ne serait-ce qu'en propageant une valeur par le bouche-à-oreille, voire simplement en ressentant une émotion. Il y a adhésion, enrichissement, partage... mais pas forcément bénévolat, comme on l'entend habituellement. Dans les domaines où règne la précarité – la culture, par exemple – cette notion de bénévolat perd rapidement de son sens. De nombreux « bénévoles » jouent dans des groupes, ou s'activent autour. Ils ne sont pas désintéressés et, souvent, aspirent à se placer dans un système pour en vivre. Si l'œuvre produite peut s'imaginer au bénéfice de la communauté, eux poursuivent aussi un intérêt personnel. C'est à cette communauté de leur donner les moyens de créer cette richesse. À elle de savoir définir et répartir ses « profits » pour les rendre possibles. ■

(1) « Appel en faveur de l'ouverture d'un espace pour l'économie solidaire » : Le Monde du 18 juin 1997.



Propositions des réseaux de l'économie solidaire

Pour éclairer nos lecteurs sur l'appel des réseaux de l'économie solidaire auquel Gilles Castagnac fait référence (voir article ci-contre), et dont nous sommes signataires, nous en reproduisons ici le contenu, paru le 18 juin 1997 dans *Le Monde*.

Certains des réseaux signataires de cet appel ont également rédigé une note de synthèse des propositions qu'ils souhaitent faire au gouvernement pour que soit soutenu le développement de ce mouvement, lesquelles ont été cet été transmises au cabinet de Martine Aubry, ministre du Travail et de la Solidarité.

Publier ces diverses propositions issues d'organismes ayant apparemment peu de liens avec le champ culturel auquel notre publication est consacrée pourrait sembler incongru, si elles ne montraient de fortes préoccupations auxquelles, nous le savons, bon nombre de nos lecteurs sont très sensibles.

C'est peut-être aussi, de notre part, un encouragement que nous lançons aux initiatives culturelles associatives, à se rapprocher sur le plan local des représentants de ces divers réseaux – pour enrichir des forums de débat démocratique et construire avec eux des forces de proposition intersectorielles –, au sein desquels ils auraient à nos yeux un rôle très important à jouer, en y apportant des points de vue, des idées et une sensibilité attendus.



Appel en faveur de l'ouverture

Les perspectives ouvertes par le changement de majorité et de gouvernement nous conduisent à prendre appui sur la «rénovation de la vie publique» annoncée par Lionel Jospin, pour engager des relations d'une autre nature. Composantes actives de la société civile, nous souhaitons être des interlocuteurs constructifs et vigilants contribuant aux changements en profondeur indispensables pour enrayer l'exclusion.

Les réseaux signataires du présent appel concourent à la création et au fonctionnement de collectifs d'accueil de jeunes enfants, de lieux d'expression et d'activités artistiques, de restaurants multiculturels de quartier, de régies de quartier et de multiples autres entreprises et services solidaires dans divers domaines d'activité. Ce mouvement, qui se reconnaît en France autour de l'économie solidaire, trouve aussi ses développements en Europe sur des champs d'activité que la Communauté européenne a tenté de mettre en évidence : services de la vie quotidienne, d'amélioration du cadre de vie, de la culture et des loisirs, d'environnement. De ce point de vue, l'économie solidaire peut désigner nationalement le mouvement européen des entreprises sociales aux appellations très variées selon les pays (coopératives sociales, groupes d'auto-assistance, entreprises communautaires, entreprises solidaires) et qui est incontestablement une des composantes de l'Europe sociale à construire.

Les pratiques soutenues ou représentées par nos réseaux, malgré

l'absence de reconnaissance budgétaire spécifique, ont émergé dans les vingt dernières années et représentent aujourd'hui des dizaines de milliers de salariés et de bénévoles.

Nous nous étions déjà retrouvés, en 1995, autour d'un appel pour l'économie solidaire qui a rencontré un certain écho tant chez les acteurs de la société civile que chez des élus politiques d'horizons variés. Il s'agissait notamment de préciser ce qu'était l'économie solidaire à un moment où ce terme commençait à être galvaudé. En effet, l'économie solidaire refuse de considérer que la seule solution consisterait à laisser s'épanouir une économie de marché libérée d'un maximum de contraintes, tout en élargissant, pour panser les plaies, le champ des actions sociales correctives.

À leur échelle, les initiatives de l'économie solidaire tentent de répondre aux défis qui se posent à notre société aujourd'hui. Ces expériences suggèrent une approche plurielle de l'économie, le marché n'étant pas la seule source de production de richesses, et favorisent les hybridations entre ressources marchandes, non marchandes et non monétaires. Au niveau social, elles permettent la production de solidarités de proximité, volontaires et choisies. Et, au plan politique, elles concourent à rendre la démocratie plus vivante et interactive en recherchant l'expression et la participation de chacun, quel que soit son statut (salarié, bénévole, usager, etc.).

En somme, l'économie solidaire ne saurait se confondre avec d'autres

d'un espace pour l'économie solidaire

(Paru dans *Le Monde* du 18 juin 1997)

formes d'économie dans une espèce de secteur fourre-tout qui légitimerait l'éclatement de la condition salariale. Elle ne saurait en aucun cas constituer une « économie-balai » qui ramasserait les laissés-pour-compte de la compétitivité. Au contraire, les expériences qui se situent dans la perspective d'économie solidaire prouvent tous les jours qu'il est possible de fonder l'initiative sur des actions de solidarité. À cet égard, la société est en avance sur les représentations de bien des technocrates, puisqu'elle a réussi à engendrer des initiatives qui contribuent à la fois au renforcement de réseaux sociaux d'échanges et d'actions en commun, et à la création d'emplois.

Pour cette raison, les initiatives ne peuvent plus être considérées comme de simples instruments des politiques publiques et le débat fondamental sur les conditions institutionnelles de développement de l'économie solidaire doit enfin être abordé avec la préparation qu'il requiert.

En se basant sur les expériences acquises et les obstacles rencontrés, différentes propositions ont été élaborées par nos multiples réseaux et demandent à enfin être discutées. De manière transversale, plusieurs axes d'action peuvent faciliter une mise en œuvre à grande échelle.

— Il s'agit de créer un véritable droit à l'initiative, en favorisant l'accès à l'espace, en finançant l'investissement immatériel, la formation des porteurs de projet et l'ingénierie de démarrage. Dans les services de proximité, on n'a pas besoin d'acheter

des machines, mais on a besoin de concevoir les projets avec les usagers concernés et dans le cadre d'un partenariat tenant compte des singularités locales, ce qui exige du temps. Pourquoi la collectivité ne peut-elle pas consentir pour l'innovation socio-économique ce qu'elle accorde pour l'innovation technologique ?

— Il s'agit de garantir l'accès de tous aux services, de soutenir la professionnalisation des emplois et d'appuyer les regroupements d'initiatives afin de consolider les démarches de terrain au lieu de les enfermer dans les petits boulots et le traitement social du chômage. Pour créer de véritables emplois durables, par exemple pour les jeunes, il est indispensable de les ancrer dans une organisation collective appropriée tant pour les salariés que pour les usagers, ce qui soulève en l'occurrence la question du statut adapté.

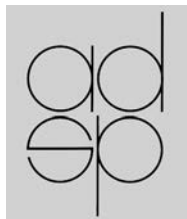
— Il s'agit enfin, pour dépasser la dispersion des politiques publiques et le cloisonnement, d'envisager la constitution de fonds territorialisés de développement des initiatives locales. Avec les partenaires sociaux, élus et représentants associatifs, il s'agit d'ouvrir un dialogue social local sur les problèmes de la cohésion sociale et de l'emploi, susceptibles de susciter une véritable mobilisation ; cela suppose de pouvoir redéployer certains financements existants dans l'aide sociale, l'aide aux entreprises, la création d'emplois, pour tenir compte de l'utilité sociale de certaines activités sans pour autant définir celle-ci par décret.

Ces options ne sont pas utopiques, elles ont, par exemple, commencé à être mises en pratique à l'échelle d'une région par le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais à travers les assises pour l'emploi, sa politique en faveur des services de proximité et son appui à la caisse régionale d'économie solidaire. C'est à partir de telles avancées concrètes qu'il est possible de définir les composantes d'une nouvelle politique nationale.

Pour aller dans ce sens, cet appel manifeste la volonté des réseaux de la société civile que nous sommes de promouvoir un débat ouvert et de s'adresser ensemble aux pouvoirs publics pour l'ouverture d'un espace propre à l'économie solidaire. ■

Premiers réseaux signataires

ADEL (Agence pour le développement de l'économie locale), ADSP (Agence pour le développement des services de proximité), Association nationale culture et liberté, Association Progrès (Programme de réhabilitation économique et social), CNLRQ (Comité national de liaison des régies de quartier), Culture & Proximité / Opale, Fédération Relais, Fonda Rhône-Alpes, GIEPP (Groupement pour l'initiative et l'élaboration de projets professionnels), MRESRS (Mouvement des réseaux d'échanges réciproques de savoir), MJRJC (Mouvement rural de la jeunesse chrétienne), Peuples solidaires, REAS (Réseau d'économie alternative et solidaire), Réseau interrégional Partage, STAJ (Service technique animation jeunesse), Terre des Hommes (France).



L'Agence pour le développement des services de proximité (ADSP) est une association créée en 1989 qui aide la création, le développement et la consolidation de services de proximité «solidaires» en milieu rural comme en milieu urbain.

Accompagnement de porteurs de projets, aide aux collectivités pour la définition et la mise en œuvre de politiques de développement de services de proximité générateurs d'emploi et de lien social, fondé sur l'organisation d'un dialogue collectif avec les usagers.

RECONNAISSANCE D'UN DROIT À L'INITIATIVE

Les projets de création, de consolidation ou de développement de services de proximité se heurtent à de multiples obstacles, que leurs promoteurs soient des collectivités locales ou des associations, et plus encore lorsqu'il s'agit d'initiatives portées par des habitants en liaison ou non avec des professionnels. Pour travailler ces obstacles, les promoteurs devraient disposer de moyens pour l'investissement immatériel que ce temps suppose. La reconnaissance d'un droit à l'initiative repose de ce point de vue sur 3 propositions :

• **une aide à l'ingénierie de projet** permettre le temps nécessaire aux démarches d'ancrage du projet dans le tissu local et le vécu quotidien des personnes, la consultation des usagers, la recherche de complémentarité avec l'existant, la construction du partenariat, des moyens logistiques... et reconnaître un statut au porteur du projet. Cette aide financière doit également permettre le recours du promoteur à une structure conseil l'aidant à formaliser son projet.

• **une formation des porteurs de projets** organiser des formations de porteurs de projets ajustées aux besoins collectifs et individuels des promoteurs de projets selon leurs statuts, leurs compétences acquises, la nature de leur activité... Cette formation doit également permettre une rémunération du porteur du projet.

• **une aide au démarrage** permettre aux promoteurs de projets de disposer des moyens nécessaires au lancement de leur activité et sa montée en charge progressive durant trois années, soit par la dotation d'un fonds de roulement, soit par une aide dégressive au financement du premier emploi de direction et d'encadrement.

RENFORCEMENT ET DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE EXISTANTE

Les services de proximité, individuels ou collectifs, ont encore à prouver qu'ils ne génèrent pas des «petits boulots» choisis ou imposés en attente d'un meilleur devenir, mais qu'il s'agit bien d'un secteur dans lequel l'emploi peut être qualifié, pérenne et gratifiant. Une grande part du renforcement et du développement de l'offre existante passe par la professionnalisation des emplois, une meilleure qualité des services au domicile ou dans un cadre collectif. La qualité ne s'arrête pas à la prestation pure mais dans les conditions qui vont la définir, c'est pourquoi deux propositions peuvent être avancées :

• un soutien à la professionnalisation des emplois

permettre la réalisation d'évaluations et de diagnostics de structures ou de réseaux locaux afin de valider et de financer de nouvelles modalités de formation. Ces nouvelles modalités doivent également permettre de faire évoluer le statut des personnels et le niveau de revenu que leur procure cet emploi.

• **une aide au bénévolat** permettre aux contributions volontaires de personnes de pouvoir s'exercer en appui à la réalisation de certaines tâches complémentaires au travail des salariés. Cette aide peut prendre plusieurs formes comme l'aide aux entreprises qui favorisent l'engagement de leurs salariés dans le cadre de la réduction et l'aménagement du temps de travail, le financement d'actions de développement du bénévolat menées par des associations et groupements, la définition d'un mécanisme général de couverture des risques encourus et frais engagés par des bénévoles...

ADAPTATION DES FINANCEMENTS

Les mécanismes de financement qui ont été promulgués depuis le dispositif des emplois familiaux ont contribué à la solvabilisation segmentée de la demande, avec comme effets induits d'accentuer l'inégalité face à l'accès aux services, de développer les rapports de gré à gré, de confiner les rapports sociaux de service («au domicile»), de rendre concurrentiels pour les usagers les services au domicile contre les services collectifs. Deux propositions pourraient faire évoluer les mécanismes de financement :

• **solvabilisation de la demande** redonner une légitimité à l'action publique en matière de solvabilisation en visant à favoriser l'accès aux services à toutes les catégories sociales, en particulier pour les besoins de première nécessité, par un autre mode de répartition et d'attribution des aides publiques (allocations, exonérations de charges, réductions d'impôts...) par une réelle possibilité d'élargissement du titre-emploi-service aux tiers-payeurs, par l'ouverture de prestations hors du domicile...

• **hybridation des financements et activation des dépenses passives** pouvoir financer les investissements immatériels du droit à initiative, la professionnalisation des emplois et la solvabilisation de la demande en constituant des «Fonds territorialisés de développement» mêlant les aides publiques actuelles à d'autres fonds publics ou privés, y compris ceux liés au traitement social du chômage et de la pauvreté.



L'Agence pour l'économie locale (ADEL), association née en 1983, soutient les initiatives locales d'habitants et accompagne la création d'activités en particulier dans les zones sensibles. Elle met notamment en réseau des initiatives de femmes intervenant dans l'insertion par l'économique.

CRÉER UN VÉRITABLE DROIT À L'INITIATIVE

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- difficultés d'accès aux dispositifs de droit commun pour des publics marginalisés du marché de l'emploi
- inadéquation des dispositifs ne facilitant pas la concrétisation du projet par les acteurs locaux
- insuffisance des moyens pour l'ingénierie de projets dans la phase préalable de passage de l'idée au projet.

PROPOSITIONS

- création d'un fonds d'initiatives régional ou national permettant le financement de ressources humaines en investissements immatériels, en particulier dans la phase de montage et de démarrage, et adapté aux spécificités des porteurs de projets.

PROBLÈMES JURIDIQUES, PROFESSIONNALISATION DES EMPLOIS

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- insuffisante prise en compte de la spécificité des publics cumulant des difficultés (femmes sans qualification, parfois d'origine immigrée, territoires en difficulté)
- sous-évaluation de l'ingénierie de projets (accompagnement méthodologique)
- statut juridique inadapté pour des projets novateurs.

PROPOSITIONS

- analyse et mise en place de statuts juridiques permettant d'intégrer les spécificités de ces nouvelles activités d'économie solidaire
- adaptation des dispositifs de formation aux logiques des projets
- possibilité de financements pluriannuels contractualisés par phases.

FONDS TERRITORIALISÉS DE DÉVELOPPEMENT

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- résistance des banques pour soutenir des activités créées par des personnes disposant de peu de ressources
- difficultés d'obtention de fonds de roulement
- inadéquation des financements publics pour le montage d'activités innovantes (difficultés de contractualisation).

PROPOSITIONS

- fonds d'initiatives abondés par différentes sources privées / publiques (épargne de proximité, tontine, mécénat, fonds publics).

réas

Le Réseau de l'économie alternative et solidaire (REAS), créé en 1995 sous forme de société anonyme à statut coopératif, représente aujourd'hui 60 groupements sociétaires, 120 correspondants locaux, 80 clubs d'investisseurs. Ses objectifs : susciter, aider, accompagner, mettre en réseaux des initiatives économiques de citoyenneté (création ou reprise d'entreprises, émergence de filières, ingénierie de nouveaux types d'emplois, appui aux comportements économiques innovants).

POUR UNE LOI D'ORIENTATION «ÉCONOMIE SOLIDAIRE»

DROIT À L'INITIATIVE, PROBLÈMES JURIDIQUES ET FISCAUX, ORGANISATIONNELS :

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- problèmes juridiques et pratiques liés au bénévolat et à la pluriactivité
- non valorisation des coûts sociaux et écologiques pris en charge par les entreprises solidaires
- tracasseries fiscales pour les échanges de savoirs ou des services
- conditions de redressement pour les entreprises en cessation d'activité

PROPOSITIONS

- statut du volontariat en économie solidaire
- statut du pluriactif
- statut de l'entreprise à but non lucratif
- fiscalité et comptabilité adaptées
- reconnaissance des systèmes d'échanges locaux
- priorité de reprise pour les salariés d'entreprise en difficulté

REVENUS, STATUTS, ACCÈS ÉGAL À L'INITIATIVE ET AUX SERVICES

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- impossibilité de cumuler un revenu de transfert et un revenu d'activité
- solvabilisation insuffisante de certaines catégories de demandeurs
- pénuries d'espaces pour les nouveaux entrepreneurs

PROPOSITIONS

- création du chèque initiative citoyenneté et du contrat d'activités solidaires
- nouveaux moyens de paiement et d'encouragement à la consommation
- réserves foncières pour l'initiative solidaire

CONSTITUTION DE FONDS TERRITORIALISÉS DE DÉVELOPPEMENT OUVERTURE D'UN DIALOGUE SOCIAL LOCAL

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- frilosité des banques pour la constitution de fonds propres
- pratiques clientélistes de la subvention
- absence d'organisation des entrepreneurs d'économie solidaire

PROPOSITIONS

- soutien à l'épargne, au capital-risque et aux produits bancaires solidaires (livret A)
- mise en place de Bourses locales de l'économie solidaire

ÉMERGENCES DE NOUVELLES FILIÈRES (ÉNERGIES NOUVELLES, AGROBIOLOGIE, TRANSPORTS COLLECTIFS, CULTURE)

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- rupture de charges sur certains points de la filière
- coûts de recherche et précarité des jeunes innovateurs

PROPOSITIONS

- ouverture de cursus de formation du niveau 5 au niveau I
- contrats de partenariat de Services Publics - Économie solidaire

REAS - 61, avenue Victor Hugo - 93500 Pantin
Tél : 01 49 15 04 03 - Fax : 01 49 15 04 14



Comité National de Liaison des Régies de Quartier

Le CNLRQ a pour mission prioritaire l'animation des dynamiques de promotion citoyenne à l'œuvre dans chaque Régies de quartier qui se définit tant comme une entreprise de cogestion urbaine que comme un dispositif de développement social et communautaire sur un territoire.

DROIT À L'INITIATIVE

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Moyens insuffisants au stade de l'expertise pour la formation et l'accompagnement des porteurs de projets.

PROPOSITIONS

Chèques formation attribués au niveau de chaque région au porteur de projet.
Statut du skate holder ouvrant droit à couverture sociale, formation et conservation des droits (chômage) en cas d'investissement bénévole.

FISCALITÉ

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

TVA, impôt sur les biens de consommation qui pénalisent les plus pauvres. Difficulté à optimiser une économie de circuit court.

PROPOSITIONS

Fiscalité au taux de 5,5 % s'appliquant, sur des territoires, à un certain nombre de services :
- ayant une forte valeur ajoutée de lien social
- privilégiant une économie de circuit court
- et répondant tant du point de vue du service lui-même que de son impact en terme d'emploi pour les habitants à des besoins de première nécessité

MARCHÉS PUBLICS

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Au-delà des services définis par le code des marchés publics, les collectivités locales et bailleurs publics sont contraints de se tourner vers les procédures d'appel d'offres et de mise en concurrence qui, de fait, excluent la prise en compte des dimensions d'utilité sociale et d'apport à la cohésion du territoire.

PROPOSITIONS

Le recours possible aux procédures de marché négocié sans mise en concurrence, pour des prestations spécifiques de cogestion de services urbains impliquant les habitants et visant clairement à reconstruire le lien social.

FONDS TERRITORIALISÉS DE DÉVELOPPEMENT

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les mécanismes de redistribution des ressources non marchandes ne se font que par le biais de grandes politiques publiques, en particulier les politiques d'aide à l'emploi et de fait, l'estent les projets, plutôt qu'ils ne les soutiennent, les confinant à un tiers secteur, de la sous-activité, un second marché du travail.

PROPOSITIONS

Il convient d'orienter l'argent public vers des fonds qui mutualisent les ressources à l'échelle de territoires (à définir : bassin de vie, pays...) et d'en faire des lieux associant l'ensemble des acteurs à l'impérative négociation autour de l'utilité sociale traditionnelle vers l'activité (ASSE-DIC, CCAS, RMI...).

Au carnet de commandes de l'économie de marché, on substituerait la commande sociale négociée d'économie solidaire.

STATUT DU BÉNÉVOLE

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Impossibilité de faire reconnaître l'investissement bénévole et l'engagement citoyen à partir de l'implication professionnelle et du salariat

PROPOSITIONS

Mise en place d'un véritable statut de «l'acteur citoyen» (stake holder) ouvrant droit à :
- formation - couverture sociale
- représentation dans les instances locales de négociation sur l'utilité sociale,
- prise en compte dans les politiques partenariales transversales.

CNLRQ - 47-49, rue Sedaine - 75011 Paris
Tél : 01 48 05 67 58 - Fax : 01 48 05 38 67



fonda Rhône-Alpes
Pour la vie associative

La Fonda Rhône-Alpes soutient la vie associative, élément du développement local. Elle valorise le rôle d'acteur des personnes et des groupes en situation d'exclusion, ce qui passe par un appui aux initiatives locales d'habitants (en particulier celles concourant à une transformation sociale), la création de plates-formes d'échanges d'expériences, d'espaces de parole et d'élaboration de propositions nouvelles.

CRÉER UN DROIT

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Préalablement au droit à l'initiative, il y aurait à rechercher un financement possible pour le soutien à l'émergence d'initiative. Les initiatives révèlent souvent des manques, elles dérangent. Il faut des lieux où les initiatives puissent prendre corps. La première demande est souvent une demande de locaux. L'action peut être encore informelle, le local est d'abord un lieu de parole où des initiatives émergent, mûrissent, deviennent projet. La réalisation demande des moyens : analyse du contexte dans lequel se situe l'initiative, organisation de la médiation avec les acteurs concernés.

PROPOSITIONS

Inciter les communes à créer des lieux de parole ou d'expression qui permettent d'entendre la demande sociale et de monter des projets de réponse. Il est aussi souhaitable de constituer un document concernant les différents outils institutionnels capables de donner au projet un cadre juridique : association, coopérative, mutuelle, en particulier quand se monte une activité économique.

L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Elle est liée à la solvabilisation des utilisateurs qui ne peuvent financer la prestation, d'une part, et au risque de voir se développer des services sous-payés pour du personnel non qualifié d'autre part. Comment éviter la marchandisation de ce qui relève de la solidarité ou de l'entraide ? Comment rémunérer et qualifier des personnels pour des tâches réputées non marchandes ? L'accessibilité de services est liée à la reconnaissance d'un droit difficile à construire dans le contexte économique où nous sommes, et demande beaucoup d'imagination et d'expérimentation !

PROPOSITIONS

Les montages de l'économie solidaire en terme d'hybridation des ressources méritent d'être apprécies, illustrées et expérimentées (contre exemple : le chèque-service)

DES FONDS TERRITORIALISÉS

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Un certain nombre d'expériences (Fonds d'initiatives locales par exemple) montrent que ce n'est pas par la création d'un fonds, même s'il est nécessaire, qui permet de sortir du système dominant.

PROPOSITIONS

Les conditions d'utilisation et de gestion d'un tel fonds devraient être discutées avant sa création pour lui permettre d'échapper aux règles classiques du marché : «qui paie commande». Les règles du jeu et les objectifs devraient être énoncés en préalable, en assurant une place aux acteurs concernés, notamment les usagers d'un tel fonds, et ceux des services qu'il permettrait de créer.

FONDA Rhône-Alpes — 34, rue Casimir-Périer - 69002 Lyon
Tél : 04 78 37 94 30 - Fax : 04 78 38 21 43



Partage réseau inter régional

Association créée en 1995 à l'issue de la restructuration d'une Maison des Chômeurs toulousaine, **Partage Réseau Interrégional** a pour but de trouver des solutions à l'absence de travail salarié pour tous, d'accompagner la création d'activités économiques par des individus ou des groupes, de mettre en réseau un partage d'expériences d'associations afin de démontrer le rôle d'acteur du changement que pourraient jouer les personnes au chômage.

CRÉER UN VÉRITABLE DROIT À L'INITIATIVE

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- pour la structure de formation : obtenir le financement au-delà des seules heures de formation
- pour les stagiaires créateurs : l'absence d'une rémunération fixe liée à la durée du montage de projet (6 mois et plus).

PROPOSITIONS

Conduire une réflexion avec les conseils régionaux, Services de la formation et DÂEI :

- pour définir une durée de rémunération de stage pour les porteurs de projets
- pour évaluer le coût de l'accompagnement dans sa partie individualisée.

GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ DE TOUS AUX SERVICES, PROFESSIONNALISATION DES EMPLOIS, APPUI AUX REGROUPEMENTS DES INITIATIVES

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- inadaptation des statuts juridiques et fiscaux à des nouvelles formes de travail indépendant
- impossibilité de cumuler une activité réduite salariée et une activité indépendante partielle.

PROPOSITIONS

- création de parcours de formation à l'économie solidaire
- redéfinition des marchés de l'économie solidaire et de la pédagogie dans l'élaboration du marketing
- adaptation du langage de la formation aux nouvelles études de marché, nécessitant une définition commune des emplois de proximité
- création d'une Chambre régionale rassemblant les partenaires de l'économie solidaire.

CONSTITUTION DE FONDS TERRITORIALISÉS DE DÉVELOPPEMENT, OUVERTURE D'UN DIALOGUE SOCIAL LOCAL

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- absence de financement global simple. La multiplicité des initiatives d'aide au financement et au démarrage non adaptée à la forme d'économie à développer.

PROPOSITIONS

- création d'un fonds régional d'aide à la création d'activités dans une économie solidaire avec consultation des structures associatives, de formation et d'accompagnement.

AUTRES DIFFICULTÉS ET PROPOSITIONS

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- financement du besoin en fonds de roulement
- publicité de démarrage.

PROPOSITIONS

- création d'une coopérative regroupant les projets des entreprises individuelles
- création d'un collectif salarial pendant la phase de démarrage
- autonomisation des activités à partir d'un seul financier atteint.

Association Partage Réseau Interrégional — 31, rue Peyrolières
31000 Toulouse - Tél : 05 62 30 30 50 - Fax : 05 61 22 80 03



Fédération Artisans du monde

« Artisans du Monde » est une association de solidarité internationale créée en 1974 pour promouvoir un commerce équitable donnant aux producteurs du Sud les moyens de leur propre développement. Un réseau de boutiques achetant des produits artisanaux et alimentaires à leur « juste prix », pour un chiffre d'affaires globalisé de 15 MF, des campagnes nationales de sensibilisation des consommateurs, des négociations avec de grands distributeurs pour l'adoption d'un code de bonne conduite.

DROIT À L'INITIATIVE

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

La création d'un magasin « Artisans du Monde » nécessite toutes les compétences indispensables à la création d'une petite entreprise. Un minimum de 50 000 F est nécessaire au démarrage d'une activité.

A cela s'ajoute le problème de l'entrepreneur collectif (l'association locale, composée de bénévoles) et de la recherche de certaines compétences. Tendances des services fiscaux à nous considérer comme des commerçants sans prendre en compte le but non lucratif de l'association ni notre utilité sociale... au Sud !

PROPOSITIONS

Au niveau financier, des fonds « nationaux » ont été mis en place : fonds de solidarité, fonds de garantie (en collaboration avec la BFCC).

Nous cherchons à intéresser divers réseaux à notre action afin de mobiliser des compétences variées. Cela n'est pas facile au niveau national, et est encore plus difficile au niveau local (de par la multiplicité des initiatives). Mise en place de centres de ressources régionaux animant un réseau compétence au service des porteurs de projet de l'économie solidaire.

Au niveau fiscal, la reconnaissance du but non lucratif de l'association.

CONSTITUTION DE FONDS TERRITORIALISÉS DE DÉVELOPPEMENT, OUVERTURE D'UN DIALOGUE SOCIAL LOCAL

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Être à la fois associatif et « commerçant » ne nous met pas dans une case bien identifiable, ni subventionnable.
- Après avoir créé des emplois au niveau national (Fédération), nous engageons une réflexion sur la création d'emplois au niveau local (association). Des projets pilotes (emploi-formation des jeunes) sont à l'étude. Comme tout le monde, nous sommes obligés de jongler avec une multitude de financeurs et de sectionner notre projet global (commerce équitable, éducation au développement, formation et animation de la vie associative) en différents petits tronçons !!!

PROPOSITIONS

Obtenir la reconnaissance de notre statut à but non lucratif, au-delà de notre activité commerciale et un statut fiscal adéquat.

L'idée de mettre en place des fonds territorialisés de développement est intéressante. « Artisans du Monde » pourrait constituer une expérience originale d'économie solidaire au Sud et au Nord (soutien des petits producteurs au Sud, insertion au Nord et création d'emploi).

AUTRES DIFFICULTÉS ET PROPOSITIONS

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Développer ensemble un marché pour les produits « labellisés » économie solidaire. Développer l'idée que le commerce équitable ne concerne pas seulement le commerce Sud-Nord mais peut s'étendre à tout commerce. Monter un tel projet risque d'être long et coûteux. Il demande un travail de sensibilisation à long terme.

PROPOSITIONS

- obtenir des marchés publics (administration, hôpitaux, parlement, conseils régionaux...)
- ouvrir des « supermarchés » économie solidaire rassemblant produits, services de proximité, activités culturelles...

Fédération Artisans du Monde — 67, avenue de la République - 75011 Paris
Tél : 01 49 29 95 15 - Fax : 01 49 29 95 25



Terre des hommes



« Terre des Hommes France » est une association de solidarité internationale, née en 1963, dont le but est de promouvoir un développement durable et socialement juste, en partenariat avec les populations responsables de leurs projets. Ses programmes concernent l'accès aux droits élémentaires de l'homme : sécurité alimentaire, droit au travail, droit à la santé, à la formation, accès au crédit, citoyenneté. Elle mène actuellement une campagne commune avec « Peuples solidaires » (fédération de groupements locaux « tiers monde, mouvement d'éducation populaire et organisation de citoyens ») sur le thème « Pour une économie au service des hommes ».

TERRE DES HOMMES FRANCE ET L'ECONOMIE SOLIDAIRE : LA VISION DU SUD

Dans les projets à caractère économique qu'elle soutient au Sud, Terre des Hommes France a engrangé une expérience dont elle souhaite faire profiter des acteurs de l'économie sociale en France. Elle propose une méthode d'échanges-formation, grâce à laquelle des acteurs partagent leurs savoir-faire et se forment mutuellement. — Un rapprochement entre structures du Nord et du Sud ayant des objectifs semblables et expérimentant des solutions est un des moyens d'envisager l'économie autrement, pas seulement en France mais aussi à l'échelle internationale, et finalement de donner à l'économie sociale une plus grande place.

Créer un droit à l'initiative économique : le crédit solidaire

La difficulté principale qui se pose aux initiatives de l'économie populaire au Sud est d'atteindre le seuil de rentabilité sans lier le projet aux subventions du secteur social, sinon sa « durabilité » est compromise. C'est pourquoi Terre des Hommes France participe à la création de fonds de crédits solidaires :

- en Amérique latine, des partenaires représentant cinq pays du continent ont constitué une banque latino-américaine de développement (FOLADE), qui soutient le petit crédit aussi bien en milieu urbain (petites entreprises familiales produisant pour le marché local) que rural (programmes de sécurité alimentaire et d'amélioration de la commercialisation)
- avec l'association « Peuples Solidaires », Terre des Hommes France a créé une Union d'économie sociale qui mobilise en France l'épargne solidaire afin de cautionner des emprunts sollicités par des entrepreneurs du Sud auprès des banques locales. L'originalité de ce projet est de chercher à créer des relations entre ces banques et les populations les plus pauvres.

Appuyer les regroupements d'initiatives au Sud

Les programmes d'économie solidaire sont bénéfiques pour l'emploi au Sud, d'autant qu'une bonne partie de la population travaille dans l'économie dite « informelle ». Terre des Hommes France appuie la constitution de corps de métiers incluant des systèmes de cotisation pour créer les bases d'une assurance solidaire. — Les structures de formation et d'appui à l'initiative économique, notamment en milieu urbain, sont nombreuses en Afrique de l'Ouest : avec une vingtaine d'entre elles, Terre des Hommes France a créé le Réseau « Aoudaghost 2000 », à travers lequel les membres participent à un processus d'échanges-formation sur les méthodes d'accompagnement des jeunes créateurs d'activités.

Encourager l'ouverture d'un dialogue social

Terre des Hommes France est à l'origine d'un processus de concertation latino-américaine à propos des législations sur les droits économiques et sociaux, qui concerne aujourd'hui une quinzaine de partenaires dans tout le continent. Au Sénégal et au Mali, elle soutient les négociations entre représentants des artisans et pouvoirs publics sur les législations, et travaille sur la question du statut des apprentis.

Terre des Hommes France — 4, Rue Franklin - 93200 Saint-Denis
Tél : 01.48.09.09.76 - Fax : 01.48.09.15.75

Peuples solidaires — 4, rue Franklin - 93200 Sainte Denis
Tél : 01 48 09 30 90 - Fax : 01 48 09 30 85

Essai de synthèse, prolongements à prévoir

Les différentes propositions posent en premier lieu le problème de la restauration d'un droit à initier des projets socio-économiques pour des populations ne disposant pas à l'origine des moyens aujourd'hui requis (moyens de subsistance, temps et argent nécessaires pour pouvoir créer une activité).

Pour restaurer ce droit, les réseaux proposent de dégager des crédits vers ce que l'ADSP et l'ADEL nomment les investissements immatériels, à savoir :

- d'une part, une forme de **rémunération des porteurs de projets** dans le cadre par exemple d'un stage de formation (ADSP-Partage) ou de formations à la carte (chèque-formation pour le CNLRQ).

- d'autre part, un financement accru des **dispositifs d'ingénierie** de montage de projet fondés sur une démarche participative d'accompagnement. L'ingénierie peut prendre la forme d'une formation-accompagnement (CNLRQ), doit être inscrite dans une durée nécessaire (ADSP), adaptée aux publics porteurs de projet souvent marginalisés du marché de l'emploi (ADEL), par exemple en y associant un accompagnement individualisé des personnes (Partage).

À ces besoins en investissements immatériels s'associent les besoins en investissements matériels. L'accès au moindre coût à des **"réserves foncières"** (REAS) ou à des locaux devenant dès les prémices d'un projet des **lieux d'expression** et de parole (FONDA), pourrait être complété par un accès facilité au crédit (soutien à l'épargne, au capital-risque et aux produits bancaires solidaires pour le REAS).

En cours d'activité, les initiatives de l'économie solidaire cherchent des moyens pour équilibrer leur fonctionnement : une **TVA allégée**, "impôt sur la


consommation pénalisant les plus pauvres", est préconisée par le CNLRQ, et des modes de solvabilisation de la demande sont attendus (élargissement du titre-emploi-service évoqué par l'ADSP, **nouveaux moyens de paiement** et d'encouragement à la consommation pour le REAS). Une facilitation de l'accès aux marchés publics est aussi souhaitée par le CNLRQ et Artisans du Monde.

Sur les questions relatives au cadre juridique et fiscal, le besoin d'un **nouveau statut** (de type société à but non lucratif), ou en tout cas la reconnaissance du but non lucratif des activités regroupées sous la terminologie "économie solidaire" sont affirmés par l'ADEL, le REAS, Artisans du Monde.

Si l'**amélioration de la condition des bénévoles** est attendue de la majorité des réseaux (notamment formation et couverture sociale préconisée par le CNLRQ), c'est surtout la création de fonds accessibles à un échelon territorial pertinent, tant pour le financement des investissements, de la formation et de l'accompagnement que (et surtout) pour celui du fonctionnement, qui cristallise les inquiétudes majeures.

Dans l'espoir de voir se créer des "guichets de financement unique", on parle de **mutualisation de fonds** (ADEL, CNLRQ), en prônant que soient associés aux dispositifs existants d'autres sources de financements privés ou publics, y compris ceux liés au traitement social du chômage (ADSP).

Mais la difficulté première, illustrée par la Fonda derrière l'énoncé du principe "qui paie commande", est de réinstaurer une **intervention des réseaux d'acteurs** (entrepreneurs mais aussi représentants d'usagers) **dans les processus décisionnels** de redistribution des finances publiques. Ceci par leur



représentation au sein des instances de décision, aujourd'hui composées de responsables administratifs seuls juges de l'utilité sociale de certaines activités, ou par la constitution d'organes représentatifs des réseaux et disposant d'un "pouvoir consultatif" (par exemple, Chambres régionales de l'économie solidaire pour Partage).

À ces revendications des réseaux d'acteurs de terrain qui aimeraient avoir leur mot à dire sur les infléchissements des politiques redistributives, les positions d'Artisans du Monde et de Terre des Hommes-Peuples solidaires apportent une dimension complémentaire en proposant de rechercher des **voies de développement autonomes**, centrées autour d'une plus grande indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics.

La solidarité est-elle synonyme d'augmentation des crédits d'Etat affectés aux initiatives de l'économie solidaire ? En partie mais pas seulement. Un déploiement des échanges et des efforts de **soutiens réciproques** entre des réseaux d'acteurs aux activités différentes mais aux préoccupations semblables est indispensable.

Terre des Hommes et Peuples solidaires recherchent "des seuils de rentabilité sans lier les projets aux subventions du secteur social", mobilisent de l'épargne solidaire et militent pour « des processus "d'**échanges-formation**", grâce auxquels des acteurs partagent leurs savoir-faire et se forment mutuellement. »

Et si la proposition d'Artisans du Monde de créer un "supermarché" des produits et services de l'économie solidaire peut au premier abord prêter à sourire, elle indique en réalité un objectif fort : les liens entre les opérateurs locaux de l'économie solidaire doivent se resserrer pour offrir une

meilleure lisibilité de leur déontologie et de leurs actions auprès des usagers, et générer tant une efficacité accrue de chaque initiative qu'un développement significatif de l'économie de proximité, marchande ou non marchande (en ce sens le REAS préconise la reconnaissance des systèmes d'échanges locaux - SEL).

En clair, il n'est plus possible de se conforter dans une position d'attente de la manne providentielle de l'Etat, il faut créer des passerelles nouvelles entre les divers professionnels de l'économie solidaire à l'échelon des pays, des bassins de vie.

Ainsi, lors de leurs dernières discussions, les réseaux signataires de l'appel ont décidé de stimuler des rapprochements intersectoriels au niveau local, en se distribuant les uns aux autres les coordonnées de leurs correspondants, afin qu'individuellement ils puissent se rencontrer, s'apprécier, **échanger des savoirs et des pratiques, lancer des débats** pour faire entendre leurs voix et leurs intérêts auprès des pouvoirs locaux, et pourquoi pas **construire des projets ensemble**.

Gageons que les initiatives culturelles et notamment nos lecteurs ne seront pas en reste pour participer à la réinvention du débat démocratique et de l'engagement citoyen avec toutes les forces vives de la société civile qui évoluent dans leur voisinage, bientôt peut-être à leurs côtés.

Vous pouvez adresser un message à notre rédaction pour que nous communiquions vos coordonnées aux correspondants locaux de ces réseaux, ou pour que nous vous adressions les leurs.

Eco-solidairement vôtre,
Bruno Colin.

La ville comme cimaise

Un nouveau concept d'exposition itinérante pour un nouveau circuit de diffusion que vous allez créer.

La ville comme cimaise est un nouveau concept d'exposition développé par «Art & Actualités», éditeur d'expositions itinérantes. Le principe est d'éditer et de diffuser de très grandes images, selon un dispositif très simple à installer à l'intérieur (pour des lieux dits "de proximité") comme à l'extérieur (en prenant la ville comme cimaise).

Denis Joxe, son concepteur, nous explique l'idée et les principes de ces expositions.

« La crise durable creuse durement les inégalités ; mais elle a au moins un effet positif : elle en amplifie la visibilité. Car ceux qui du soir au matin vont de foyers en jardins publics – un sac plastique à la main – tracent tant de parcours improbables et tant de balades opaques que tous les citoyens – avec domicile fixe – en perdent et le confort et le moral.

Du fond de leur résidence secondaire, les plus aisés pleurnichent – en plantant des iris – qu'il faut réinventer la ville.

Toujours plus nombreux – et de plus en plus jeunes – les exclus de la ville campent à tous nos carrefours ; ils indiquent partout de nouvelles frontières que nul touriste – même très aventureux – ne souhaite franchir à son tour.

La ville entière s'estompe, l'architecture se brouille : désormais, on ne voit bien plus qu'eux. »

Fin de la ville promenade & déambulation muséale

« Les orphelins de la lutte des classes, devenue innombrable, ont aussi perdu la ville-promenade en liberté, la ville-espoir d'égalité, la ville-expression de fraternité.

Parallèlement, les institutions muséales se multiplient comme des poches de compréhension du monde : des lieux clos-couvert, avec visites guidées par infrarouge, des bulles aseptisées où la science, l'art, la mémoire peuvent être célébrés – comme dans des chambres de bonnes – accessibles par le petit escalier. »

Mondial (virtuel) & urbanité (nulle)

« Avec l'essor des nouvelles techniques de transmission, l'écart se creuse encore entre ceux qui disposent (à la maison) d'un nouveau monde virtuel et ceux qui errent en ville. Aucun équipement public pour exprimer à l'échelle de la ville entière les enjeux du jeu : juste quelques cyber-café planqués entre des bières sans alcool et des jus de pamplemousse. »

Retour aux vitesses lentes

« En prenant comme lieu de la présentation des espaces publics délaissés, nous cherchons à les requalifier comme lieux privilégiés du débat public.

Ces grandes images fixes appellent une lecture lente, c'est un mode de résistance. »



Composition graphique : A. Laffolé W. Londiche

TERRITOIRES DE KOLTÈS

La première exposition, "Territoires de Koltès" a été inaugurée en juillet 1995 en Avignon, au Palais des Papes, à l'occasion de la rencontre annuelle des directeurs de centres culturels français à l'étranger organisée par l'AFAA. Elle tourne actuellement à travers le monde.

« Juste un petit mot pour vous dire combien l'exposition Koltès fut bien reçue à Johannesburg. Était-ce l'articulation matérielle à notre immeuble de briques rouges très "Bronx" dans son style et sa situation ou la thématique des combats de nègres et de chiens qui là encore se déroulaient il y a peu sous nos fenêtres ? Quoi qu'il en soit, permettez-moi simplement de vous remercier sincèrement de ces bannières qu'agitait au soleil couchant le vent venu de Soweto. Koltès aurait, je crois, beaucoup aimé cela. »

Laurent Devèze, attaché culturel

UNE TECHNIQUE SIMPLE

Chaque exposition se compose d'une douzaine d'images de trois mètres carrés sur toiles enduites. Expositions itinérantes pour des espaces de moyenne importance (100 à 200 m²), équipés ou non équipés de cimaises.

La légèreté et la simplicité de son dispositif d'accrochage mettent ce type d'exposition à la portée de personnel sans qualification particulière (deux personnes, deux heures).

Elle est conditionnée en rouleaux dans une caisse de 90 Kg qui comprend les panneaux, les tubes d'accrochage et les lests.

Appel : Culture & solidarité

« Le projet consiste donc à créer une "collection" d'expositions itinérantes, qui seront "éditées" au rythme d'une quinzaine de titres par an (objectif d'ici l'an 2000 : 50 titres...)

Ce projet est l'occasion d'enclencher une dynamique de solidarité entre les différents agents du développement culturel pour qu'ils s'appliquent ensemble à conquérir de nouveaux espaces de présentation : hors les murs des lieux convenus et organisés pour la rencontre avec l'art ou la science, pour de petites leçons d'histoire avec de grandes images. Ces "délaissés" sont innombrables.

À commencer, paradoxalement, par les lieux de l'enseignement et de la formation dans lesquels la fonction "exposition" est le plus souvent négligée : halls, couloirs, escaliers, cafétéria, cantines, préaux, des écoles, collèges, lycées, universités, bibliothèques, centres culturels, foyers de jeunes, etc.

Mais il y a aussi tous ces lieux de stationnement et d'attente de courte durée : salles d'attente, salles dites de réunions, halls des équipements publics et privés, tous ces lieux banals (clos-couverts ou abrités), toutes ces stations dans les gares, les hôpitaux, les établissements pénitentiaires, fréquentés par un vaste public contraint mais frais et dispos.

Les fantômes de la rue

Photographies Olivier Coulange - Agence VU

« Olivier Coulange possède cette capacité, souvent trop rare, de s'investir dans le temps, dans des sujets qui, parce qu'ils sont des manières de vivre, ne sont plus des sujets mais des espaces dans lesquels il trouve des images au service de la compréhension des situations critiques qu'il a choisies.

Il est un passeur entre des mondes qu'il regarde sans les agresser, sans les perturber et nous, à qui il donne cette sensation de juste tonalité d'un regard à porter sur les différences.

Cette exposition est le point final qu'Olivier Coulange a inscrit à la fin d'une longue histoire qu'il a vécue avec les exclus sans domicile fixe.

Pendant cinq années, il les a accompagnés dans les rues, les foyers, le métro, variant les approches photographiques : du portrait en gros plan au reportage, en passant par des portraits en pied – pour terminer par cette série où ils apparaissent, oscillant entre ombre et lumière, sur la frange d'une réalité que nous avons du mal à regarder en face.

Des photographies comme un miroir dont le tain presque disparu nous renvoie une image floue, comme un reflet de notre perception à ce phénomène inquiétant – et qui perdure – de l'exclusion. »

Il s'agit, à l'occasion du lancement d'un nouveau concept d'exposition, de transformer ces réseaux potentiels de diffusion potentielle en une association de co-producteurs et de co-diffuseurs à laquelle chacun participera – selon ses moyens.

Solidarité entre :

- ceux qui ont les moyens de produire, seuls, cinq à dix événements par an ;
- ceux qui peuvent coproduire (acheter un exemplaire d'une exposition pour la faire "tourner") ;
- ceux (les plus nombreux) qui n'auront que le goût et l'énergie d'en garantir l'accueil et l'animation.

Solidarité entre les grandes institutions culturelles nationales, régionales, départementales, municipales, et les réseaux divers (thématiques ou géographiques) des associations.

À vous d'initier autour de vous un réseau de lieux, de personnes, d'institutions, de médias susceptibles de participer à l'invention de cette collection d'expositions. »

CONTACT

A & A - art et actualités - Denis Joxe
71, rue de la Colonie - 75013 Paris
Tél/fax : 01 45 80 30 69

G. Dufresne (A&A)



ECONOMIE ET HUMANISME

REVUE TRIMESTRIELLE

Revue de l'attention au facteur humain dans les dynamiques économiques, Economie et Humanisme s'adresse à un public large : praticiens des services publics, des entreprises, du monde associatif et syndical, aussi bien qu'aux étudiants ou formateurs qui ne veulent pas dissocier l'analyse socio-économique rigoureuse d'une réflexion sur les finalités des logiques économiques. Soixante pages sont consacrées dans chaque numéro à un dossier élaboré en partenariat avec une composante du paysage socio-économique français ou européen.

N°340 - Avril 1997

De la technique à l'éthique : la responsabilité des ingénieurs

en collaboration avec

*F. Chamozzi - A. Grelon ; H. Lasserre - G. Peyretti ; E. Baye
A. Béraud - P. Déchamps - A. Giré ; J. -F. Chosson
B. Fieux-Ruef ; F. Perdrizet - O. Foix ; J. -P. Triffaux
V. Berthet ; M. Mortureux ; L. Andréys ; V. Pluchet*

N°341 - Juin 1997

Des républiques de salariés : actualité des coopératives de production

en collaboration avec

*F. Bourgeois ; A. Hyver ; J. -F. Draperi ; P. Picut ; J. Defourny
D. Royer ; A. Bouweret - E. Coste - M. Delsalle - Y. Sebesi
F. Huntzinger ; D. Demoustier ; V. Berthet ; P. Moiroux
T. Laurenceau ; J. Gatel ; A. Chomel ; P. Ramadier ; G. Babolat*

| | |
|-------------------|--|
| Abonnement 1997 : | France 270 F TTC - DOM-TOM : 300 F TTC |
| | Étranger : 320 F - Par avion : 350 F |
| Vente au numéro : | France 70 F - DOM-TOM et étranger : 75 F |
| | Par avion : 80 F (Port compris) |

ECONOMIE ET HUMANISME

14, rue Antoine Dumont

69 372 LYON Cedex 08 - FRANCE

Tél. 33 (0)4.72.71.66.66 - fax 33 (0)4.78.69.86.96

Petites annonces

Demandes d'emploi

• Cherche à mettre compétences d'organisation, de gestion et de communication acquises par des formations (maîtrise gestion/MBA) et des expériences professionnelles (Agent de développement : conseil en création de services ; animation culturelle) au service d'un projet culturel pour une collectivité ou un centre de production (spectacles). Anglais courant. Maîtrise informatique. MOBILE et DISPONIBLE.

Bénédictine Lagrange
18, rue Saint-Ouen - 14000 Caen
Tél : 02 31 85 99 78

• Vous êtes l'un des principaux acteurs du développement culturel de votre région.

Mon emploi de consultant culturel à la mairie de Nîmes et ma formation en gestion des activités culturelles des collectivités publiques (Bac + 5, IAE de Dijon) m'ont permis d'associer à des compétences de gestionnaire celles de médiateur entre une structure culturelle et ses partenaires.

Je serais heureux de vous rencontrer pour étudier avec vous la convergence de nos différents projets.

Pierre Guiral
31, montée du Gourguillon - 69005 Lyon
Tél : 04 78 25 46 79

Un dispositif de compagnonnage pour poursuivre et étendre des réalisations alternatives et solidaires

• Pour qui ?

- Vous êtes un groupe déjà installé sur un espace et avez un projet de développement.

- Vous êtes une personne ou un groupe ayant un projet, à la recherche d'un site

• Pour quoi ?

- conduire des projets de transformation sociale, créer des activités socialement utiles et de l'emploi, s'inscrire dans un réseau d'initiatives solidaires, bénéficier de l'appui permanent d'un pool d'experts dans les domaines suivants : architecture, processus de réhabilitation, conseil juridique, conseil en comptabilité, gestion, fiscalité, communication, mise en place et suivi des dispositifs d'insertion, mettre en valeur le patrimoine culturel, historique et naturel du territoire et le revitaliser économiquement et socialement.

Offres d'emploi

• L'École nationale de Cirque de Châtelleraut, recherche :
un(e) administrateur(trice)

Ce poste est créé dans le cadre du développement des missions de l'École (préparation aux concours d'entrée au CNAC, formation professionnelle) et de son installation dans les locaux réhabilités sur le site de la Manufacture à Châtelleraut. Il est à pourvoir à partir de la rentrée.

Adressez votre lettre de candidature (CV, photo et prétentions) à
Joëlle Chosson
Cabinet Orion, 5, rue Ponscarne - 75013 Paris.

• Le Préau, Centre dramatique national Jeune Public recherche :
un(e) administrateur(trice)

Ses missions :

Responsable de la gestion administrative et financière :

2 créations par an, 30 compagnies accueillies, 300 représentations, 45 000 spectateurs et un budget de 9 MF

Responsable des Ressources humaines :

18 permanents plus les intermittents

Son profil :

Être motivé par une forte implication dans un projet culturel innovant

Expérience similaire souhaitée

Formation supérieure en gestion-droit

Poste à pourvoir début octobre 1997. Contrat à durée indéterminée, convention collective SYNDEAC.

Adressez les candidatures à : Monsieur Éric de Dadelsen

Le préau, Centre dramatique national Jeune Public

BP 104 - 14504 Vire cedex

• Comment ?

Le parcours est individualisé et le nombre d'étapes retenues est laissé à l'appréciation du compagnon. Chaque étape dure une semaine. Trois se déroulent à Paris (accueil du compagnon et recherche de financement, ingénierie transversale, et finalisation du projet) ; les autres en régions. Chacun compose entre septembre 97 et septembre 98 son parcours comme il le souhaite.

Parcours proposé par la coordination des Espaces pépinières d'initiatives solidaires & le REAS.

Pour s'inscrire (lettre de motivation + description du projet) :

REAS - 61, rue Victor Hugo - 93500 Pantin

Tél : 01 49 15 04 03 / Fax : 01 49 15 04 14



n°1

- **Des Alsaciens sans frontières :** friche, l'art dans la nature ou les bars
- **Régies de quartier :** entre paroles et mémoires
- **Des cafés-musiques aux scènes de musiques actuelles**
- **Délégation de services publics culturels ?**

Épuisé



n°3

- **Horizons culturels en Nord-Pas-de-Calais :** théâtre citoyen, cinéma et vidéo, intercommunalité...
- **Rencontres artistiques et santé mentale :** de douleurs en désirs
- **Négociations autour "des scènes de musiques actuelles"**
- **Des Zones pour tous ?**

58 F (TTC franco de port)



n°5

- **Danse, associations de quartier et musées atypiques en région Centre**
- **Vidéos Des Pays et des Quartiers**
- **Les cafés-musiques pour l'emploi des jeunes**
- **Les réseaux de l'économie solidaire en mouvement**

58 F (TTC franco de port)



n°2

- **Arrimages en pays bretons :** Champs de sculptures, café-livres, cafés-cabarets...
- **Livres en campagne :** des relais-livres aux villages du livre
- **Actualité des scènes de musiques actuelles et des cafés-musiques**
- **Utilité sociale des associations culturelles ?**

58 F (TTC franco de port)



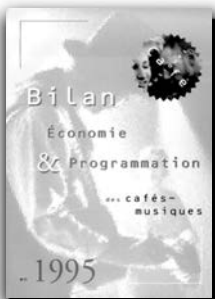
n°4

- **Chemins de traverse en Pays de la Loire :** initiatives d'entreprises, histoires de paroles, culture et pays
- **Du mécénat au partenariat :** solidarité associations - entreprises
- **Musiques actuelles en résidences**
- **Sociétés à but non lucratif, en Europe, une question de statut ?**

58 F (TTC franco de port)

Bilan

Économie et programmation des cafés-musiques



- **Tableau général**
- **Indicateurs économiques**
- **Programmation** avis d'artistes
Listes des spectacles

85 F (TTC franco de port)

Banlieues d'Europe



- **Politiques culturelles en Europe**
- **Hip-hop opéra**
- **Politique culturelle belge**
- **L'art dans les quartiers**
- **Politique culturelle française**
- **L'artiste dans les quartiers**
- **Quartiers en crise**
- **Tables rondes**
- **Politique culturelle européenne**
- **Réseaux**

120 F (TTC franco de port)

Toutes ces publications sont disponibles au numéro

Culture & Proximité

La Lettre "Culture & Proximité" est réalisée par l'association OPALE, avec le soutien

- du ministère de la Culture, Délégation au Développement et aux Formations, et Direction de la Musique et de la Danse
- de la Délégation Interministérielle à la Ville

Direction de la publication :
Bruno Colin

Comité de rédaction :
Luc de Larminat
Réjane Sourisseau
Bruno Colin

Ont collaboré à ce numéro :
Danièle Stantcheva
Frédérique Planet

Relecture :
Bernard Teboul

Commission paritaire : 77319
AS
ISSN : 1253 - 0816

Conception maquette, mise en page :
Pierre Henri Fabre

Maquette de couverture :
Benji

Photo de couverture :
Arnaud Hébert

Imprimerie :
COMPÉDIT BEAUREGARD

Abonnements :
4 numéros trimestriels
et 2 hors-série
Particuliers : 280 F
Collectivités locales,
organismes, sociétés : 350 F
Étranger : 330 F & 410 F

Dépôt légal : Septembre 97

Reproduction interdite
sans l'autorisation de la revue

Chaque saison...



RÉGIONS

*Des lieux vivants,
des initiatives culturelles inédites*

DOSSIERS

*Les liens culturels au cœur des mutations humaines
et socio-économiques*

DÉBATS

*Entre lois et pratiques,
recherches de nouvelles perspectives*

Avec des colonnes réservées à vos avis et réflexions,
des artistes en lumière, des informations pratiques, des annonces.

Et chaque année...

2 hors-série thématiques

Consacrée à des témoignages
et des échanges de points de vue, la lettre trimestrielle *Culture & Proximité*
se veut un instrument de liaison entre tous ceux qui ont fait le pari de
placer l'expression artistique au centre des projets de développement local
dans nos quartiers de villes et dans nos villages.
Elle apporte des outils de réflexion et
d'action aux élus, représentants de l'État, entrepreneurs et professionnels
de la culture, travailleurs sociaux...
et citoyens curieux.

Je m'abonne à la lettre "Culture & Proximité" et recevrai 4 numéros + 2 hors-série.

Tarifs (TTC Franco de port) Institutions, organismes, sociétés 350 F Particuliers 280 F

Nom : Prénom :

Tél : Fax :

Nom de la structure :

Adresse :

Code postal : Ville :

Secteur d'activité ou profession :

Si l'adresse de facturation est différente, veuillez nous le préciser.

Cette offre concerne la France métropolitaine. Pour d'autres cas, nous consulter

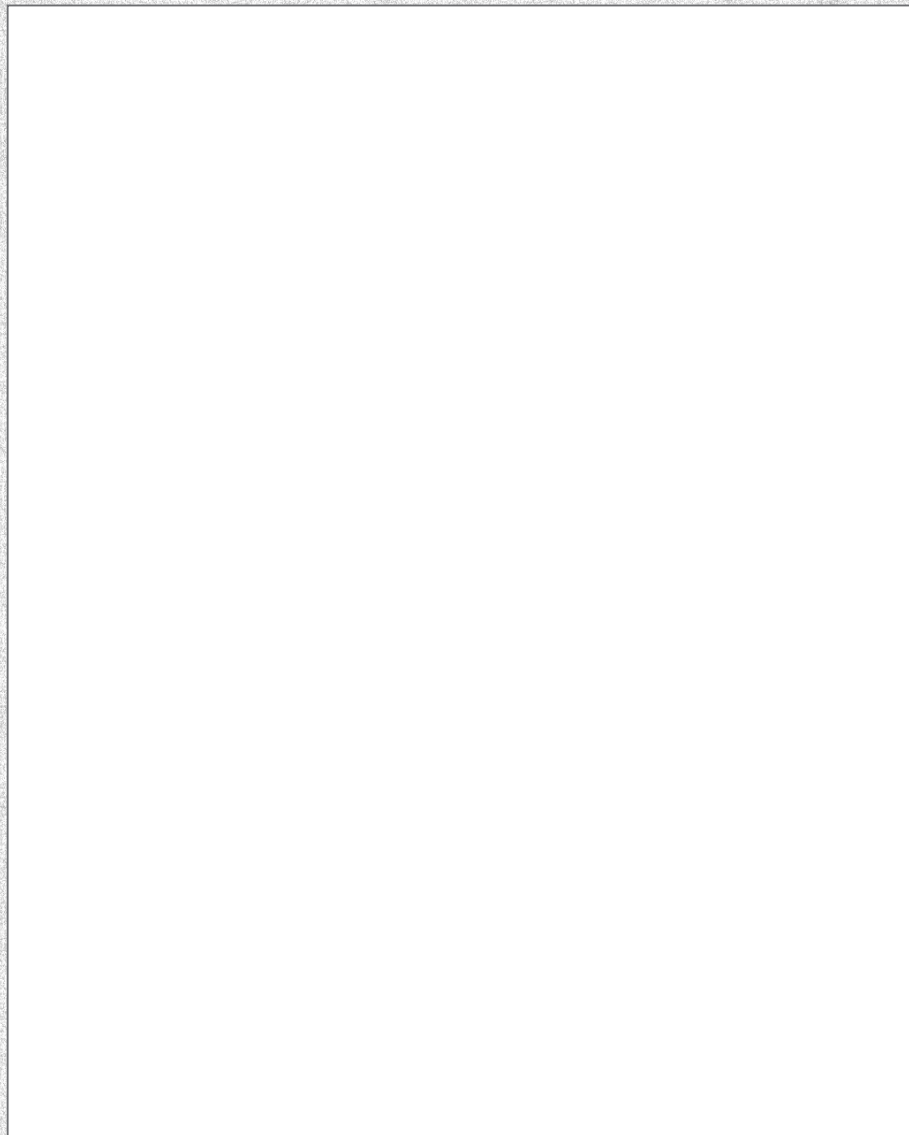


la lettre

CULTURE & PROXIMITÉ

PAROLES DE NOUVEAUX ACTEURS CULTURELS LOCAUX

Prix du numéro : 58 F



opale ————— Editions

46, rue des cinq diamants - 75013 PARIS
Tél. : 01 45 65 2000 • Fax : 01 45 65 2300
E-mail : opale@dub-internet.fr

organisation pour projets alternatifs d'entreprises